

4-720-611-EX-1

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE - BLIDA 1 -

INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

MÉMOIRE EN VUE D'OBTENTION DE MASTER EN ARCHITECTURE

OPTION : ARCHITECTURE EN ZONE URBAINE LITTORALE

Porteur du master : **Mr. ICHBOUBENE Yousef**

PROJET : Aménagement De l'Extension EST De La Ville De TIPAZA

**« Pour Redonner à La Ville Romaine \*TIPAZA\* Son Image**

***Touristique Attractive »***

Elaboré par :

**Mme. MEROUANE Hanane**  
**Mlle. KENNANE Nesrine**

Encadré par :

**Mr : DERDER Mustapha**  
**Mr : BELLILA Zoubir**  
**Mr : BRADAI Azzedine**  
**Mr : BOUROUGAA Mahdi**

Année universitaire : 2015/2016

## **REMERCIEMENTS:**

Toute Notre gratitude ; grâce et remercient pour **DIEU** le plus puissant de nous avoir donner la force ; le courage et la volante d élaborer ce travail.

En préambule à ce mémoire; en cette aimable occasion nous souhaitons adresser nos remerciements les plus sincères aux personnes qui nous ont apporté leurs aides et qui ont contribué à l'élaboration de ce mémoire.

Pour cela nous exprimons tout d'abord nos profonds gratitudes et nos plus vifs remerciements à l'ensemble des enseignants qui nous en encadrer durant notre cursus; à Mr. DERDER Mustapha; Mr. BELLILA Zoubir; Mr. BRADAI Azzedine et Mr. Bourougaa Mahdi pour leur présence ; leur soutien ; leur patience; leurs encouragements et leurs conseils judicieux et pertinents

Comment parler de notre travail, sans parler de nos chers parents; grâce a qui nous avons su nous tenir et sans qui ce travail n'aurait pu être mène de façon rigoureuse. A nos chères mamans et à nos chers papas pour leurs aides ; leurs soutiens ; leur patience ; leurs amour et leurs encouragement ; nous adressons nos plus sincères remerciements.

Nous remercions aussi fortement nos sœurs ainsi que tous nos proches et amis ; pour leur présence incessante et qui nous ont toujours soutenu et encourage au cours de la réalisation de ce mémoire.

Enfin; nous adressons nos remerciements à toute personne ayant contribué de près ou de loin à la concrétisation de ce mémoire.

**Merci...**

**Hanane & Nesrine**

## DEDICACES :

Avant tout je remercie **ALLAH** le tout puissant de m'avoir accordé la force et le courage afin de réaliser ce modeste travail.

Je dédie ce travail avec l'immense plaisir à :

Ceux que j'adore le plus au monde à ma très chère MAMAN qui ma encouragée et m'a toujours poussé sur le chemin de la réussite ; ainsi que mon père qui a tend souffert durant les cinq ans passé Qu'Allah les garde et les protège.

Je prie le bon Dieu de les bénir, de veiller sur eux, en espérant qu'ils seront toujours fiers de moi.

A mon très chère mari ZOHEIR qui m'a beaucoup soutenu ; encourager et souffert à mon coté durant ces années d'étude

A ma très chère tata ZOHRA qui a toujours été a mon coté durant toute ma vie

A mes deux chères et adorables sœurs RYMA & RANYA

A mes grands mer (que dieu les guérit) et tous mes oncles; mes tantes; mes cousins et cousines que j'aime tant surtout TISSAM ma jumelle FELLA

A toute la famille MEROUANE et FERRAH

Spécial dédicace à ma belle mer FATIMA que j'aime beaucoup ; mon beau père SAID; mes chères ASMA & HANIA ; ainsi que MOHAMED & AYMEN

A mon binôme et amie NESRINE pour sa patience ; sa collaboration ; et sa compréhension dans les moments difficiles

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à mes promoteurs : Mr. DERDER Mustapha; Mr. BELLILA Zoubir; Mr. BRADAI Azzedine et Mr. Bourougaa Mahdi Pour leurs encadrements, conseils et encouragements.

A tous mes proches et mes amies particulièrement les collègues du groupe AZUL pour tous les moments unique et émouvantes que nous avons passés ensemble durant ces années d'étude et à tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin pour l'aboutissement de ce travail

Enfin ; je souhaite rendre hommage aux membres de ma famille qui ne sont plus dans ce monde particulièrement à ma tata AICHA d'amour et mes grands pères

**Mme .MEROUANE Hanane**

## DEDICACES :

Avant tout je remercie **ALLAH** le tout puissant de m'avoir accordé la force et le courage afin de réaliser ce modeste travail.

*Je dédie ce travail avec l'immense plaisir à :*

A ma chère MAMAN qui m'a éclairée mon chemin, et qui a veillée tout au long de ma vie à m'encourager et à me donner l'aide, ainsi que mon père : je ne te dirais jamais assez merci pour tous les sacrifices que tu as faits pour nous : PAPA.

Je prie le bon Dieu de les bénir, de veiller sur eux, en espérant qu'ils seront toujours fiers de moi.

*A mes deux chères et adorables sœurs : YASMINE et FERIEL.*

A mon chère AHMED qui était toute le temps présent à mes côtés ...

A mes très chères grands-mères FATIMA et OURIDA : leurs prière et bénédiction mon étais un grand secours pour mener à bien mes études.

A ma tante SAIDA et a mon oncle BRAHIM : Qu'Allah les accueille en son vaste paradis, vous resteriez toujours gravés dans mon cœur.

A ABDELNOUR et à DJAMAL : pour leurs soutiens et leurs générosité.

A toute la famille : KENNANE et MESSIAD

A ma chère copine AHLEM : pour sa présence et son soutien.

*A mon binôme et amie HANANE pour sa patience ; sa collaboration ; et sa compréhension dans les moments difficiles.*

*A mon très très cher encadreur MR.DERDER Mustafa : votre générosité et soutien pendant 3 années m'obligent de vous témoigner mon profond respect et ma loyale considération.*

*Je tiens aussi à exprimer ma profonde gratitude à mes autres encadreurs : Mr. BELLILA Zubair; Mr. BRADAI Azzedine et Mr. Bourougaa Mahdi Pour leurs encadrements, conseils et encouragements.*

*A tous mes amis, mes collègues et au groupe 2 AZUL : Ils vont trouver ici le témoignage d'une fidélité et d'une amitié infinie.*

**Melle. KENNANE Nesrine**

## TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	
DEDICACES.....	
TABLE DES MATIERES.....	

### CHAPITRE 01 : INTRODUCTION

1-1- Introduction générale.....	1
1-2- Problématique.....	1
1-3- Hypothèse.....	2
1-4- Objectifs.....	2
1-5- Choix et présentation de l'option AZUL.....	3
1-6- objectif.....	3

### CHAPITRE 02 : ETAT DES CONNAISSANCES

2-1- Objectif.....	5
2-2- Le littoral en général.....	5
2-3- Le littoral algérien.....	5
2-4- La ville littorale :.....	6
2-4-1- Les dunes.....	6
2-4-2- Les falaises.....	6
2-4-3- Les galets.....	7
2-5- Classification des villes littorales :.....	7
2-5-1- Les villes à vocation touristique.....	7
2-5-2- Les villes à vocation commercial et industriel.....	8
2-5-3- Les villes à vocation agricole.....	9
2-6- Particularité des villes littorales sur le plan urbanistique:.....	9
2-6-1- Le développement urbain :.....	9

2-6-1-1- Parallèle à la mer.....	9
2-6-1-2- Dans plusieurs directions.....	11
2-6-2- L'aménagement urbain :.....	12
2-6-2-1- Aménagement des percés mécaniques et visuelles.....	12
2-6-2-2- Aménagement des places publiques.....	12
2-6-2-3- Aménagement des grands boulevards.....	13
2-6-2-4- Valorisation ; protection et création des espaces verts et boisés.....	13
2-6-2-5- Aménagement des espaces de loisir.....	14
2-6-2-6- Aménagement des promenades et des esplanades.....	14
2-5-2-7- Création des corniches.....	15
<b>2-7- Les risques naturels des villes littorales :</b> .....	15
2-7-1-L'érosion.....	15
2-7-2- La submersion marine.....	16
2-7-3- Le tsunami.....	16
2-7-4- Le séisme.....	16
2-7-5- L'humidité.....	17
<b>2-8- Les lois et les instruments d'urbanisme du littoral.....</b>	17
2-8-1- Objectif de la loi du littoral.....	18
2-8-2- Quelques lois du littoral.....	18
2-8-3- Les différents instruments d'urbanisme en Algérie.....	19
2-8-3-1- Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme PDAU.....	19
2-8-3-2- Le plan d'aménagement côtier PAC.....	19
2-8-3-3- Le plan d'occupation du sol POS.....	19
<b>2-9- Synthèse.....</b>	19
<b>2-10- Choix du thème HABITAT.....</b>	20
<b>2-11- objectif.....</b>	20
<b>2-12- Particularité de l'habitat littoral (sur le plan architectural) :.....</b>	20
2-12-1- Utilisation des balcons; des galeries; des vérandas et des terrasses.....	20
2-12-2- Utilisation des grandes fenêtres.....	20
2-12-3- Utilisation des ouvertures urbaines.....	21
2-12-4- Utilisation des brises soleil.....	21
2-12-5- Utilisation de la couleur bleu et blanche.....	22
2-12-6- Les matériaux de construction utilisés dans le littoral....	22
<b>2-13- Synthèse.....</b>	23

## CHAPITRE 03 : CAS D'ETUDE

<b>3-1-objectif</b> .....	24
<b>3-2- Choix de la ville</b> .....	24
3-2-1- Son histoire.....	24
3-2-2- Sa situation.....	24
3-2-3- Ses potentialités naturelles.....	25
3-2-4- Ses infrastructures touristiques.....	25
<b>3-3- Lecture de la ville de TIPAZA</b> .....	26
3-3-1- Présentation de la ville de TIPAZA.....	26
3-3-2- Situation géographique.....	26
3-3-2-1- Situation territoriale.....	26
3-3-2-2- Situation régional.....	27
3-3-3- Périmètre urbain.....	27
3-3-4- Accessibilité.....	28
3-3-5- Aperçu historique :.....	29
3-3-5-1- L'époque phénicienne 5-6 siècle av JC :.....	29
▪ Phase de découverte, observation et choix du site.....	29
▪ Phase de pré installation .....	29
▪ Phase d'installation.....	29
▪ Phase d'occupation .....	29
3-3-5-2- L'époque maure 146 avant J.C.....	30
3-3-5-3- L'époque romaine (40 av JC – 450 après JC) :.....	30
▪ Premier noyau (40avant JC- 150apres JC).....	30
▪ Deuxième noyau (150apres JC 450apresJC).....	30
3-3-5-4- Epoque vandale (430 après J.C) et byzantine (533 après J.C) .....	32
3-3-5-5- Epoque musulmane IX-XV siècle .....	32
3-3-5-6- Epoque coloniale 1853_ 1962 :.....	32
a. Peu après 1853.....	32
b. en 1854.....	32
c. en 1861.....	33
d. le 27 mars 1886 .....	34
e. en 1925 .....	34
f. en 1933 .....	35
g. en 1936.....	35
h. en 1948.....	35
i. De 1953 a 1958.....	35
j. De 1958 a 1962.....	35
3-3-5-7- Période post coloniale .....	36
3-3-5-8- Période entre 1985 à nous jour .....	36
3-3-6- Potentialités naturelles et physiques .....	37

3-3-6-1-La température et l'humidité.....	37
3-3-6-2- La pluviométrie.....	37
3-3-6-3- Les vents dominants.....	38
3-3-6-4- L'hydrographie.....	39
3-3-6-5- Les reliefs.....	39
3-3-6-6- La sismicité.....	40
<b>3-3-7- Sur le plan urbanistique.....</b>	<b>41</b>
3-3-7-1- Système viaire et nœuds.....	41
a. La structure de la ville .....	41
▪ L'axe principal RN11.....	41
▪ L'axe de culture .....	41
▪ L'axe de croissance Nord-Sud.....	41
▪ L'axe des écoles.....	41
b. Les nœuds.....	41
▪ Les nœuds principaux.....	41
▪ Les nœuds secondaires.....	41
3-3-7-2- Le gabarit.....	42
3-3-7-3- L'état de bâti.....	42
3-3-7-4- Bâti – non bâti.....	43
3-3-7-5- Type de bâti.....	43
3-3-7-6- Typologie de l'habitat.....	44
3-3-7-7- La grille des équipements.....	44
3-3-7-8- La carte de synthèse.....	45
3-3-7-9- Conclusion.....	45

## **CHAPITRE 04 : INTERVENTION URBAINE**

<b>4-1- Choix de l'entité .....</b>	<b>46</b>
<b>4-2- Analyse de l'entité .....</b>	<b>46</b>
4-2-1- Délimitation .....	46
4-2-2- Accessibilité et nœuds .....	47
4-2-3- Le gabarit .....	48
4-2-4-bâti-non bâti.....	49
4-2-5- Etat de bâti .....	49
4-2-6- type de bâti .....	49
4-2-7- Le fonctionnement .....	50
<b>4-3- Problèmes retenus .....</b>	<b>51</b>
<b>4-4- Proposition .....</b>	<b>51</b>
<b>4-5- Principes .....</b>	<b>51</b>



<b>4-6- Intervention urbaine</b> .....	52
4-6-1- Référence urbaine .....	52
4-6-2- Plan de zoning .....	54
4-6-3- Schéma de principe .....	54
4-6-4- Programme .....	55
4-6-5- Plan d'aménagement .....	56

## Liste des images :

Figures :	Titres :	Sources :
<b>Fig.01 :</b>	La ville d'Oran en Algérie " 2 <sup>ème</sup> ville Littorale a vocation touristique "	<a href="https://www.google.dz/search?q=oran&amp;biw=1366&amp;bih=677&amp;tbm=isch&amp;tbo=u&amp;source=univ&amp;sa=X&amp;ved=0ahUKEwi1tLz07I7PAhXI7xQKHScwBhMQsAQIHA#imgrc=SVWXklaAh7Le9M%3A">https://www.google.dz/search?q=oran&amp;biw=1366&amp;bih=677&amp;tbm=isch&amp;tbo=u&amp;source=univ&amp;sa=X&amp;ved=0ahUKEwi1tLz07I7PAhXI7xQKHScwBhMQsAQIHA#imgrc=SVWXklaAh7Le9M%3A</a>
<b>Fig.02 :</b>	Le littoral Algérien	Google map 2016 modifiée par : auteur
<b>Fig.03 :</b>	Type Des Dunes Littorales	<a href="https://www.google.dz/search?q=oran&amp;biw=1366&amp;bih=677&amp;tbm=isch&amp;tbo=u&amp;source=univ&amp;sa=X&amp;ved=0ahUKEwi1tLz07I7PAhXI7xQKHScwBhMQsAQIHA#tbn=isch&amp;q=les+dunes+sch%C3%A9ma&amp;imgrc=z4YlxysF3rQIM%3A">https://www.google.dz/search?q=oran&amp;biw=1366&amp;bih=677&amp;tbm=isch&amp;tbo=u&amp;source=univ&amp;sa=X&amp;ved=0ahUKEwi1tLz07I7PAhXI7xQKHScwBhMQsAQIHA#tbn=isch&amp;q=les+dunes+sch%C3%A9ma&amp;imgrc=z4YlxysF3rQIM%3A</a>
<b>Fig04 :</b>	Les Falaises	<a href="https://www.google.dz/search?q=oran&amp;biw=1366&amp;bih=677&amp;tbm=isch&amp;tbo=u&amp;source=univ&amp;sa=X&amp;ved=0ahUKEwi1tLz07I7PAhXI7xQKHScwBhMQsAQIHA#tbn=isch&amp;q=Ruines+Romaines+tipaza&amp;imgrc=YFuZZ7z6DbJfM%3A">https://www.google.dz/search?q=oran&amp;biw=1366&amp;bih=677&amp;tbm=isch&amp;tbo=u&amp;source=univ&amp;sa=X&amp;ved=0ahUKEwi1tLz07I7PAhXI7xQKHScwBhMQsAQIHA#tbn=isch&amp;q=Ruines+Romaines+tipaza&amp;imgrc=YFuZZ7z6DbJfM%3A</a>
<b>Fig05 :</b>	Les Galets	<a href="https://www.google.dz/search?q=oran&amp;biw=1366&amp;bih=677&amp;tbm=isch&amp;tbo=u&amp;source=univ&amp;sa=X&amp;ved=0ahUKEwi1tLz07I7PAhXI7xQKHScwBhMQsAQIHA#tbn=isch&amp;q=les+galets+littoral+sch%C3%A9ma&amp;imgrc=zIGcuNuKV0TfJM%3A">https://www.google.dz/search?q=oran&amp;biw=1366&amp;bih=677&amp;tbm=isch&amp;tbo=u&amp;source=univ&amp;sa=X&amp;ved=0ahUKEwi1tLz07I7PAhXI7xQKHScwBhMQsAQIHA#tbn=isch&amp;q=les+galets+littoral+sch%C3%A9ma&amp;imgrc=zIGcuNuKV0TfJM%3A</a>
<b>Fig.06</b>	Tourisme De Santé; Hôtel Alliance Pornic Thalassothérapie FRANCE	<a href="https://www.google.dz/search?q=oran&amp;biw=1366&amp;bih=677&amp;tbm=isch&amp;tbo=u&amp;source=univ&amp;sa=X&amp;ved=0ahUKEwi1tLz07I7PAhXI7xQKHScwBhMQsAQIHA#tbn=isch&amp;q=Tourisme+De+Sant%C3%A9%3B+H%C3%B4tel+Alliance+Pornic++Thalassoth%C3%A9rapie+&amp;imgrc=tufKYrzSo0NiFM%3A">https://www.google.dz/search?q=oran&amp;biw=1366&amp;bih=677&amp;tbm=isch&amp;tbo=u&amp;source=univ&amp;sa=X&amp;ved=0ahUKEwi1tLz07I7PAhXI7xQKHScwBhMQsAQIHA#tbn=isch&amp;q=Tourisme+De+Sant%C3%A9%3B+H%C3%B4tel+Alliance+Pornic++Thalassoth%C3%A9rapie+&amp;imgrc=tufKYrzSo0NiFM%3A</a>
<b>Fig.07 :</b>	Tourisme Culturel; Ruines Romaine TIPAZA	<a href="https://www.google.dz/search?q=oran&amp;biw=1366&amp;bih=677&amp;tbm=isch&amp;tbo=u&amp;source=univ&amp;sa=X&amp;ved=0ahUKEwi1tLz07I7PAhXI7xQKHScwBhMQsAQIHA#tbn=isch&amp;q=falaise+sch%C3%A9ma&amp;imgrc=egp0HG9a6uyKoM%3A">https://www.google.dz/search?q=oran&amp;biw=1366&amp;bih=677&amp;tbm=isch&amp;tbo=u&amp;source=univ&amp;sa=X&amp;ved=0ahUKEwi1tLz07I7PAhXI7xQKHScwBhMQsAQIHA#tbn=isch&amp;q=falaise+sch%C3%A9ma&amp;imgrc=egp0HG9a6uyKoM%3A</a>
<b>Fig.08 :</b>	Port De Plaisance Saint-Martin-De-Ré Ile De Ré France	<a href="https://www.google.dz/search?q=oran&amp;biw=1366&amp;bih=677&amp;tbm=isch&amp;tbo=u&amp;source=univ&amp;sa=X&amp;ved=0ahUKEwi1tLz07I7PAhXI7xQKHScwBhMQsAQIHA#tbn=isch&amp;q=Port+Industriel+valparaiso+CHILI&amp;imgdii=Eesh2oP74R1T1M%3A%3BEesh2oP74R1T1M%3A%3BTKgh7I5xcUiTfM%3A&amp;imgrc=Eesh2oP74R1T1M%3A">https://www.google.dz/search?q=oran&amp;biw=1366&amp;bih=677&amp;tbm=isch&amp;tbo=u&amp;source=univ&amp;sa=X&amp;ved=0ahUKEwi1tLz07I7PAhXI7xQKHScwBhMQsAQIHA#tbn=isch&amp;q=Port+Industriel+valparaiso+CHILI&amp;imgdii=Eesh2oP74R1T1M%3A%3BEesh2oP74R1T1M%3A%3BTKgh7I5xcUiTfM%3A&amp;imgrc=Eesh2oP74R1T1M%3A</a>
<b>Fig.09 :</b>	Tourisme Balnéaire; Complexe Touristique Hammamet TUNISIE	<a href="https://www.google.dz/search?q=oran&amp;biw=1366&amp;bih=677&amp;tbm=isch&amp;tbo=u&amp;source=univ&amp;sa=X&amp;ved=0ahUKEwi1tLz07I7PAhXI7xQKHScwBhMQsAQIHA#tbn=isch&amp;q=Port+Industriel+valparaiso+CHILI&amp;imgdii=Eesh2oP74R1T1M%3A%3BEesh2oP74R1T1M%3A%3BTKgh7I5xcUiTfM%3A&amp;imgrc=Eesh2oP74R1T1M%3A">https://www.google.dz/search?q=oran&amp;biw=1366&amp;bih=677&amp;tbm=isch&amp;tbo=u&amp;source=univ&amp;sa=X&amp;ved=0ahUKEwi1tLz07I7PAhXI7xQKHScwBhMQsAQIHA#tbn=isch&amp;q=Port+Industriel+valparaiso+CHILI&amp;imgdii=Eesh2oP74R1T1M%3A%3BEesh2oP74R1T1M%3A%3BTKgh7I5xcUiTfM%3A&amp;imgrc=Eesh2oP74R1T1M%3A</a>

- Fig.10 :** Port Industriel valparaiso CHILI  
<https://www.google.dz/search?q=oran&biw=1366&bih=677&tbm=isch&tbo=u&source=univ&sa=X&ved=0ahUKEwi1tLz07I7PAhXI7xQKHScwBhMQsAQIHA#tbm=isch&q=Port+Industriel+valparaiso+CHILI&imgdii=Eesh2oP74R1T1M%3A%3BEesh2oP74R1T1M%3A%3BTKgh7I5xcUiTfM%3A&imgrc=Eesh2oP74R1T1M%3A>
- Fig.11 :** Entreprise Portuaire SKIKDA  
<https://www.google.dz/search?q=oran&biw=1366&bih=677&tbm=isch&tbo=u&source=univ&sa=X&ved=0ahUKEwi1tLz07I7PAhXI7xQKHScwBhMQsAQIHA#tbm=isch&q=Entreprise+Portuaire++SKIKDA&imgrc=5NVf9JtmIUOrpM%3A>
- Fig.12 :** La Ville Agricole TIPAZA  
 Google earth modifié par : auteur
- Fig.13 :** Les Terres Agricoles à TIPAZA  
 Auteur
- Fig.14 :** Développement Des Villes Littorales  
 Livre : Principe d'Aménagement Du Littoral  
 Modifié par : auteur
- Fig.15 :** Schéma De Développement Des Sites Plats  
 Auteur
- Fig.16 :** Développement Parallèle à La Mer De FLORIDA  
 Google map Modifié par : auteur
- Fig.17 :** Le Site Plat De MIAMI  
<https://www.google.dz/search?q=oran&biw=1366&bih=677&tbm=isch&tbo=u&source=univ&sa=X&ved=0ahUKEwi1tLz07I7PAhXI7xQKHScwBhMQsAQIHA#tbm=isch&q=miami&imgdii=0o16QM2uH6R7xM%3A%3B0o16QM2uH6R7xM%3A%3BXc9ZJs-HuzInM%3A&imgrc=0o16QM2uH6R7xM%3A>
- Fig.18 :** Schéma De Développement Des Sites Accidentés  
 Auteur
- Fig.19 :** Développement De La Ville D'Oran  
 Google map modifiée par : auteur
- Fig.20 :** Le Site Accidenté De La Ville D'Oran  
[https://www.google.dz/search?q=oran&biw=1366&bih=677&tbm=isch&tbo=u&source=univ&sa=X&ved=0ahUKEwi1tLz07I7PAhXI7xQKHScwBhMQsAQIHA#imgdii=2bSq9b7Yz2ID-M%3A%3B2bSq9b7Yz2ID-M%3A%3BfFYbe\\_7GQ4nbYM%3A&imgrc=2bSq9b7Yz2ID-M%3A](https://www.google.dz/search?q=oran&biw=1366&bih=677&tbm=isch&tbo=u&source=univ&sa=X&ved=0ahUKEwi1tLz07I7PAhXI7xQKHScwBhMQsAQIHA#imgdii=2bSq9b7Yz2ID-M%3A%3B2bSq9b7Yz2ID-M%3A%3BfFYbe_7GQ4nbYM%3A&imgrc=2bSq9b7Yz2ID-M%3A)
- Fig.21 :** Place KUBORN  
<https://www.google.dz/search?q=oran&biw=1366&bih=677&tbm=isch&tbo=u&source=univ&sa=X&ved=0ahUKEwi1tLz07I7PAhXI7xQKHScwBhMQsAQIHA#tbm=isch&q=Place+KUBORN+++++++&imgrc=y2MO2XNRDia5zM%3A>
- Fig.22 :** Boulevard De MONTREAL  
[https://www.google.dz/search?q=promenade+de+le+estaque+marseille+plan&bih=633&biw=1366&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjajl\\_GCi4\\_PAhWEORoKHctICZYQ\\_AUIBigB#tbm=isch&q=grece&imgdii=03rptF1nauQMTM%3A%3B03rptF1nauQMTM%3A%3Bu-709U6JTcBNUM%3A&imgrc=03rptF1nauQMTM%3A](https://www.google.dz/search?q=promenade+de+le+estaque+marseille+plan&bih=633&biw=1366&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjajl_GCi4_PAhWEORoKHctICZYQ_AUIBigB#tbm=isch&q=grece&imgdii=03rptF1nauQMTM%3A%3B03rptF1nauQMTM%3A%3Bu-709U6JTcBNUM%3A&imgrc=03rptF1nauQMTM%3A)

- Fig.23 :** Utilisation de la végétation <https://www.google.dz/search?q=Boulevard+De+MONTREAL+sch%C3%A9ma&bih=633&biw=1366&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjs9Z3Aho PAhVFNhoKHX7 DYkQ AUIB#tbm=isch&tbs=rimg%3ACaJVsd68q15gljgRpNKgYfMUgLOdHJv3f 1JZheG9qIhb7hKDx7L SJOe93t-jKxFU2oJJsnMrwlcMTsofSWIbYvXySoSCRgk0qBh8xSAEZpdQgH47AmWKhIJs50cm 1d 18lkRTMKwJmIGn3oqEgmF4b2qWFvuEhGtAx5C6won2CoSCYPHstKPR73eEeDxaG4nb4IEKhIJ36MrEVTtagkRml1CAfjsCZYqEgmycyu 1CVyZOxF77q0LAbNnOCosCSsh9JaVti9fJEZzqVCNc 1cL-&q=vegetation%20contre%20les%20vent&imgrc=HHK4tbOTStJchM%3A>
- Fig.24 :** Espace De Loisir Et l'Esplanade De l'ESTAQUE [https://www.google.dz/search?q=promenade+de+1%27estaque++marseille+plan&bih=633&biw=1366&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjal GCi4 PAhWEORoKHctICZYQ AUIBigB#tbm=isch&q=Beach+promenade%2C+Bodrum%2C+Mugla+Province%2C+TURKEY+\\*\\*\\*\\*\\*&imgrc=55Mc2JQVR2QpOM%3A](https://www.google.dz/search?q=promenade+de+1%27estaque++marseille+plan&bih=633&biw=1366&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjal GCi4 PAhWEORoKHctICZYQ AUIBigB#tbm=isch&q=Beach+promenade%2C+Bodrum%2C+Mugla+Province%2C+TURKEY+*****&imgrc=55Mc2JQVR2QpOM%3A)
- Fig.25 :** Beach promenade, Bodrum, Mugla Province, TURKEY <https://www.google.dz/search?q=promenade+de+1%27estaque++marseille+plan&bih=633&biw=1366&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjal GCi4 PAhWEORoKHctICZYQ AUIBigB#tbm=isch&q=%C3%A9rosion+sch%C3%A9ma&imgrc=IHN9IFtBqgcZoM%3A>
- Fig.26 :** Schéma de principe d'une CORNICHE <https://www.google.dz/search?q=promenade+de+1%27estaque++marseille+plan&bih=633&biw=1366&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjal GCi4 PAhWEORoKHctICZYQ AUIBigB#tbm=isch&q=submerssion+marine+sch%C3%A9ma&imgrc=7cg5H4OMjWzbnM%3A>
- Fig.27 :** Schéma d'érosion et solution de protection <https://www.google.dz/search?q=promenade+de+1%27estaque++marseille+plan&bih=633&biw=1366&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjal GCi4 PAhWEORoKHctICZYQ AUIBigB#tbm=isch&q=submerssion+marine+en+france&imgrc=5g8LBUCENHiY9M%3A>
- Fig.28 :** Schéma de la submersion marine <https://www.google.dz/search?q=promenade+de+1%27estaque++marseille+plan&bih=633&biw=1366&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjal GCi4 PAhWEORoKHctICZYQ AUIBigB#tbm=isch&q=submerssion+marine+sch%C3%A9ma&imgrc=lptjXnOTAXuGLM%3A>
- Fig.29 :** submersion marine à Anselles FRANCE <https://www.google.dz/search?q=promenade+de+1%27estaque++marseille+plan&bih=633&biw=1366&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjal GCi4 PAhWEORoKHctICZYQ AUIBigB#tbm=isch&q=submerssion+marine+sch%C3%A9ma&imgrc=IHN9IFtBqgcZoM%3A>
- Fig.30 :** Schéma Du Tsunami <https://www.google.dz/search?q=promenade+de+1%27estaque++marseille+plan&bih=633&biw=1366&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjal GCi4 PAhWEORoKHctICZYQ AUIBigB#tbm=isch&q=submerssion+marine+sch%C3%A9ma&imgrc=IHN9IFtBqgcZoM%3A>
- Fig.31 :** Tsunami De La THAILANDE 2004 <https://www.google.dz/search?q=promenade+de+1%27estaque++marseille+plan&bih=633&biw=1366&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjal GCi4 PAhWEORoKHctICZYQ AUIBigB#tbm=isch&q=submerssion+marine+sch%C3%A9ma&imgrc=IHN9IFtBqgcZoM%3A>

- Fig.32 :** Schéma Du Séisme [https://www.google.dz/search?q=promenade+de+l%27estaque++marseille+plan&bih=633&biw=1366&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwj al GCi4 PAhWEORoKHctICZYQ AUIBigB#tbm=isch&q=s%C3%A9isme+d%27annecy&imgrc=tP wkphkA2\\_RTrM%3A](https://www.google.dz/search?q=promenade+de+l%27estaque++marseille+plan&bih=633&biw=1366&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwj al GCi4 PAhWEORoKHctICZYQ AUIBigB#tbm=isch&q=s%C3%A9isme+d%27annecy&imgrc=tP wkphkA2_RTrM%3A)
- Fig.33 :** Tremblement de terre d'ANNECY [https://www.google.dz/search?q=promenade+de+l%27estaque++marseille+plan&bih=633&biw=1366&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwj al GCi4 PAhWEORoKHctICZYQ AUIBigB#tbm=isch&q=s%C3%A9isme+d%27annecy&imgrc=tP wkphkA2\\_RTrM%3A](https://www.google.dz/search?q=promenade+de+l%27estaque++marseille+plan&bih=633&biw=1366&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwj al GCi4 PAhWEORoKHctICZYQ AUIBigB#tbm=isch&q=s%C3%A9isme+d%27annecy&imgrc=tP wkphkA2_RTrM%3A)
- Fig.34 :** Schéma d'Isolation Thermique Pour Se Protéger De L'Humidité [http://www.cofapi.fr/isolation\\_thermique\\_exterie ure.html](http://www.cofapi.fr/isolation_thermique_exterie ure.html)
- Fig.35 :** Bandes Délimitées Par La Loi 02-02 Du 05-02-2002 [livre Droit d'Urbanisme](#)
- Fig.36 :** Utilisation des balcons; des grandes ouvertures et des terrasses [auteur](#)
- Fig.37 :** Utilisation des ouvertures urbaines [auteur](#)
- Fig.38 :** Utilisation des brises soleil [auteur](#)
- Fig.39 :** Utilisation de la couleur bleu et blanche Grèce <https://www.google.dz/search?q=promenade+de+l%27estaque++marseille+plan&bih=633&biw=1366&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwj al GCi4 PAhWEORoKHctICZYQ AUIBigB#tbm=isch&q=grece&imgdii=03rptF1nauQMTM%3A%3B03rptF1nauQMTM%3A%3Bu-709U6JTcBNUM%3A&imgrc=03rptF1nauQMTM %3A>
- Fig.40 :** Utilisation de la brique monomur et de l'isolation Thermique <http://www.batiproduits.com/fiche/produits/brique-monomur-a-isolation-integree-p69118128.html>
- Fig.41 :** Utilisation du béton de chanvre <https://www.google.dz/search?q=promenade+de+l%27estaque++marseille+plan&bih=633&biw=1366&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwj al GCi4 PAhWEORoKHctICZYQ AUIBigB#tbm=isch&q=structure+en+bois&imgrc=HpVXf8nviYml gM%3A>
- Fig.42 :** Utilisation de la structure en bois <http://www.terrevivante.org/600-construire-en- chanvre.htm>
- Fig.43 :** Utilisation de la pierre <https://www.google.dz/search?q=promenade+de+l%27estaque++marseille+plan&bih=633&biw=1366&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwj al GCi4 PAhWEORoKHctICZYQ AUIBigB#tbm=isch&q=la+pierre+de+construction&imgrc=zQZow -Dldx6mM%3A>
- Fig.44 :** Utilisation du double vitrage <http://www.tryba.com/isolation-thermique>
- Fig.45 :** Eviter l'acier a cause de la corrosion <https://www.google.dz/search?q=promenade+de+l%27estaque++marseille+plan&bih=633&biw=1366&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEw jal GCi4 PAhWEORoKHctICZYQ AUIBigB#tbm=isch&q=corrosion+de+l%27acier&imgrc=OHvC9 47If60KxM%3A>

<b>Fig.46 :</b> Vue sur les ruines romaines à TIPAZA	<a href="https://www.flickr.com/photos/26034413@N04/4296095529">https://www.flickr.com/photos/26034413@N04/4296095529</a>
<b>Fig.47 :</b> Situation de TIPAZA par rapport a ALGER	<a href="http://decoupageadministratifalgerie.blogspot.com/2014/09/monographie-de-la-wilaya-de-tipaza.html">http://decoupageadministratifalgerie.blogspot.com/2014/09/monographie-de-la-wilaya-de-tipaza.html</a>
<b>Fig.48 :</b> Vue sur le mont de Chenoua ; les terres agricoles et la mer méditerranée	<a href="http://face-a-face.blogs.nouvelobs.com/archive/2011/06/index.html">http://face-a-face.blogs.nouvelobs.com/archive/2011/06/index.html</a>
<b>Fig.49 :</b> Complexe de matares	Auteur
<b>Fig.50 :</b> La corne d'or	Auteur
<b>Fig.51 :</b> Le C.E.T	Auteur
<b>Fig.52 :</b> Situation territoriale de la ville de TIPAZA	Google earth modifié par : auteur
<b>Fig.53 :</b> Situation régionale de la ville de TIPAZA	<a href="http://tipaza.typepad.fr/mon_weblog/wilaya_de_tipaza/page/5/">http://tipaza.typepad.fr/mon_weblog/wilaya_de_tipaza/page/5/</a>
<b>Fig.54 :</b> Périmètre urbain de la ville de TIPAZA	Google earth modifié par : auteur
<b>Fig.55 :</b> Accessibilité de la ville de TIPAZA	Google earth modifié par : auteur
<b>Fig.56 :</b> Époque phénicienne 5ème et 6ème siècle avant J.C	musée de Tipasa
<b>Fig.57 :</b> L'ÉPOQUE MAURE 146 AVANT J.C	musée de Tipasa
<b>Fig.58 :</b> Deuxième noyau "150après JC 450aprèsJC"	musée de Tipasa
<b>Fig.59 :</b> Epoque vandale (430 après J.C) et byzantine (533 après J.C)	musée de Tipasa
<b>Fig.60 :</b> Projet de DEMONCHY 1854	musée de Tipasa
<b>Fig.61 :</b> Parcellaire de projet demonchy	musée de Tipasa
<b>Fig.62 :</b> Parcellaire de projet demonchy	musée de Tipasa
<b>Fig.63 :</b> L'église de TIPAZA	<a href="http://www.vitamedz.org/l-eglise-de-tipaza/Photos_15407_5154_42_1.html">http://www.vitamedz.org/l-eglise-de-tipaza/Photos_15407_5154_42_1.html</a>
<b>Fig.64 :</b> La mairie(APC)	<a href="http://www.delcampe.net/fr/collections/cartes-postales/algerie-autres-villes/tipaza-en-photo-la-mairie-algerie-333887341.html">http://www.delcampe.net/fr/collections/cartes-postales/algerie-autres-villes/tipaza-en-photo-la-mairie-algerie-333887341.html</a>
<b>Fig.65 :</b> la ville de Tipaza en 1925	révision du PDAU 2006
<b>Fig.66:</b> TIPAZA en 1948	révision du PDAU 2006
<b>Fig.67 :</b> Port de TIPAZA	<a href="http://tipaza.typepad.fr/mon_weblog/tourisme/page/10/">http://tipaza.typepad.fr/mon_weblog/tourisme/page/10/</a>
<b>Fig.68 :</b> TIPAZA entre 1958 et 1962	révision du PDAU 2006
<b>Fig.69 :</b> Carte De Synthèse (Tissus Urbains Existants)	Auteur
	Thèse

<b>Fig.70 :</b> Carte de la température et l'humidité à TIPAZA	Thèse
<b>Fig.71 :</b> Carte de la pluviométrie de TIPAZA	google earth modifié par : auteur
<b>Fig.72 :</b> Les vents dominants à TIPAZA	PDAU de TIPAZA
<b>Fig.73 :</b> Carte du réseau hydrographique de TIPAZA	PDAU de TIPAZA
<b>Fig.74 :</b> Relief de la ville de TIPASA	PDAU de Tipaza
<b>Fig.75 :</b> Carte de zonage sismique du territoire national	Thèse
<b>Fig.76 :</b> Carte du système viaire et des nœuds de la ville De TIPAZA	Cadastre d'ALGER
<b>Fig.77 :</b> Carte du gabarit de la ville des TIPAZA	Cadastre d'ALGER
<b>Fig.78 :</b> Carte de l'état de bâti de la ville des TIPAZA	PDAU modifié par : auteur
<b>Fig.79 :</b> Carte de la densité du bâti de la ville des TIPAZA	PDAU modifié par : auteur
<b>Fig.80 :</b> Carte du type de bâti de la ville des TIPAZA	PDAU modifié par : auteur
<b>Fig.81 :</b> Carte de typologie de l'habitat de la ville des TIPAZA	PDAU modifié par : auteur
<b>Fig.82 :</b> Carte de la grille des équipements de TIPAZA	PDAU modifié par : auteur
<b>Fig.83 :</b> Carte de synthèse	PDAU modifié par : auteur
<b>Fig.84 :</b> Carte Des entités de la ville de TIPAZA	Google earth modifié par : auteur
<b>Fig.85 :</b> L'Entité d'extension EST	PDAU modifié par : auteur
<b>Fig.86:</b> Délimitation de l'entité d'extension EST	PDAU modifié par : auteur
<b>Fig.87 :</b> Accessibilité et nœuds de l'entité d'extension EST	PDAU modifié par : auteur
<b>Fig.88 :</b> Carte Gabarit de l'entité d'extension EST	PDAU modifié par : auteur
<b>Fig.89 :</b> Carte bâti non- bâti de l'entité d'extension EST	PDAU modifié par : auteur
<b>Fig.90 :</b> État de bâti de l'entité d'extension EST	PDAU modifié par : auteur
<b>Fig.91 :</b> Type de bâti de l'entité d'extension EST	PDAU modifié par : auteur
<b>Fig.92 :</b> Fonctionnement de l'entité d'extension EST	BET
<b>Fig.93 :</b> Carte des principes	BET
<b>Fig.94 :</b> Carte Le dédoublement de vois du projet SAYADA	BET
<b>Fig.95 :</b> Carte la place centrale du projet SAYADA	PDAU modifié par : auteur
<b>Fig.96 :</b> Parking extérieur du projet SAYADA	PDAU modifié par : auteur
<b>Fig.97 :</b> Plan de zoning	PDAU modifié par : auteur
<b>Fig.98 :</b> Schéma de principe	Auteur
<b>Fig.99 :</b> Programme proposé	PDAU modifié par : auteur
<b>Fig.100 :</b> Coupe schématique sur le cimetière	PDAU modifié par : auteur

CHAPITRE 01:  
**INTRODUCTION**



**CHAPITRE 02 :**  
**ETAT DES**  
**CONNAISSANCES**

**CHAPITRE 03 :**  
**CAS D'ETUDE**

**CHAPITRE 04 :**  
**INTERVENTION**  
**URBAINE**

## 1-1- Introduction générale :

**« La mer nous fascine, la mer a toujours présenté à l'homme un mystère abstrait et des horizons à conquérir, une source d'espoirs et d'admiration »**

**Christophe COLOMB.**

La ville littorale ; riche en histoire est d'une beauté époustouflante ; apparait de nos jours complexe et vulnérable ; vu les risques naturelles ; son urbanisation galopante ; le bouleversement de ses activités économiques et l'empiètement de ses plages .Ces phénomènes naturels et actions humaines dans ce milieu fragile entraînent un aménagement spécifique , qui ne peut se concevoir sans une réelle prise en compte de la présence de la mer et des potentialités naturelles; sociales et économiques . Toutes fois; le littoral garde ses aspects attrayants et fascinants offert par la beauté de son paysage, sa diversité, son climat, la mer, les plages et les montagnes.

Avec 1200 km de cote le littoral algérien a été depuis l'antiquité l'espace le plus sollicité; Son climat et sa géographie ainsi que la présence de la mer ont favorisé son corollaire à l'urbanisation ; 70% de la population; soi plus de 15 million d'habitant sont concentré en forte proportion dans les grandes villes côtières a savoir Alger, Oran et Annaba ainsi que d'autres villes moyennes comme Skikda, Mostaganem et Bejaia sur a peine 4% du territoire national

A cet effet L'urbanisation du littoral mérite plus d'attention et une bonne mise en valeur de ces potentialités à travers une réglementation adaptée aux spécificités et aux particularités du littoral.

Parmi les options proposés pour les étudiants du MASTER ; notre choix a été porté vers l'option **AZUL « ARCHITECTURE EN ZONE URBAINE LITTORIALE »** afin de redonner a la ville littoral son image attractive et a l'urbanisme et l'architecture sa spécificité

## 1-2- Problématique :

L'Algérie fait face à l'instant à des menaces (changement climatiques ; perte de la valeur des particularités du littoral ;le besoin important en logement ...) considérables pour le développement durable surtout dans le cas des villes littorales

L'extension anarchique des villes à créer de nombreux problèmes dont la saturation des villes algériennes qui a influencé directement sur la qualité de la vie des algériens

Les villes littorales algériennes à caractère touristique et culturelle souffrent d'un manque d'attractivité et de la perte de la valeur de ses éléments Culturelles ainsi que le besoin important en logement et aux équipements sociaux et économiques

De se fait les problèmes qui s'imposent sont :

- Comment récupérer l'image et le statut de la ville littorale(Tipasa) en tant que patrimoine mondial ?
- Comment intégrer une optique de durabilité dans un milieu littoral ?
- Comment redynamiser la cohérence socio-économique toute en préservant l'environnement littoral?
- Comment redonner à une ville littorale a caractère touristique et culturel son image et son attractivité ?
- Comment redonner a ces villes leurs image architecturale et urbanistique ainsi que la vie agréable que jouissent autrefois ?

### **1-3- Hypothèse :**

- Réfléchir dans une démarche de développement durable pour une meilleure protection et une mise en valeur des potentialités de nos espaces littoraux
- Il nous a semblé que l'habitat durable intégré aux commerces et aux services entouré d'équipements touristiques ; culturels et éducatifs est la meilleur solution d'aménagement afin de répondre à la problématique du développement durable ; social ; et économique
- Le renforcement et la bonne répartition des équipements et services qui structurent les différents pôles urbains.
- La mise en valeur et la revalorisation des sites historiques
- Développement de nouveaux pôles et assurer leurs bonnes articulations

### **1-4- Objectifs :**

- Donner un nouveau souffle a la ville littorale
- garder l'aspect d'être tous près de la mer
- Répondre aux besoins des habitants et des touristes ainsi qu'à l'économie de la ville en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire.
- redonner l'aspect culturel a la ville touristique
- améliorer l'économie de la ville
- Mettre en œuvre une qualité architecturale et urbaine qui améliore la qualité de vie des citoyens.
- La mis en valeur de la ville littorale à savoir son histoire ; son emplacement ainsi que son patrimoine culturel

## 1-5- Choix et présentation de l'option AZUL (Architecture en Zone Urbaine Littorale) :



Fig. 01 : La ville d'Oran en Algérie " 2<sup>ème</sup> ville littorale a vocation touristique "

Notre choix d'intervention en zones urbaines littorales a été motivé par des particularités significatives qui distinguent ces zones du reste du territoire.

C'est l'option qui s'intéresse au rapport site/projet, et qui nous permet de développer une connaissance sur le littoral, mettre en valeur ces particularités; en tenant compte de la présence de la mer qui lui conféré une notoriété et une attractivité. A ce titre, Nous citons en exemple l'expression de l'architecte Français Jean Nouvel ;

**« ..., chaque lieu, voire même chaque quartier, a son architecture »**

C'est à partir de ce constat que notre option **AZUL** travaille pour développer une approche qui prend en considération les particularités significatives de la ville littorale dans la manière de penser ,de produire et d'organiser cet espace.

## 1-6- Objectifs :

On s'appuie dans notre étude sur les particularités des villes littorales et leurs impacts sur la production architecturale et urbanistique et également identifier les problèmes que vivent les villes littorales aujourd'hui particulièrement sur le plan architectural et urbanistique.

En arrivant à travers cette étude à trouver une méthodologie d'aménagement du littoral dans une démarche de développement durable qui se traduit par :

- Maitriser le rapport ville/mer et site/projet
- Une meilleure adaptation et intégration aux particularités des sites littoraux.
- Etablir un équilibre entre les objectifs de protection et la nécessité du développement (économique; touristique; urbain; etc.)

- Une protection et une mise en valeur de manière judicieuse pour un développement durable des potentialités de nos espaces littoraux
- Améliorer la qualité architecturale et urbanistique des milieux littoraux ainsi que la qualité de vie de ces villes.
- Redonner à la Ville littorale son image et attractive qu'elle jouissent autrefois
- Apprendre à aborder l'architecture dans ses différentes dimensions à savoir l'édifice ; la ville ; l'histoire ; la mer ; l'environnement ; ainsi que les potentialités du site

❖ Pour cela on doit faire une recherche thématique sur les particularités des villes littorales

## 2-1- Objectif :

- Avoir un complément de connaissances sur la ville littorale, particulièrement sur le plan architectural et urbanistique. Elle sera consacrée à l'identification des indicateurs qui ont marqué la production architecturale et urbanistique des villes littorales
- Elle nous permettra de créer une architecture harmonieuse aménagée et adaptée à son environnement en préservant son patrimoine naturel et culturel reflétant la vie socio-économique des villes littorales

## 2-2- Le littoral en général :

Comme le définit LAROUSSE est une zone sinueuse ou s'établit le contact entre la mer ou le lac et la terre ; c'est un terme a un sens plus large que le rivage ou la cote qui désigne les domaines du littoral soumises directement ou indirectement à l'action de la mer.(1)

## 2-3- Le littoral Algérien :

Comme le définit la loi du littorale; il englobe l'ensemble des îles ; ilot ; le plateau continental ainsi qu'une bande de terre d'une largeur minimale de 800m longeant la mer.

Il s'étend sur 1 200km bordé de la mer méditerranée regroupant toutes les grandes villes sur son territoire à savoir Alger ; Oran ; et Annaba .La diversité et la richesse du patrimoine historique, culturel, naturel et paysager fait de cette région l'une des plus touristique du pays.



Fig 02. Le littoral Algérien

Source : Google map 2016

Modifiée par : Auteur

La Cote Algérienne



## 2-4- La Ville Littorale :

Présente à travers son emplacement spécifique (point de contact terre et mer), des particularités climatiques, économiques, sociales et leurs impacts sur son architecture et son urbanisme qu'on ne trouve pas dans d'autres villes; le rapport entre le site et la ville influe sur la production urbaine et architecturale ainsi que l'activité de ces villes et la taille de sa population

C'est un espace attractif, propices aux différents flux (échanges commerciaux, déplacements...), il accueille actuellement la majorité de l'humanité, nombre d'agglomérations et de nombreuses activités.

❖ La proximité de l'eau développe un environnement particulier à savoir :

2-4-1- Les Dunes : C'est des formes d'accumulation du sable d'origine éolienne (vent) formé le long du littoral

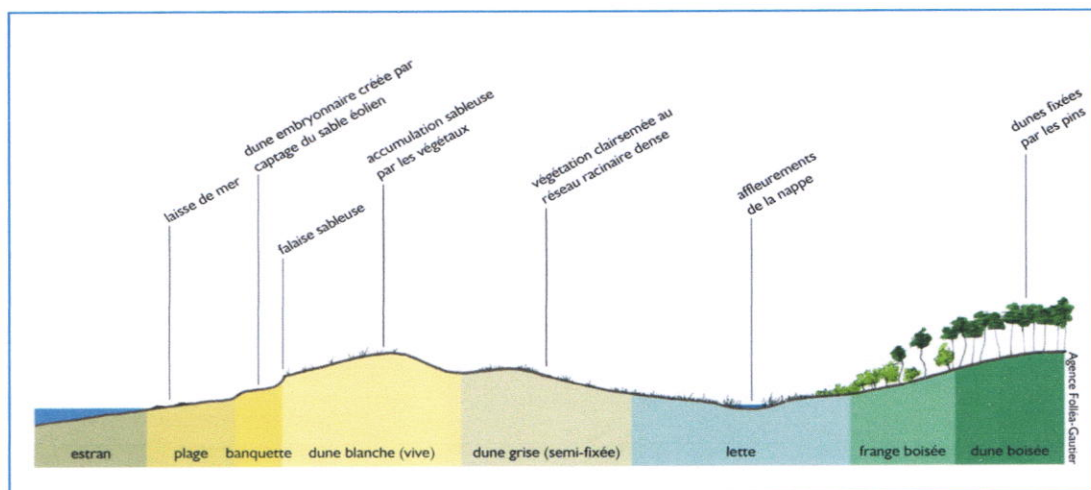


Fig. 03 : Type Des Dunes Littorales

2-4-2- Les Falaises : C'est des formes d'érosion marine le long du littoral dépendent de la nature du sol

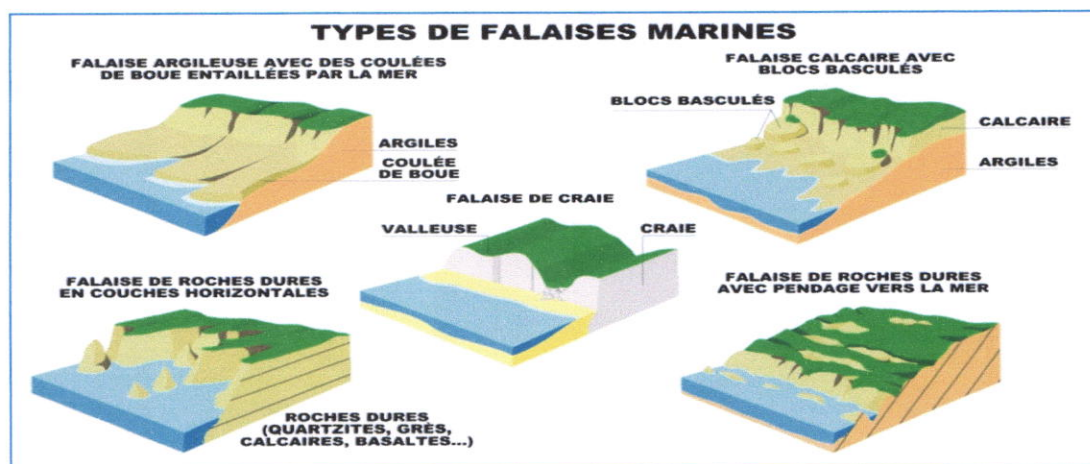


Fig. 04 : Les Falaises

**2-4-3- Les Galets** : C'est des fragments de sable à l'aspect arrondi et lisse à des dimensions différentes a cause du balancement des marées et l'énergie des vagues car; en direction du large l'hydrodynamisme diminue et la taille des matériaux aussi (1)

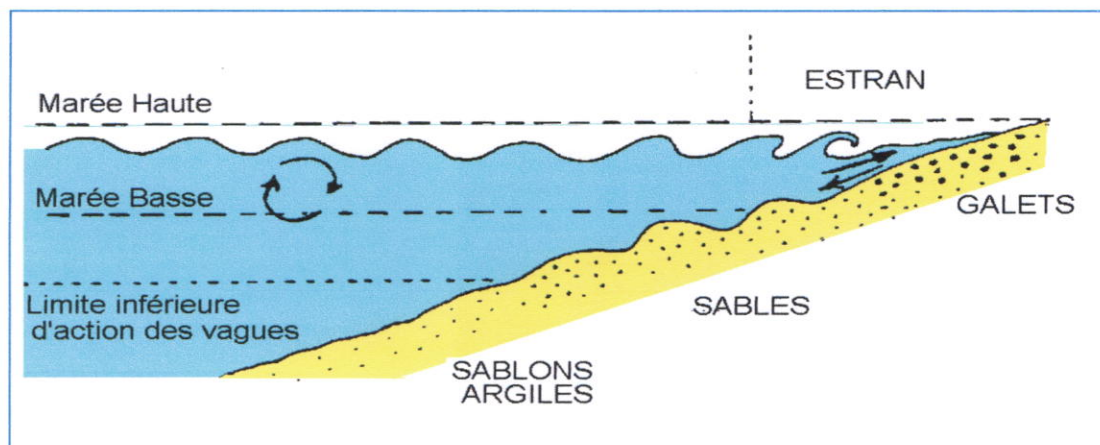


Fig. 05 : Les Galets

## 2-5- Classification des villes littorales :

Il se développe dans les villes littorales un paysage urbain ainsi qu'un type d'aménagement et des infrastructures particuliers qui ne se trouvent pas dans d'autres villes; ces types d'infrastructures dépendent de la taille de la ville (grande; moyenne; petite) ainsi qu'à sa vocation (**Ville touristique, Ville industrielle, Ville Agricole**)

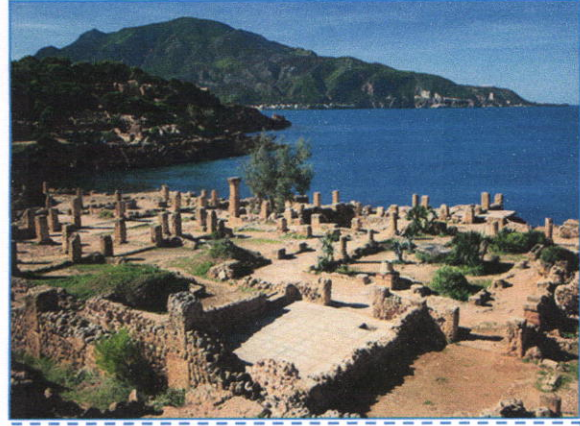
### 2-5-1- Les villes à vocation touristique :

L'aménagement des villes côtières touristiques est caractérisé par le développement d'une architecture et d'un urbanisme composé d'espaces de loisirs; de distraction; de consommation et de santé géré et planifié par l'installation et la mise en place d'infrastructures et des équipements spécialisés beaucoup plus touristiques: ports de plaisance ; marinas (station balnéaire aménagée autour d'un port de plaisance); hôtels; terrains de golfs et de tennis; piscines; etc. ainsi que les infrastructures de transport (autoroutes, aéroports) pour faciliter l'accès des estivants.

Le tourisme est souvent une ressource économique locale; rattaché aux activités de loisirs et à la santé, Les principaux types de tourisme que connaît les villes littorales sont : le tourisme balnéaire; de santé et culturel.



**Fig. 06 :** Tourisme De Santé; Hôtel Alliance  
Pornic Thalassothérapie FRANCE



**Fig. 07:** Tourisme Culturel; Ruines Romaines  
TIPAZA



**Fig. 08:** Port De Plaisance Saint-Martin-De-Ré  
Ile De Ré FRANCE



**Fig. 09:** Tourisme Balnéaire; Complexe  
Touristique Hammamet TUNISIE

### 2-5-2- Les villes à vocation commercial et industriel :

L'impact de ces villes est de donner forme à un paysage architectural et urbanistique beaucoup plus commercial et/ou industriel composé de bâtiments commerciaux; de l'habitat collectif et d'aires de stockage entrepôts; port de pêche; port de commerce etc.



**Fig. 10:** Port Industriel valparaiso CHILI



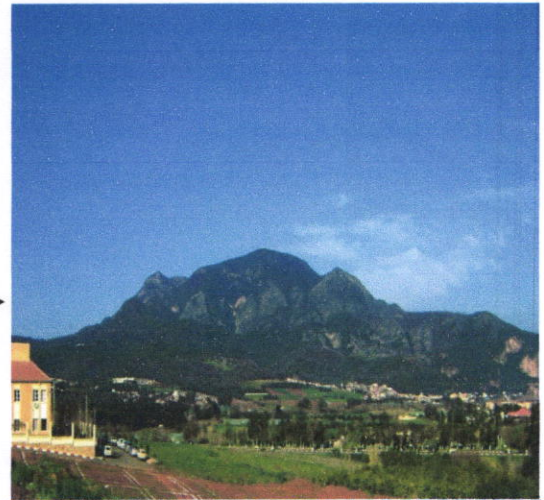
**Fig. 11:** Entreprise Portuaire SKIKDA

### 2-5-3-Les villes a vocation agricole :

En plus de la présence des terres agricoles on trouve aussi des maisons individuelles (des fermiers) et des ports de pêche, tel que la ville de TIPAZA



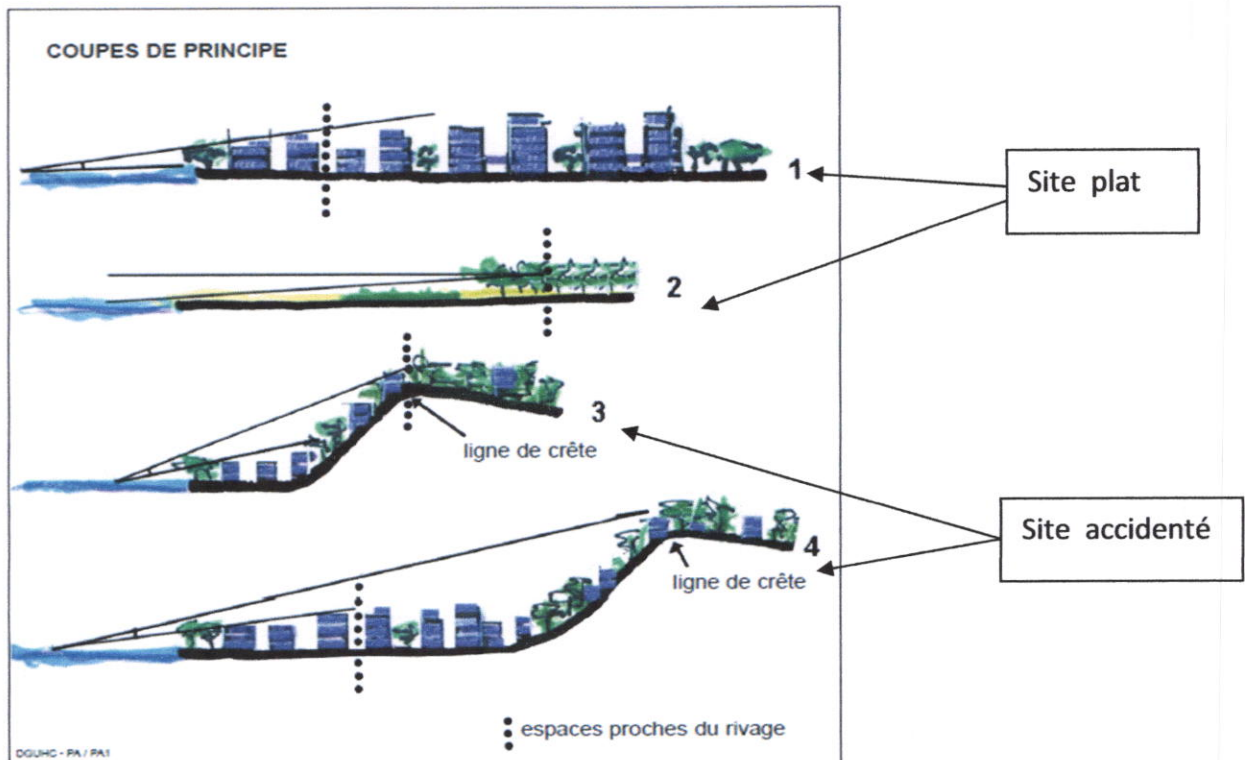
**Fig. 12:** La Ville Agricole TIPAZA



**Fig. 13:** Les Terres Agricoles à TIPAZA

## 2-6- Particularités Des Villes Littorales Sur Le Plan Urbanistique :

### 2-6-1- Le Développement Urbain :



**Fig.14 :** Développement Des Villes Littorales

2-6-1-1- Parallèle a la mer :\_c'est le cas le plus courant notamment dans les sites plats ; ou la ville se développe parallèlement à la mer et la prend comme orientation pour projeter l'habitat, déterminer les axes urbains et les angles de vue ; Cette organisation a pour but de:

✓ Profiter de la ventilation naturelle ; les percés visuelles ; ainsi l'esprit de l'homme d'être en face à la mer

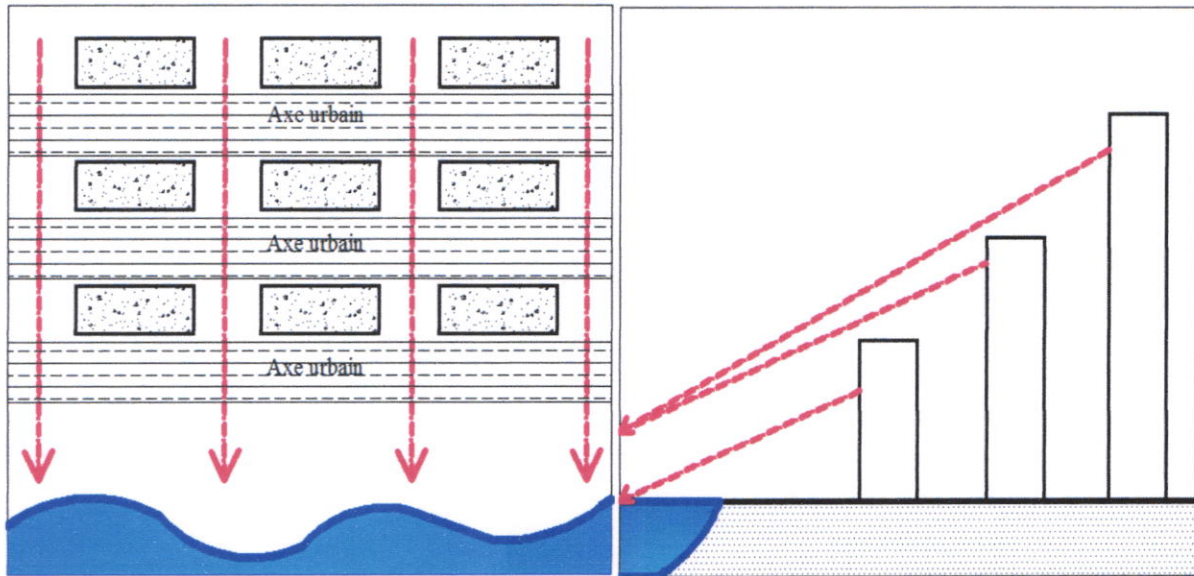


Fig.15 : Schéma De Développement Des Sites Plats

❖ Le développement de la ville de FLORIDA se fait parallèlement à la mer par la création des grands axes urbains parallèles à la cote reliés par des voies mécaniques perpendiculaires assurant la vue panoramique vers la mer



Fig.16 : Développement Parallèle à La Mer De FLORIDA

— Les Grands Boulevards Urbains



Fig.17 : Le Site Plat De MIAMI

### 2-6-1-2- Dans plusieurs directions :

c'est le cas le plus courant notamment dans les sites accidentés d'où la présence des obstacles (les cours d'eau, les montagnes, forêts, rochers, ainsi que zones comme les zones militaires, les sites protégés et les terres agricoles) qui peuvent réorienter l'urbanisation des villes littorales selon plusieurs directions ;Ce développement a comme avantage de :

- ✓ Créer des percées visuelles vers la mer
- ✓ Construire par dégradation selon la morphologie du site afin d'éviter certains dégâts des villes littorales
- ✓ S'adapter aux obstacles naturels et/ou artificiels

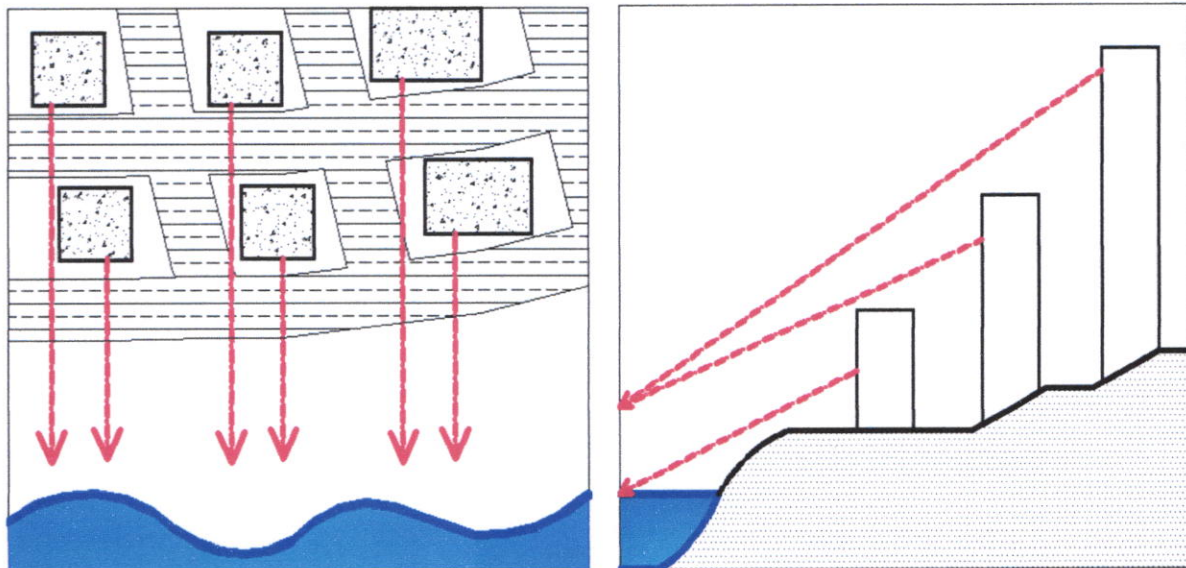


Fig.18 : Schéma De Développement Des Sites Accidentés

Source : auteur

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE



**UNIVERSITE - BLIDA 1 -**

**INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME**

**MÉMOIRE EN VUE D'OBTENTION DE MASTER EN ARCHITECTURE**

**OPTION : ARCHITECTURE EN ZONE URBAINE LITTORALE**

**Porteur du master : Mr. ICHBOUBENE Yousef**

**PROJET : 71 Logements Haut Standing Intégrés Aux Commerces Et Aux Services**

**« Pour Redonner à La Ville Romaine \*TIPAZA\* Son Image**

***Touristique Attractive »***

Elaboré par :

**Mme. MEROUANE Hanane**  
**Mlle. KENNANE Nesrine**

Encadré par :

**Mr : DERDER Mustapha**

**Mr : BELLILA Zoubir**

**Mr : BRADAI Azzedine**

**Mr : BOUROUGAA Mahdi**

Année universitaire : 2015/2016

**INTERVENTION  
ARCHITECTURAL**



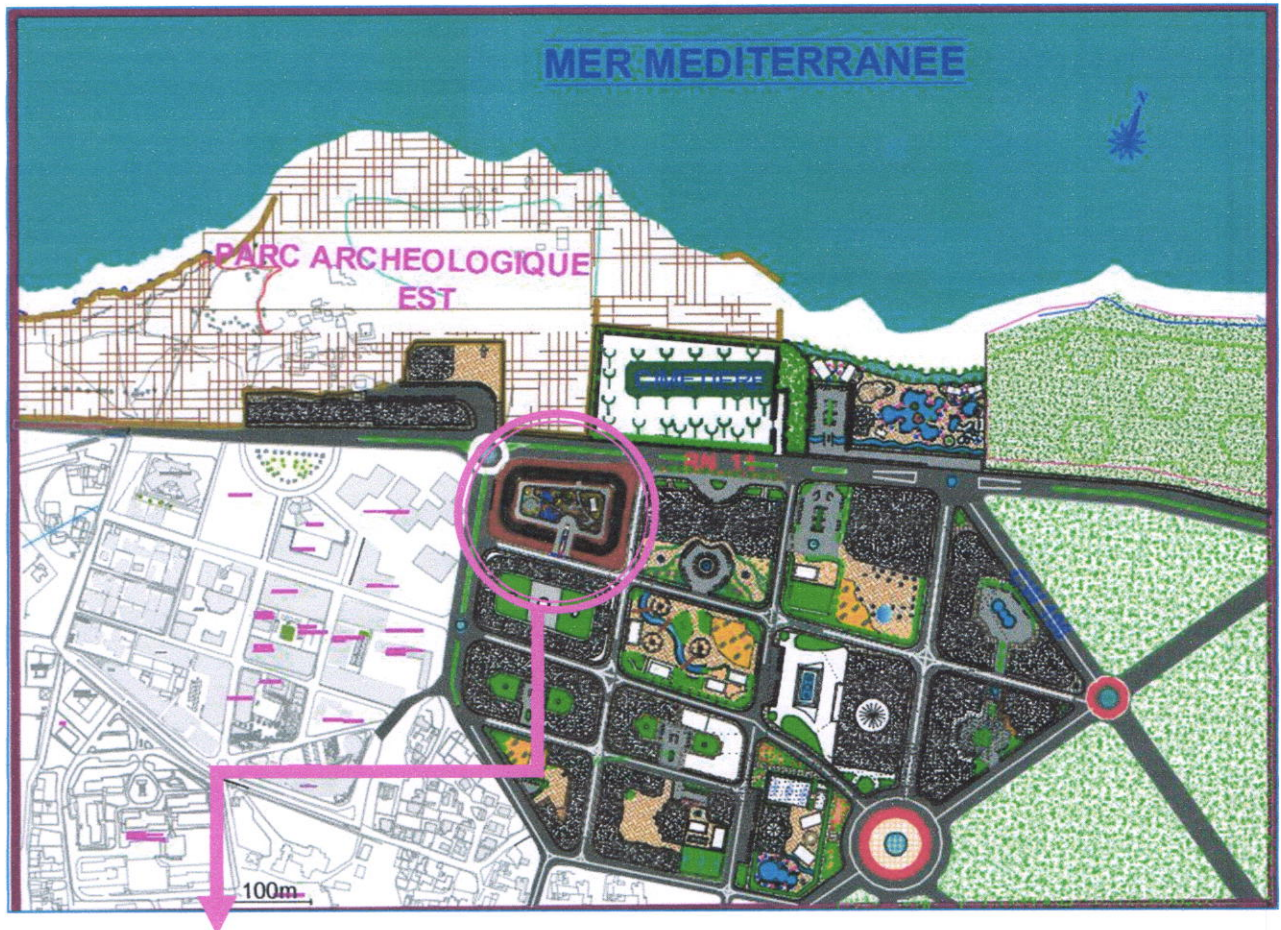
## TABLE DES MATIERES :

1- Choix du thème HABITAT en Zone Urbaine Littoral.....	01
2- choix du projet architectural .....	01
3- objectif .....	01
4- Références architecturales .....	02
5- Plan de masse .....	03
6-Plan sous-sol .....	05
7-Plan d'assemblage RDC .....	05
8- plan d'assemblage étage R+1 .....	06
9- Plans étages courants .....	06
10-les coupes.....	21
11-les façades.....	22
12- les vues 3D.....	23

## 1- Choix du thème HABITAT en Zone Urbaine Littorale :

Notre choix a été porté vers le thème habitat pour les raisons suivantes :

- L'habitat c'est l'exigence primaire de tous les êtres humains
- Le besoin important en matière d'habitat a caractère locatif ou permanent



## 2- choix du projet architectural :

Nous avons choisi comme projet l'Habitat Intégré aux commerces et aux services a la continuité de la RN11 et la voie qui mène vers la wilaya pour les raisons suivantes :

- C'est le thème du master choisi
- Sa situation angulaire à proximité du centre arabo-culturel
- La vue panoramique agréable sur la mer méditerranée et le parc archéologique le mont chenoua et la place centrale
- Son emplacement sur le grand boulevard (RN11)

### 3- objectif :

- Assurer la liaison et la continuité avec le pole administratif et éviter la rupture fonctionnelle entre eux
- Réanimer la RN11 par du commerce et des services
- Assurer les vues dégagées vers la me

### 4- Références architecturales :

Nous avons choisi le projet SAYADA de Mostaganem comme référence architecturale d'où le traitement compact d'angle de forme circulaire ainsi que le traitement de façade en utilisant la forme des vagues dans les balcons référence à la mer



Traitement d'angle du projet SAYADA

Source : BET modifié par : auteur

L'utilisation des colonnes le long de la galerie dans la résidence de Belvédère



Utilisation des colonnes le long de la galerie du projet

Source : BET modifié par : auteur

## 5- Plan de masse :

Nous nous sommes basées sur le principe de l'ilot fermé afin de profiter le maximum de la RN11 pour cela nous avons créé une façade urbaine alignée le long du grand boulevard

Le plan de masse est composé de logements collectifs à caractère locatif intégré aux commerces au niveau du RDC et de deux blocs administratifs sur la RN11 répondant à la contrainte du cimetière à l'est et assurant la continuité avec le pôle administratif à l'ouest ; ainsi qu'une place centrale étant espace de loisir ; de jeux ; de repos et de détente semi publique doter de quarts accès piétones sous pilotis sur deux niveaux ; l'accès Nord-ouest sud-est marque un cheminement exceptionnel allant de l'entrée du parc archéologique vers la place centrale du plan d'aménagement la partie extérieur est dotée de colonnes romaines le long de la galerie marquant l'histoire et la culture de la ville

Le projet est doté d'un parking sous-sol avec des escaliers menant vers l'esplanade

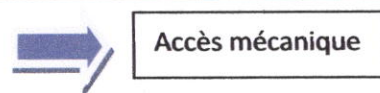
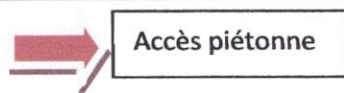
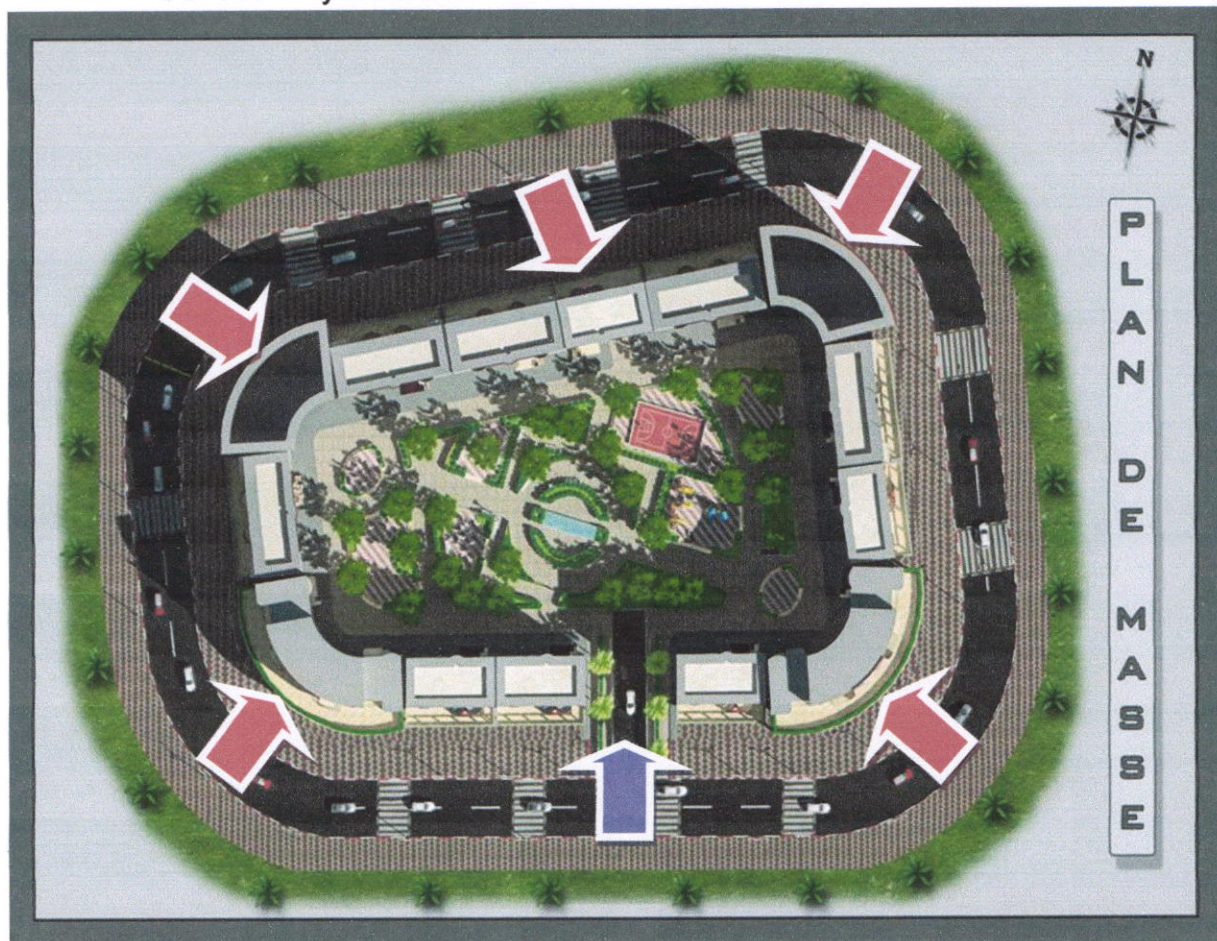
L'accès mécanique à l'intérieur du projet est interdite à part celle d'urgence pour les raisons de sécurité

L'accès aux services et aux locaux commerciaux se fait par l'extérieur et aux logements à l'intérieur de l'esplanade par un espace semi privé et par un escalier à deux volets

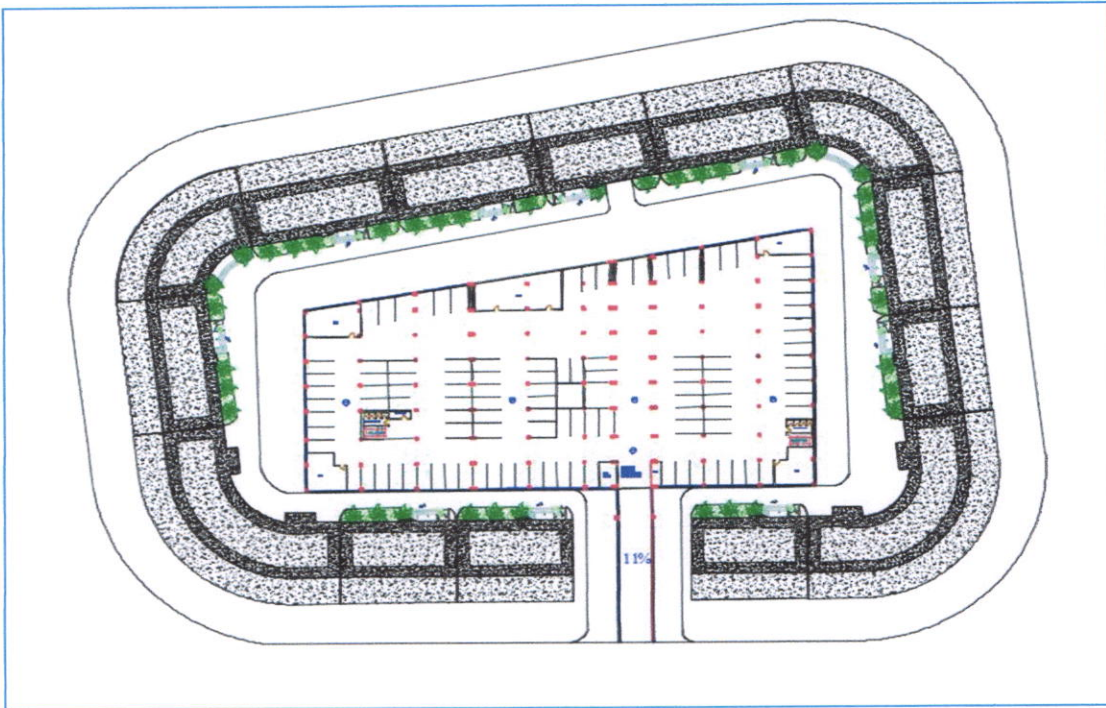
Le gabarit du projet varie entre R+4 et R+5 ne dépassant pas les vingtaines de mètres comme le recommande le POS

**Fiche technique :**

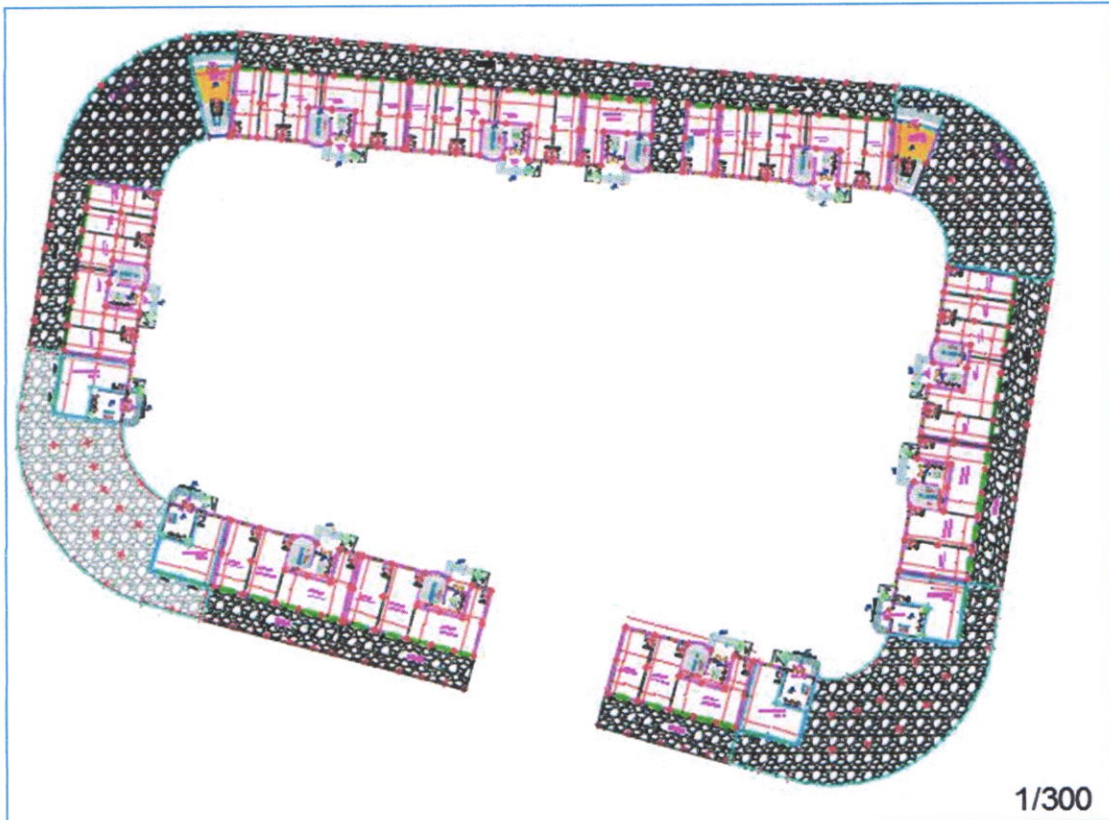
- Superficie du terrain =2ha
- Nombre de bloc=16
- Nombre de logement=71
- COS=40%
- Nombre de locaux=63
- Surface moyenne d'un locale =35 m<sup>2</sup>
- Nombre de bureaux=48
- Surface moyenne d'un bureau =40 m<sup>2</sup>
- Nombre de place du parking=120
- Nombre de logement F3=27
- Surface moyenne d'un F3=120 m<sup>2</sup>
- Nombre de logement F4=29
- Surface moyenne d'un F4=166 m<sup>2</sup>
- Nombre de logement F6=15
- Surface moyenne d'un F6=200 m



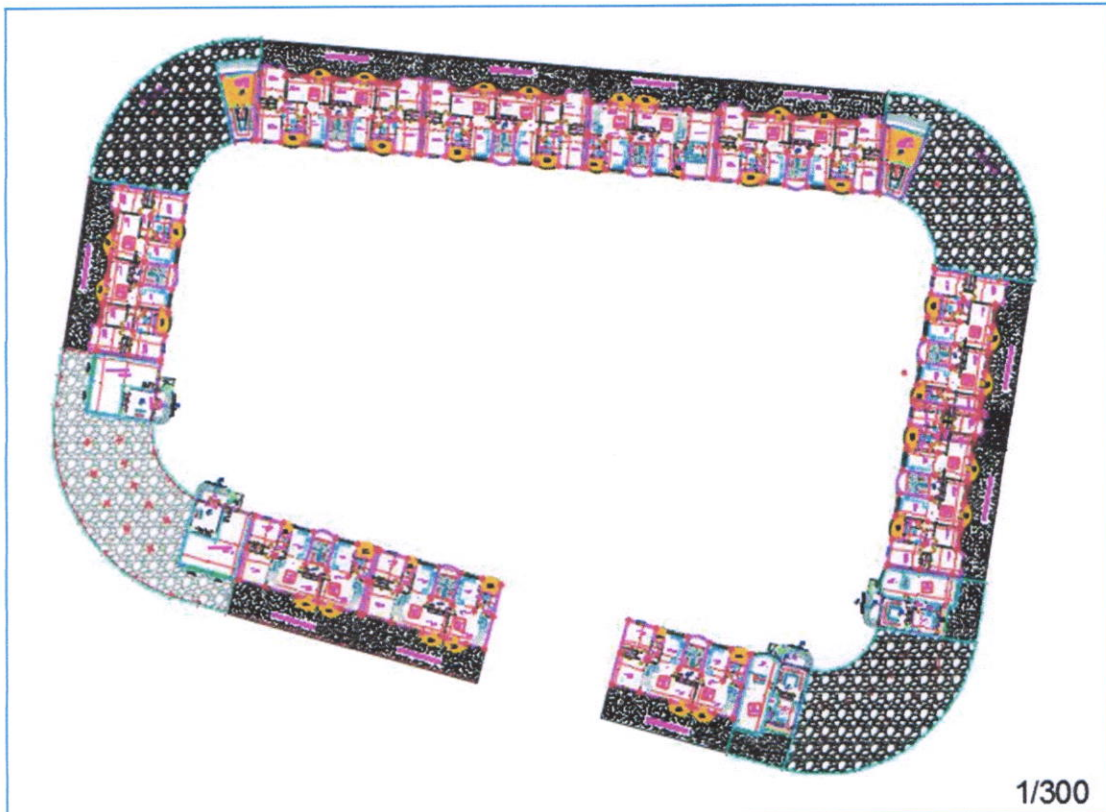
**6-Plan sous-sol :**



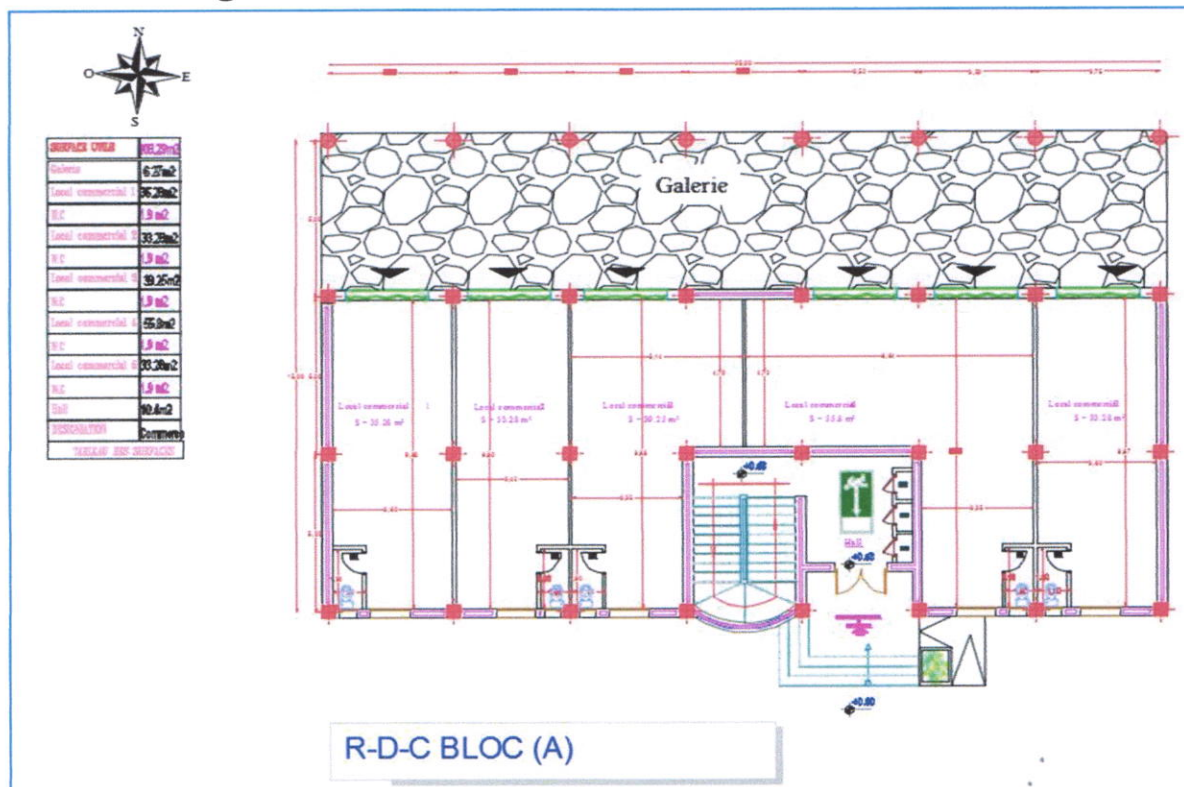
**7-Plan d'assemblage RDC :**



## 8- plan d'assemblage étage R+1 :



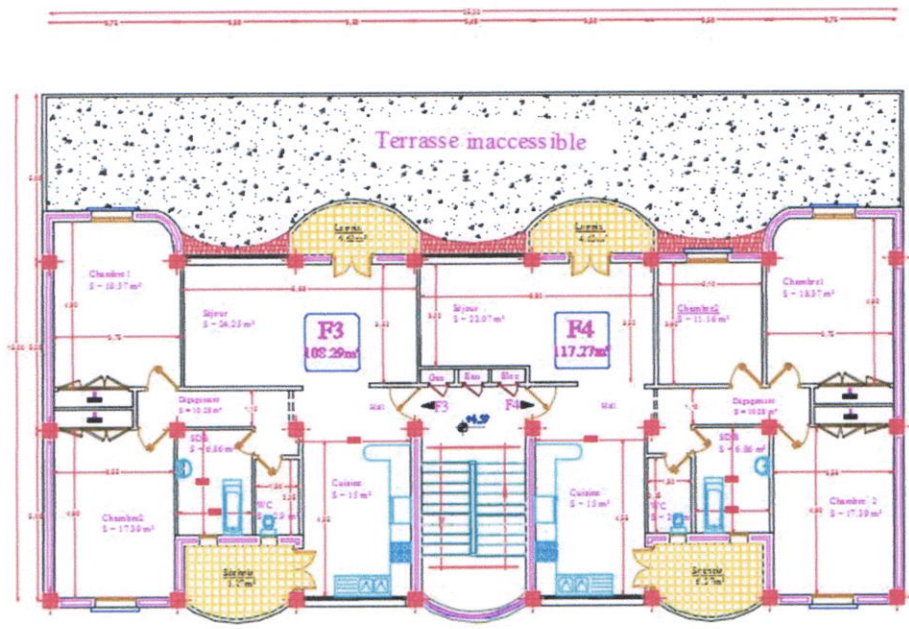
## 9- Plans étages courants :





<b>SURFACE VUE</b>	<b>108.20m<sup>2</sup></b>	<b>117.27m<sup>2</sup></b>
ENTREE	6.27m <sup>2</sup>	6.27m <sup>2</sup>
LOGGIA	4.69m <sup>2</sup>	4.69m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>17.41m<sup>2</sup></b>	<b>18.37m<sup>2</sup></b>
SALENOY	2.34m <sup>2</sup>	2.34m <sup>2</sup>
DECOUVERT	19.29m <sup>2</sup>	19.29m <sup>2</sup>
T.C	2.9m <sup>2</sup>	2.9m <sup>2</sup>
S.B.S	6.86m <sup>2</sup>	6.86m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3		11.16m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	17.39m <sup>2</sup>	17.39m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	18.37m <sup>2</sup>	18.37m <sup>2</sup>
CUISINE	15m <sup>2</sup>	15m <sup>2</sup>
BAIN	24.27m <sup>2</sup>	22.87m <sup>2</sup>
DISPOSITION	F3	F4

TERRASSE DES HABITANTS

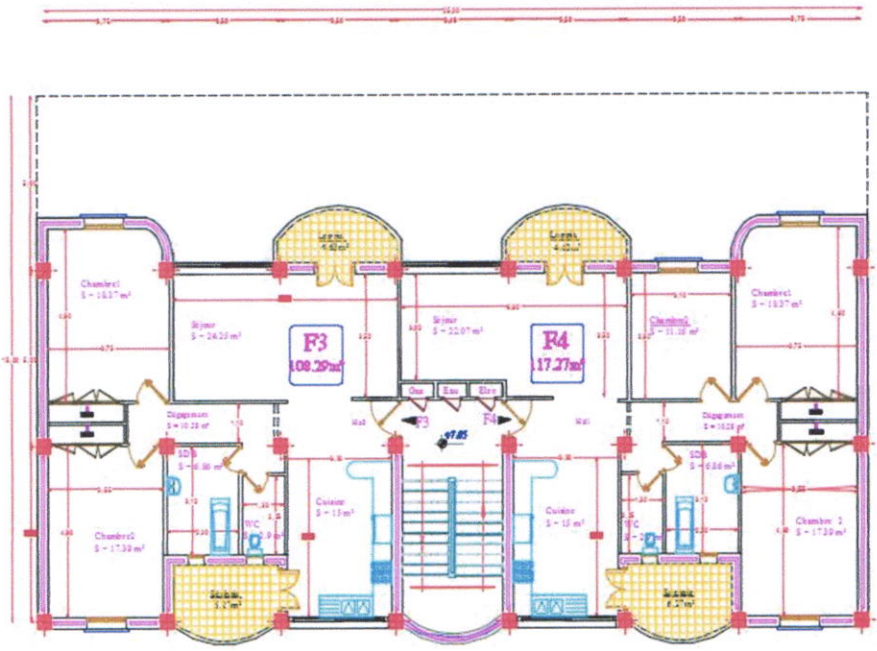


ETAGE 1 BLOC (A)



<b>SURFACE VUE</b>	<b>108.20m<sup>2</sup></b>	<b>117.27m<sup>2</sup></b>
ENTREE	6.27m <sup>2</sup>	6.27m <sup>2</sup>
LOGGIA	4.69m <sup>2</sup>	4.69m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>17.41m<sup>2</sup></b>	<b>18.37m<sup>2</sup></b>
SALENOY	2.34m <sup>2</sup>	2.34m <sup>2</sup>
DECOUVERT	19.29m <sup>2</sup>	19.29m <sup>2</sup>
T.C	2.9m <sup>2</sup>	2.9m <sup>2</sup>
S.B.S	6.86m <sup>2</sup>	6.86m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3		11.16m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	17.39m <sup>2</sup>	17.39m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	18.37m <sup>2</sup>	18.37m <sup>2</sup>
CUISINE	15m <sup>2</sup>	15m <sup>2</sup>
BAIN	24.27m <sup>2</sup>	22.87m <sup>2</sup>
DISPOSITION	F3	F4

TERRASSE DES HABITANTS



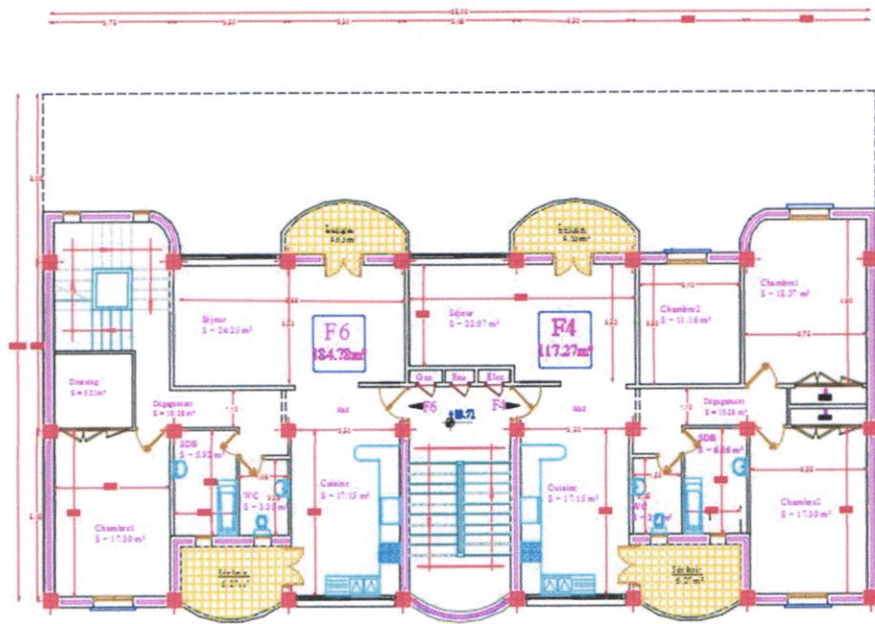
ETAGE 2 BLOC (A)





<b>SURFACE OCEAN</b>	194,79m <sup>2</sup>	17,27m <sup>2</sup>
RECEPTION	6,27m <sup>2</sup>	6,27m <sup>2</sup>
LABOR	4,53m <sup>2</sup>	4,53m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE</b>	53,55m <sup>2</sup>	105,37m <sup>2</sup>
APPARTENANT	5,21m <sup>2</sup>	2,34m <sup>2</sup>
DISCOURSANT	19,26m <sup>2</sup>	19,26m <sup>2</sup>
V.C	3,36m <sup>2</sup>	2,9m <sup>2</sup>
SDB	5,52m <sup>2</sup>	4,68m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3		11,16m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2		17,36m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1		17,36m <sup>2</sup>
CUISINE		17,15m <sup>2</sup>
BANDE		24,25m <sup>2</sup>
REGISTRATION	F6	P4

TABLAU DES SURFACES

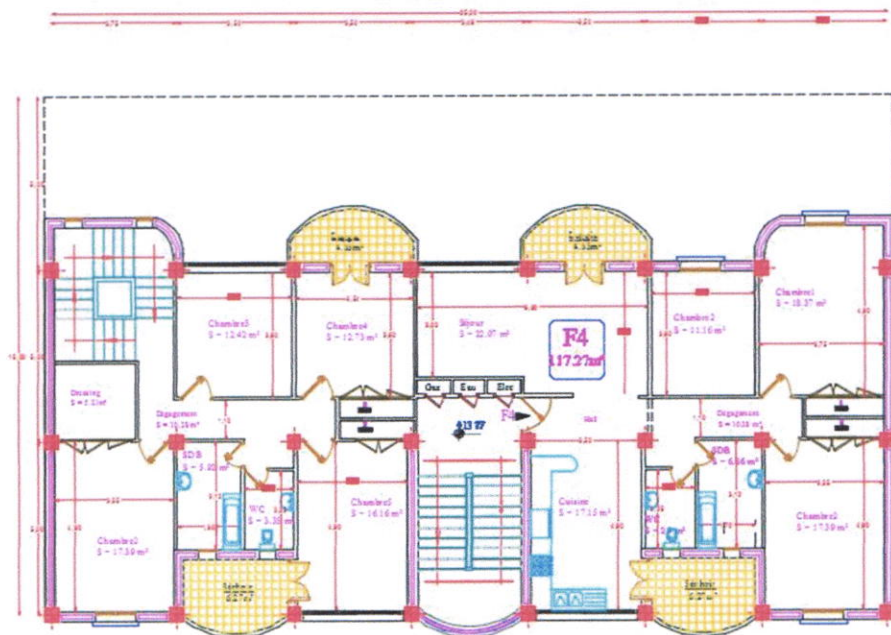


ETAGE 3 BLOC (A)

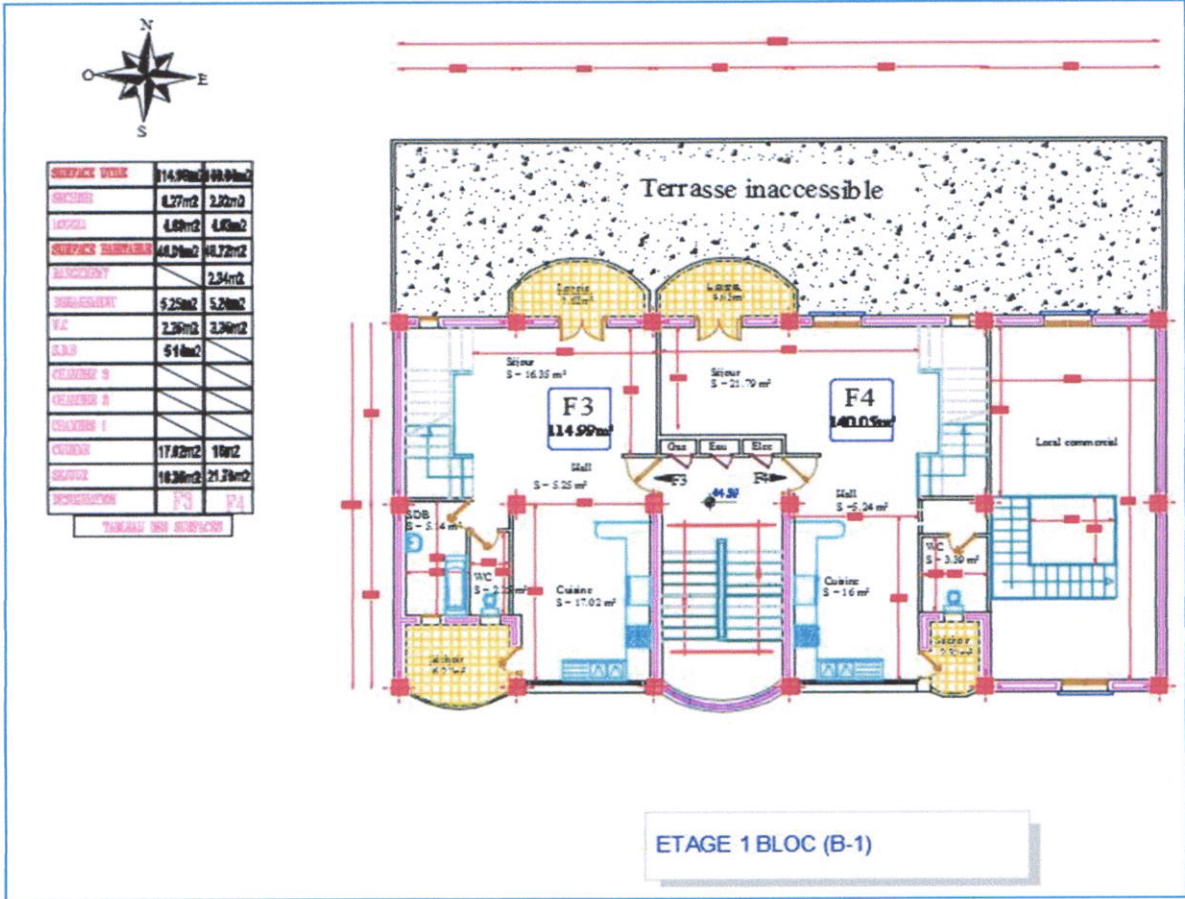
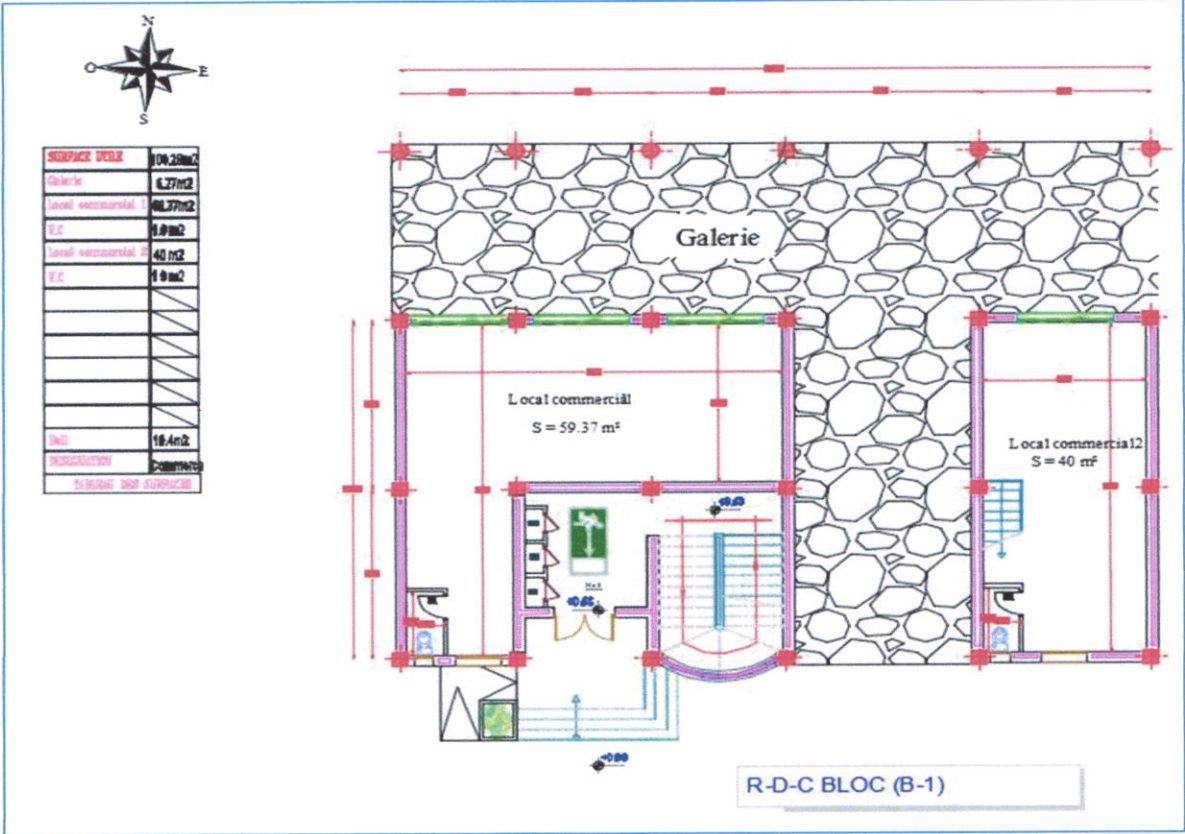


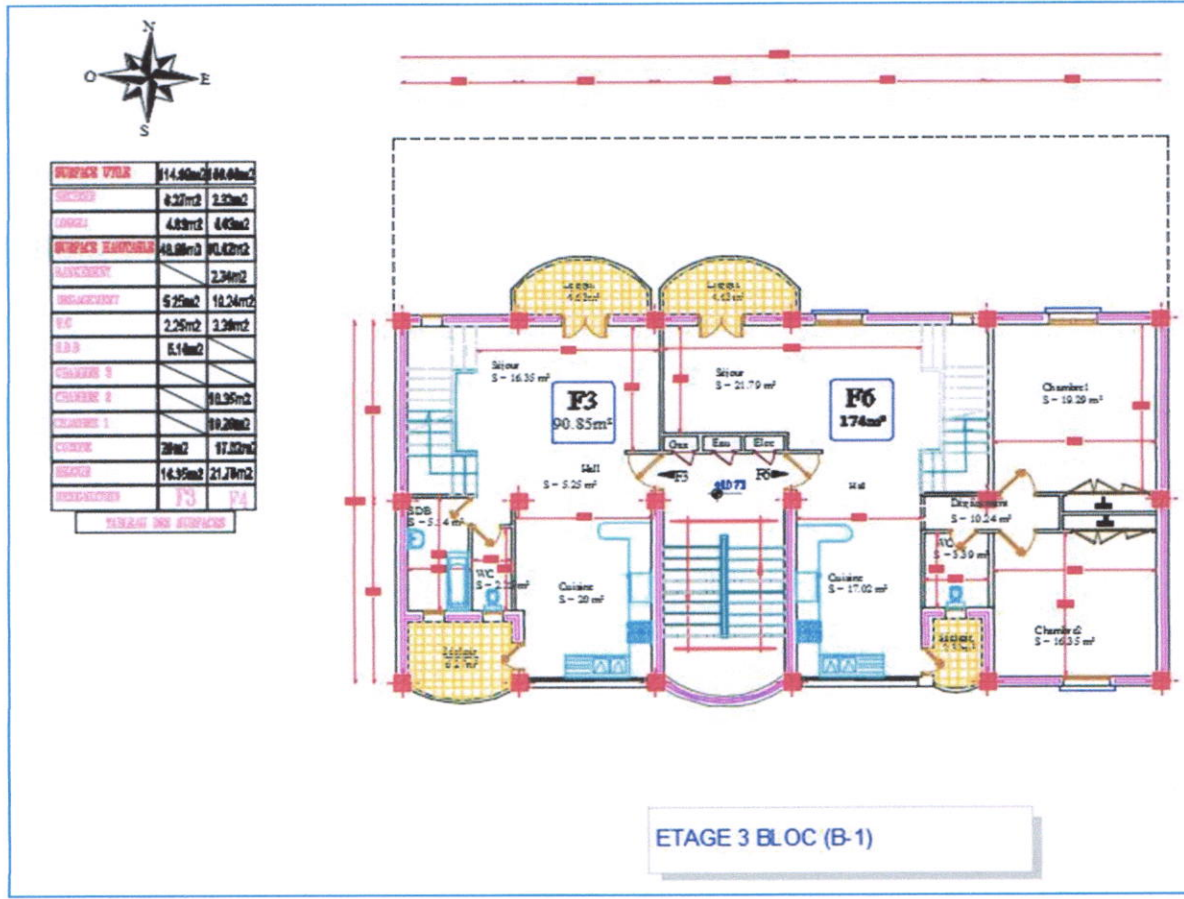
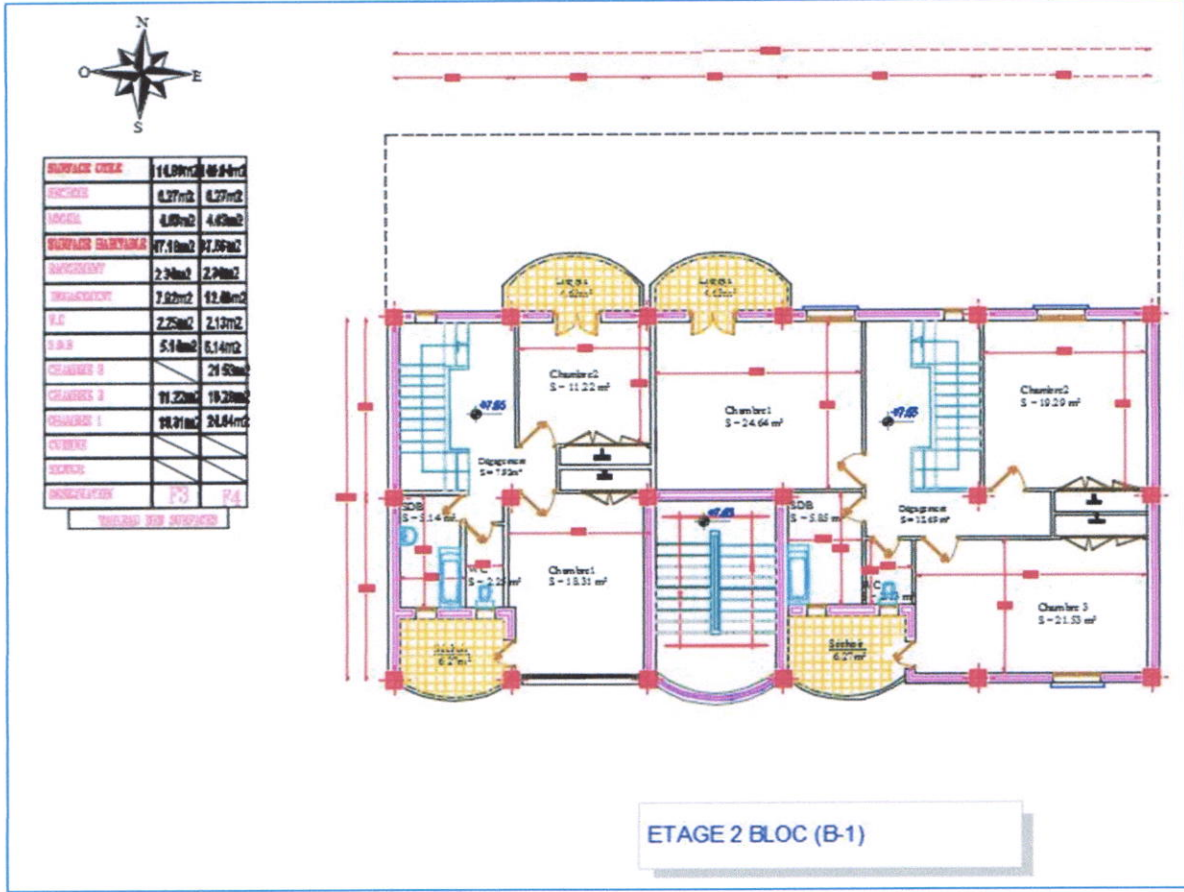
<b>SURFACE OCEAN</b>	194,79m <sup>2</sup>	17,27m <sup>2</sup>
RECEPTION	6,27m <sup>2</sup>	6,27m <sup>2</sup>
LABOR	4,53m <sup>2</sup>	4,53m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE</b>	53,55m <sup>2</sup>	105,37m <sup>2</sup>
APPARTENANT	2,34m <sup>2</sup>	2,34m <sup>2</sup>
DISCOURSANT	19,26m <sup>2</sup>	19,26m <sup>2</sup>
V.C	2,9m <sup>2</sup>	2,9m <sup>2</sup>
SDB	6,96m <sup>2</sup>	6,96m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3		17,36m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2		12,42m <sup>2</sup>
CHAMBRE 4		12,73m <sup>2</sup>
CHAMBRE 5		16,18m <sup>2</sup>
BANDE		5,21m <sup>2</sup>
REGISTRATION	F6	P4

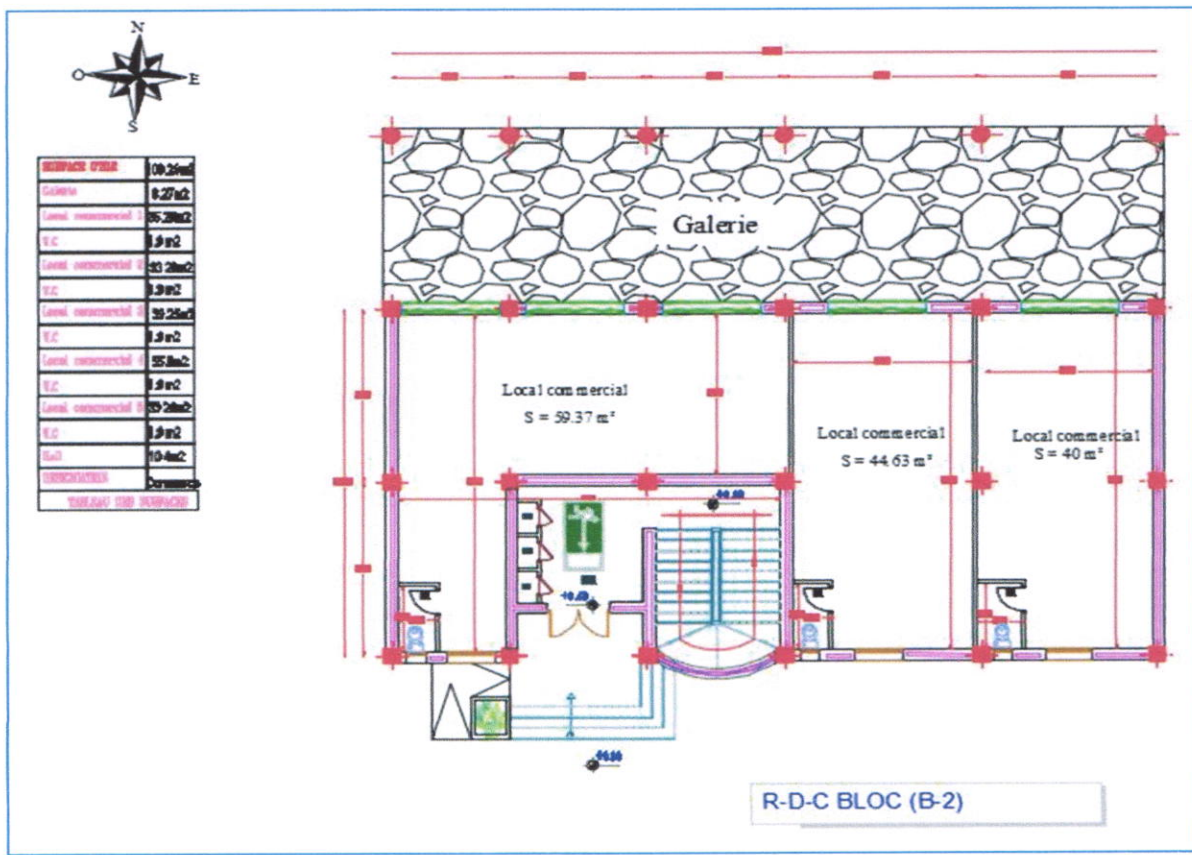
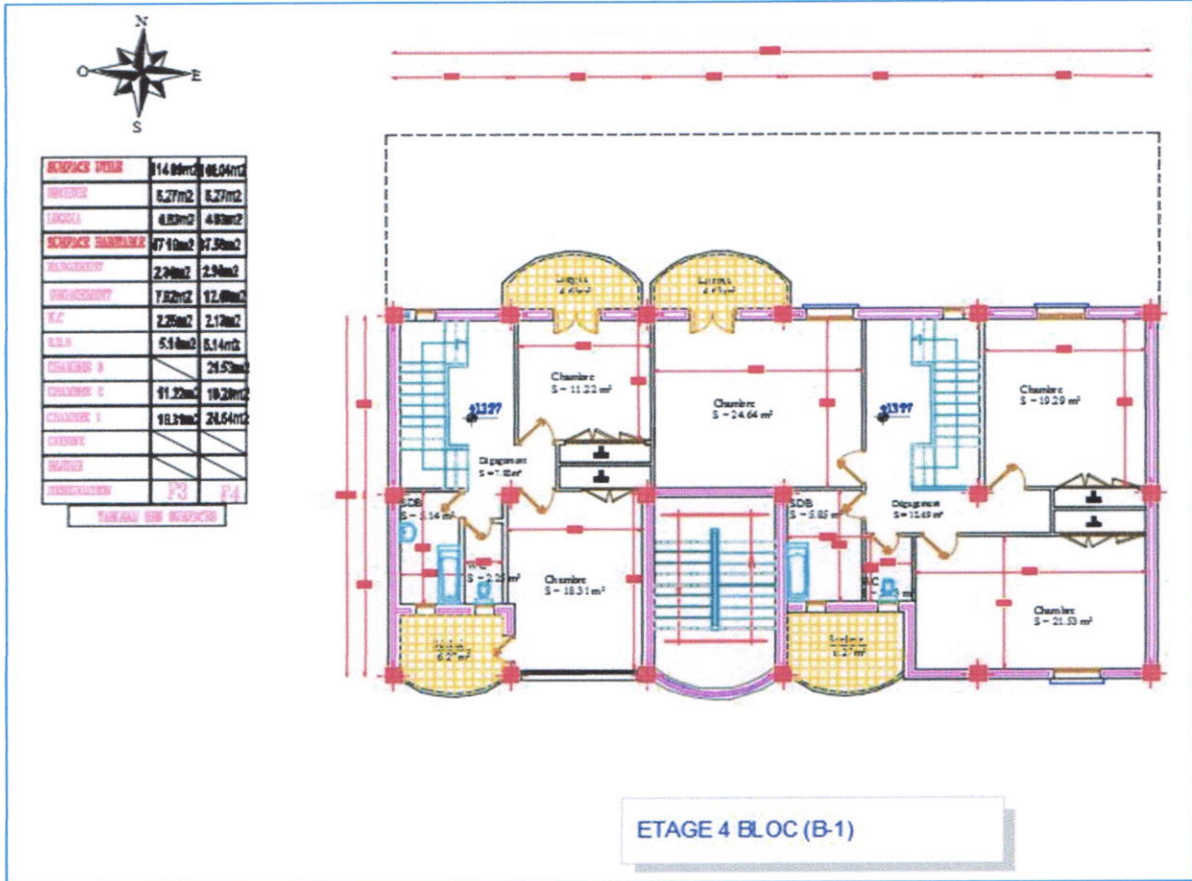
TABLAU DES SURFACES



ETAGE 4 BLOC (A)



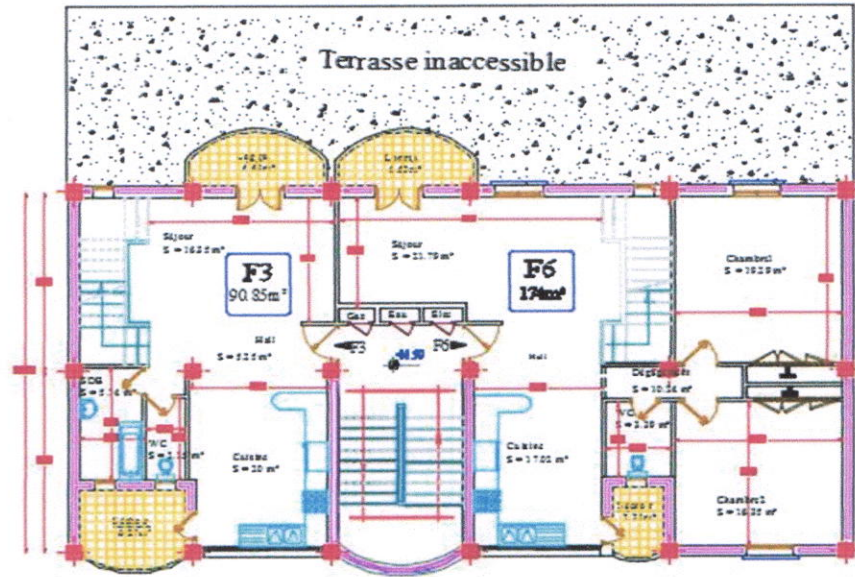






SURFACE VITE	14.00m <sup>2</sup>	80.04m <sup>2</sup>
ENTREE	4.27m <sup>2</sup>	2.32m <sup>2</sup>
LOGGIA	4.80m <sup>2</sup>	4.80m <sup>2</sup>
SURFACE BALCONIA	47.90m <sup>2</sup>	47.90m <sup>2</sup>
ASCENSOR	2.90m <sup>2</sup>	
PLACARD	1.30m <sup>2</sup>	10.20m <sup>2</sup>
P.C.	2.20m <sup>2</sup>	2.20m <sup>2</sup>
S.D.	5.14m <sup>2</sup>	
CHAMBRE 3		
CHAMBRE 2		16.20m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1		19.20m <sup>2</sup>
CORRIDOR	20m <sup>2</sup>	17.00m <sup>2</sup>
BOISSE	16.20m <sup>2</sup>	29.70m <sup>2</sup>
INDICATION	F3	F4

TERRASSE NON ACCESSIBLE

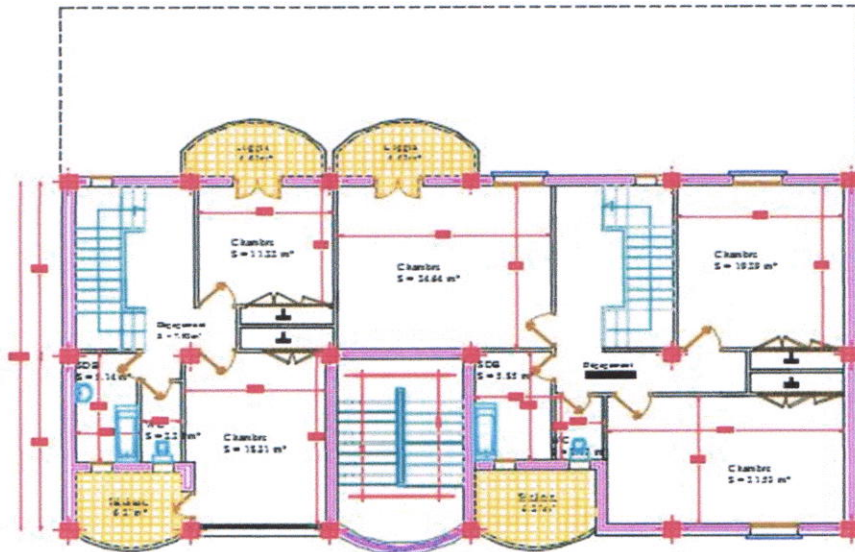


ETAGE 1 BLOC (B-2)



SURFACE VITE	14.00m <sup>2</sup>	80.04m <sup>2</sup>
ENTREE	4.27m <sup>2</sup>	2.32m <sup>2</sup>
LOGGIA	4.80m <sup>2</sup>	4.80m <sup>2</sup>
SURFACE BALCONIA	47.90m <sup>2</sup>	47.90m <sup>2</sup>
ASCENSOR	2.90m <sup>2</sup>	2.30m <sup>2</sup>
PLACARD	7.80m <sup>2</sup>	12.60m <sup>2</sup>
P.C.	2.20m <sup>2</sup>	2.20m <sup>2</sup>
S.D.	5.14m <sup>2</sup>	5.14m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3		21.20m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	16.20m <sup>2</sup>	19.20m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	16.20m <sup>2</sup>	21.80m <sup>2</sup>
CORRIDOR		
BOISSE		
INDICATION	F3	F4

TERRASSE NON ACCESSIBLE

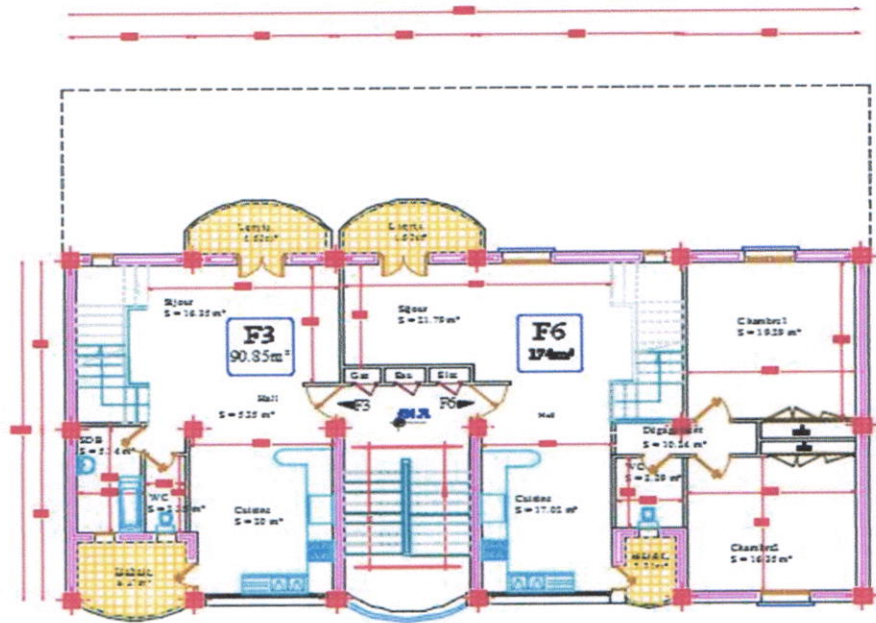


ETAGE 2 BLOC (B-2)



SURFACE TOTALE	14.89m <sup>2</sup>	88.84m <sup>2</sup>
COULOIR	8.27m <sup>2</sup>	2.32m <sup>2</sup>
LOGGIA	4.83m <sup>2</sup>	4.93m <sup>2</sup>
SURFACE HABITABLE	68.99m <sup>2</sup>	80.40m <sup>2</sup>
BALCONY		2.94m <sup>2</sup>
INDUSTRIEL	5.25m <sup>2</sup>	11.24m <sup>2</sup>
V.C.	2.25m <sup>2</sup>	3.98m <sup>2</sup>
S.C.	6.94m <sup>2</sup>	
CHAMBRE 3		
CHAMBRE 2		
CHAMBRE 1		
CUISINE	20m <sup>2</sup>	17.82m <sup>2</sup>
SANIT.	18.93m <sup>2</sup>	21.78m <sup>2</sup>
STORAGE	F3	F4

TOTAL DES SURFACES

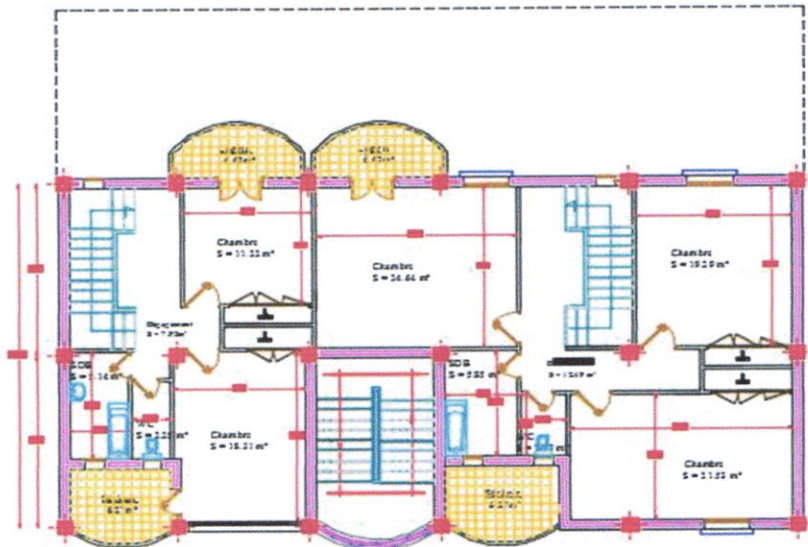


ETAGE 3 BLOC (B-2)



SURFACE TOTALE	14.89m <sup>2</sup>	88.84m <sup>2</sup>
COULOIR	4.37m <sup>2</sup>	4.37m <sup>2</sup>
LOGGIA	4.83m <sup>2</sup>	4.83m <sup>2</sup>
SURFACE HABITABLE	67.10m <sup>2</sup>	77.91m <sup>2</sup>
BALCONY	2.24m <sup>2</sup>	2.34m <sup>2</sup>
INDUSTRIEL	7.50m <sup>2</sup>	12.88m <sup>2</sup>
V.C.	2.25m <sup>2</sup>	2.13m <sup>2</sup>
S.C.	6.94m <sup>2</sup>	5.94m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3		21.87m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	11.22m <sup>2</sup>	19.29m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	18.93m <sup>2</sup>	26.54m <sup>2</sup>
CUISINE		
SANIT.		
STORAGE	F3	F4

TOTAL DES SURFACES



ETAGE 4 BLOC (B-2)

❖ L'extension de la ville d'ORAN se fait en un développement polaire vers le sud et vers le sud répondant aux exigences du site accidenté d'un coté et obstacles naturels (mont de murdjajo a l'OUEST) et artificiels (zone militaire au SUD) d'un autre coté



**Fig.19 : Développement De La Ville D'Oran**



**Fig.20 : Le Site Accidenté De La Ville D'Oran**

## 2-6-2-L'Aménagement Urbain :

2-6-2-1- Aménagement des percés mécaniques et visuelles: donnant vers la mer assurant la ventilation naturelle et l'esprit d'être près de la mer

2-6-2-2- Aménagement des places publiques: permettant le regroupement, les rencontres et l'échange culturel entre les citoyens comme elles offrent une vue sur la mer

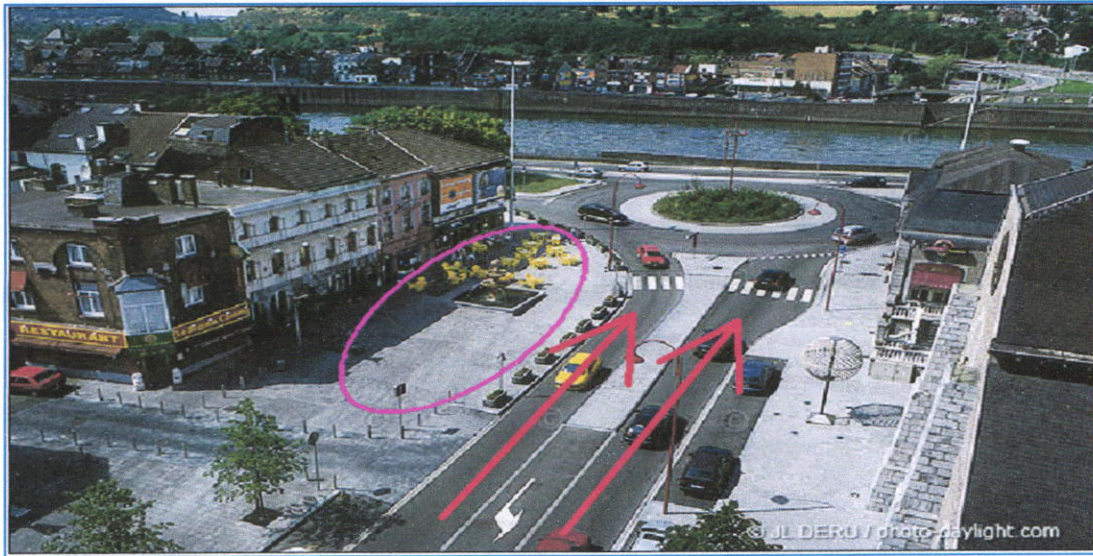


Fig.21 : Place KUBORN

 Les percés mécaniques et visuels
  place publique

### 2-6-2-3- Aménagement des grands boulevards: assurant la liaison entre deux pôles ou plus

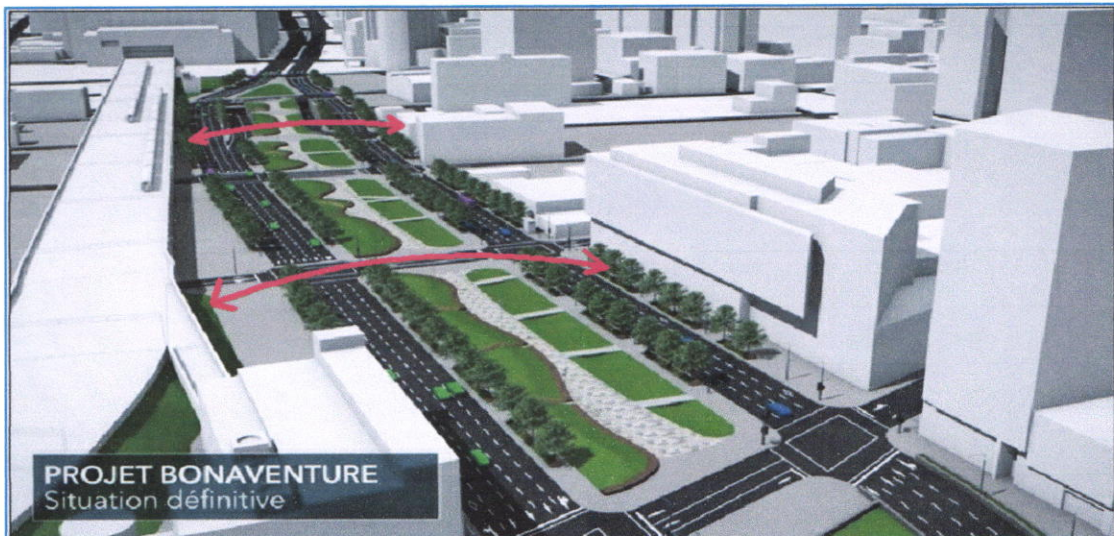
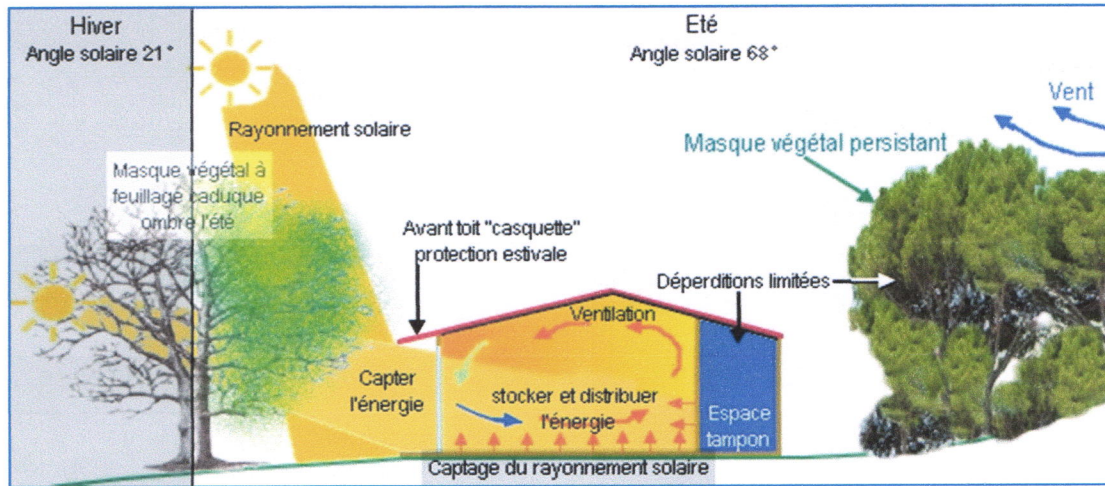


Fig.22 : Boulevard De MONTREAL

2-6-2-4- Valorisation ; protection et Création des espace verts et boisés : La protection des espaces boisés et la présence de la végétation le long des rues, dans les places et à l'intérieur des constructions, est fortement recommandée dans le littoral pour la protection du soleil et/ou du vent et une réduction de la contrainte de chaleur en abaissant les températures c.à.d. améliore le microclimat urbain (facteurs naturels: l'ensoleillement et le vent).

On utilise la végétation saisonnière au SUD pour se protéger du soleil pendant l'été et en profiter pendant l'hiver; et la végétation persistante comme le sapin et le Cyprès au NORD pour se protéger du vent





**Fig.23 : Utilisation de la végétation**

### 2-6-2-5- Aménagement des espaces de loisir :



**Fig.24 : Espace De Loisir Et l'Esplanade De l'ESTAQUE**

### 2-6-2-6- Aménagement des promenades et des esplanades :



**Fig.25 : Beach promenade, Bodrum, Mugla Province, TURKEY**

## 2-6-2-7- Création des corniches: afin d'en profiter de cette agréable source naturel

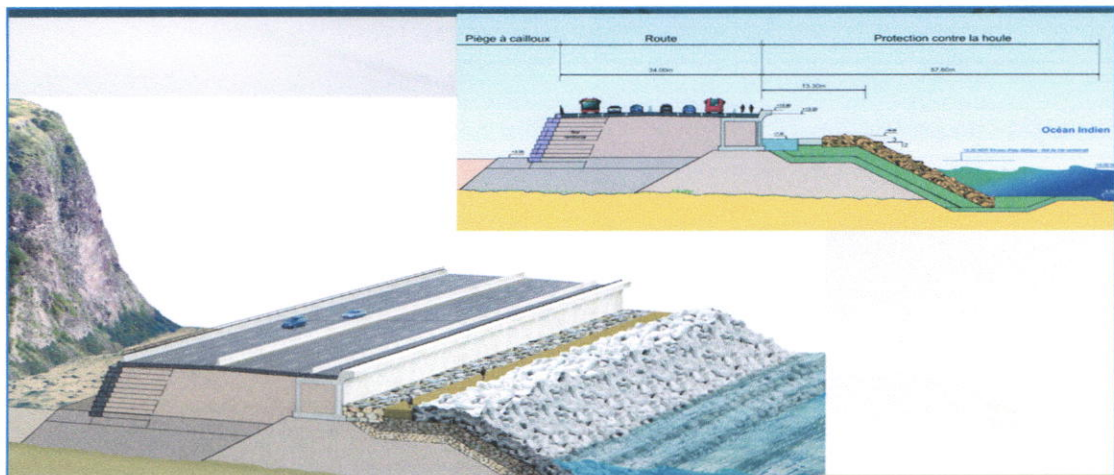


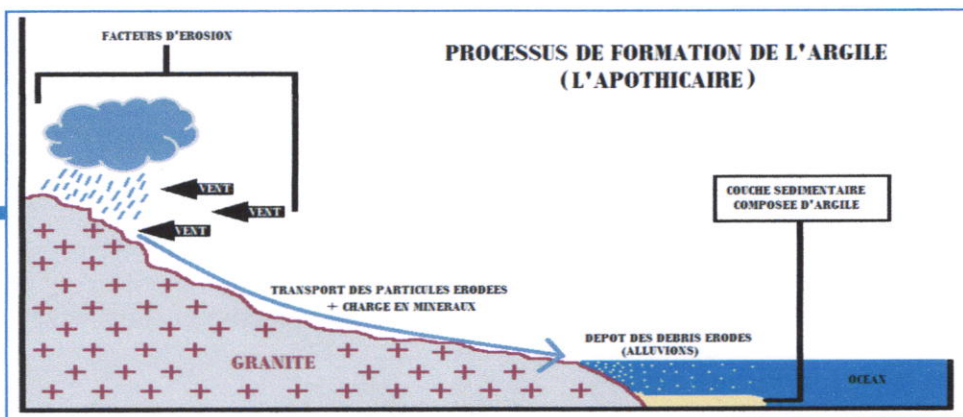
Fig.26 : Schéma de principe d'une CORNICHE

## 2-7- Les risques naturels des villes littorales :

### 2-7-1- L'érosion :

Est un mécanisme de transformation des roches et du sol par des agents d'érosion tels que l'eau, le vent, le mouvement des glaciers ou la température.

Il est possible de limiter l'érosion du sol en utilisant la végétation (herbes, arbres) qui protège le sol contre les eaux de ruissellement et le vent



Protection

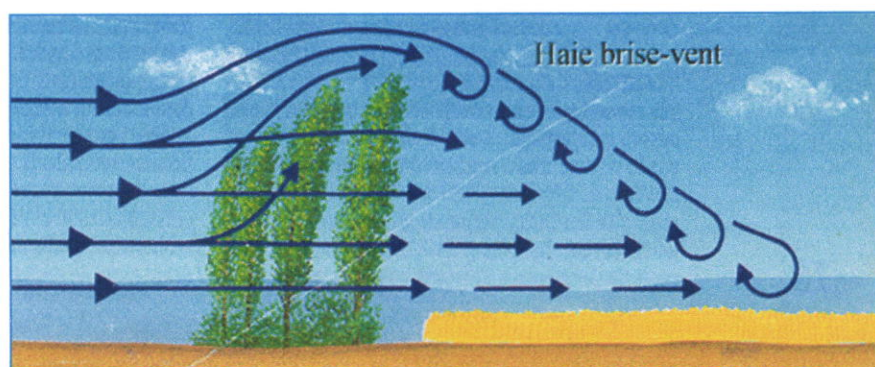


Fig.27 : Schéma d'érosion et solution de protection

### 2-7-2- La submersion marine:

Est un phénomène naturel qui envahit en général les terrains situés en dessous du niveau le plus haut de la mer.



Fig.28 : Schéma de la submersion marine



Fig. 29 : submersion marine à Anselles FRANCE

### 2-7-3- Le Tsunami :

Un tsunami a généralement pour origine un tremblement de terre sous-marin ou engendré par une éruption volcanique sous-marine

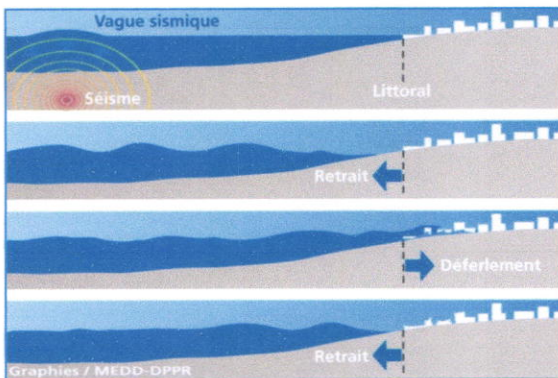


Fig.30 : Schéma Du Tsunami



Fig.31 : Tsunami De La THAILANDE 2004

### 2-7-4- Le séisme:

C'est un tremblement de terre qui se traduit en surface par des vibrations du sol

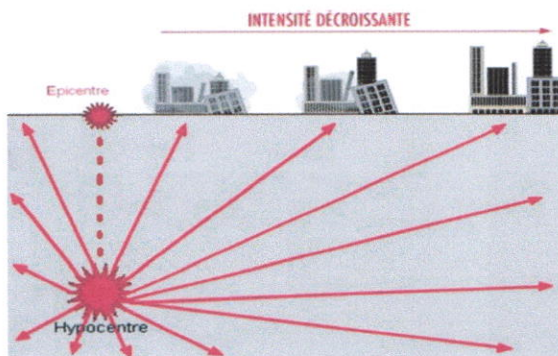


Fig.32 : Schéma Du Séisme



Fig.33 : Tremblement de terre d'ANNECY

## 2-7-5- Humidité:

Cause de graves dommages sur la structure d'une construction; Il est possible de s'en protéger par :

- ✓ Une bonne aération quotidienne
- ✓ Une bonne isolation thermique



Protection

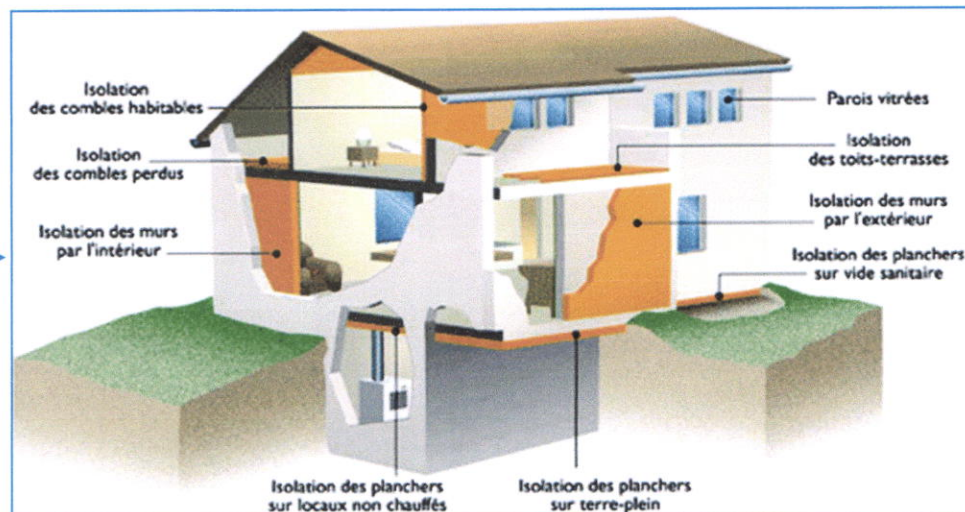


Fig.34 : Schéma d'Isolation Thermique Pour Se Protéger De L'Humidité

➤ En terme d'urbanisation et par conséquent aux problèmes majeurs que vies ces zones ; la loi du littorale apparait pour y répondre

## **2-8- Les Lois Et Les Instruments d'Urbanisme Du Littoral :**

### 2-8-1- Objectif De La Lois Du Littoral:

Issu du SNAT; fixe la politique globale d'aménagement; de protection et de la mise en valeur du littoral; elle a pour **objectif de :**

- ✓ Préserver la bande des 100 m
- ✓ Protection et valorisation du littoral
- ✓ Préservation du patrimoine naturel et culturel
- ✓ Mettre en place les réglementations qui interdisent l'empiètement sur les zones naturelles et patrimoines

- ✓ Encourager l'implantation des activités économiques
- ✓ L'utilisation harmonieuse des espaces touristiques en vue d'assurer le développement durable du tourisme

## 2-8-2- Quelques lois du littoral :

- **Loi 02-02** : Correspondant au **5 février 2002** relative à la protection et à la valorisation du littoral

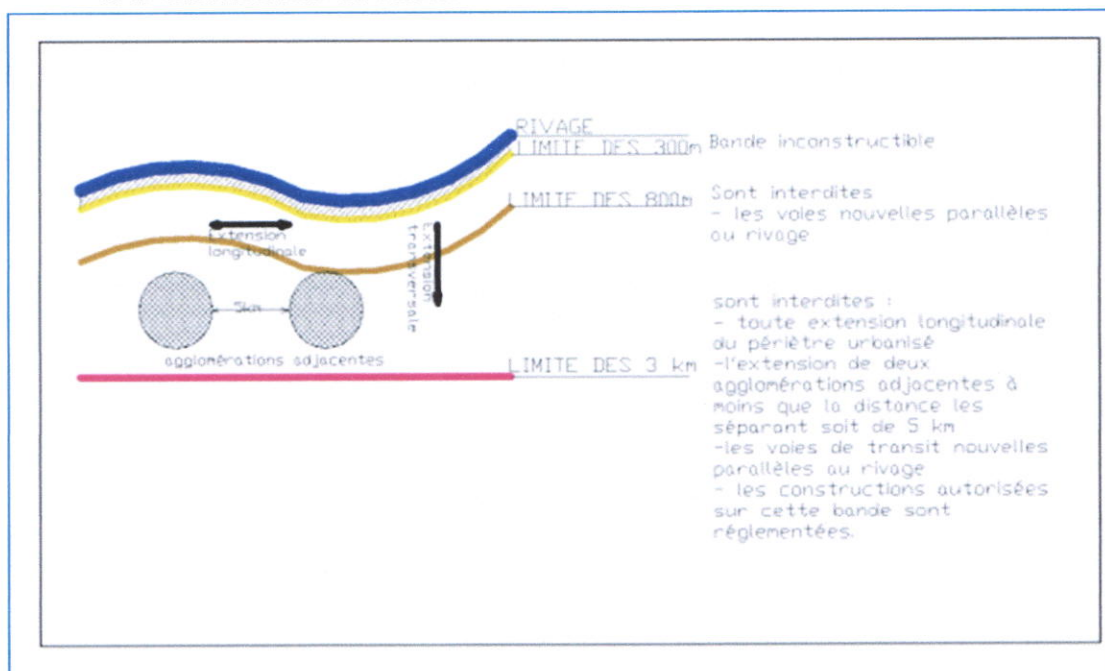


Fig.35 : Bandes Délimitées Par La Loi 02-02 Du 05-02-2002

Source : Droit d'Urbanisme

**Bande 1** : inconstructible dans la largeur atteint 300m à partir du rivage; elle inclut le rivage naturel dans lequel sont interdits la circulation et le stationnement des véhicules (sauf les véhicules de service; de sécurité; de secours; d'entretien ou de nettoyage des plages)

**Bande 2** : d'une largeur de 800m dans laquelle sont interdites les voies nouvelles parallèles au rivage mais il peut être fait exception à cela en raison de contraintes topographiques ou de besoins des activités exigeant la proximité immédiate de la mer

**Bande 3** : d'une largeur de 3km dans cette bande son interdites :

- Toute extension longitudinale du périmètre urbain
- L'extension de deux agglomérations adjacentes situées sur le littoral à moins que la distance les séparant soit de 5km
- Les voies de transit nouvelles parallèles au rivage
  - **Loi n° 02-08** : correspondant au **8 mai 2002** relative aux conditions de création des villes nouvelles et de leur aménagement
  - **Loi n° 03-02** : Correspondant au **17 février 2003** fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristique des plages

- **Loi 03-03** :\_Correspondant au **17 février 2003** relative aux zones d'expansions touristiques
- **Loi n ° 03-10** :\_Correspondant au **19 juillet 2003** relative à la protection de l'environnement dans le cadre du Développement durable
- **Loi n°06-104** :\_Correspondant au **28 février 2006** portant le classement et catégories des déchets des unités industrielles.

### 2-8-3- Les différents instruments juridiques en Algérie :

2-8-3-1- Le plan d'aménagement côtier (PAC) : délimite l'espace littoral et d'identifie les différentes sources et formes de pollution et d'érosion.

2-8-3-2- Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) : fixe les orientations fondamentales de l'aménagement des territoires concernés, il détermine la destination générale des sols, la nature et le tracé des grands équipements d'infrastructure et fixe les termes de référence des POS

2-8-3-3- Le plan d'occupation des sols (POS) : c'est un instrument de gestion et de planification urbaine; il fixe de façon détaillée les droits d'usage du sol et des constructions pour le secteur concerné.

### 2-12- Synthèse :

« Aujourd'hui le littoral est un territoire fragile et exceptionnel .Il faut donc savoir comment le valoriser ; le protéger et d' y faire vivre ensemble des populations différentes, pour répondre aux besoins des habitants et des touristes, en y développant une économie tout en répondant au besoins important en logement ; en service et en équipement touristique ; commercial et culturel .En d'autres termes, comment faire pour que ces lieux de vie puissent continuer à fonctionner dans une dynamique socio-économique ; touristique et durable près de la MER ?

➤ **L'atelier HABITAT EN ZONE URBAINE LITTORAL nous donne la solution...**

## **2-10- Choix Du Thème Habitat En Zone Urbaine Littorale :**

Parmi les thèmes proposés pour les étudiants du MASTER 2 ; notre choix a été porté vers le thème HABITAT pour les raisons suivantes :

- L'habitat c'est l'exigence primaire de tous les êtres humains; donc c'est un élément constituant la vie social
- Le besoin important en matière d'habitat touristique a caractère locatif ou permanent
- Problèmes de l'habitat en milieu littoral qui est l'espace le plus vulnérable et le plus touché par l'urbanisation
- Les particularités de l'habitat en milieu littoral qui sont différentes de d'autres villes car elles nécessitent un aménagement spécifique caractérisé par des particularités attractifs sur le plan (urbanistique ; architectural ; social et naturel)

### **2-11- Objectif :**

L'atelier s'occupe des particularités de l'habitat dans le milieu littoral sur le plan urbanistique ; architectural et social qui est différent de l'habitat qu'on a dans d'autres milieux; pour cela nous devons faire une recherche thématique sur les particularités de l'architecture de l'habitat dans les sites littoraux tout en ce basant sur :

- Le rapport Site / projet : intégrer le projet dans son milieu littoral
- Assurer la cohérence entre l'ensemble de notre conception en terme de structure (choix des matériaux ; technique de construction) et de forme (donner une qualité a l'espace littoral)

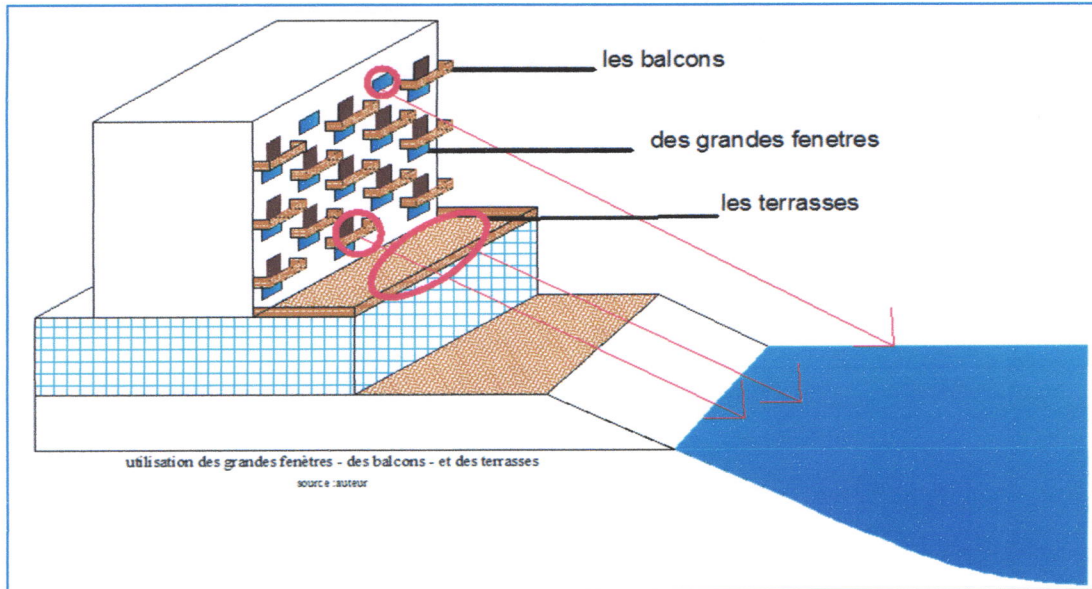
### **2-12- Particularité de l'habitat littoral (sur le plan architectural):**

L'implantation d'une construction en bord de la mer doit résoudre à la contradiction entre les vents dominants et la vue vers la mer d'où la nécessité de prévoir :

2-12-1- Utilisation des balcons; des galeries; des vérandas et des terrasses: se sont des espaces tampon entre l'intérieur et l'extérieur peuvent être couvertes ou semi couvertes permettent de profiter de la vue panoramique sur la mer

2-12-2- Utilisation des grandes fenêtres : pour mieux profiter de:

- L'éclairage naturel et de l'ensoleillement
- L'aération (ventilation)
- Vues panoramiques sur la mer



**Fig.36 : Utilisation des balcons; des grandes ouvertures et des terrasses**

Source : auteur

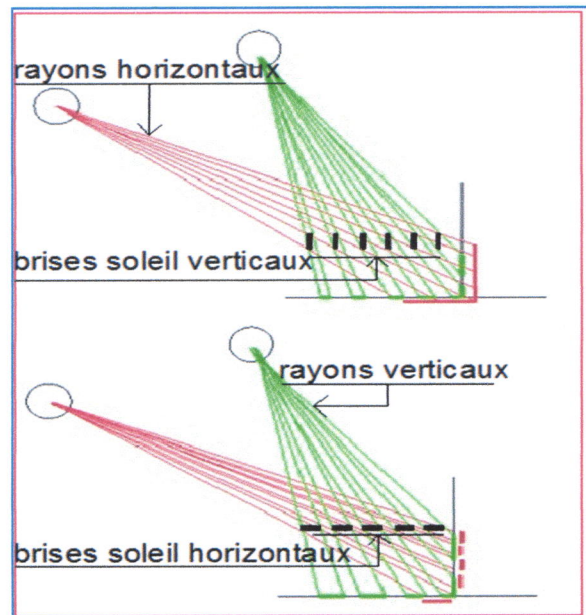
2-12-3- Utilisation des ouvertures urbaines: comme solution contre les effets du vent

2-12-4- Utilisation des brises soleil: pour éviter le rayonnement solaire excessive on utilise des éléments de protections telles que les brises soleil ; on trouve deux types:

- Les brises soleil verticaux: au SUD ou les rayons solaires sont horizontaux
- Les brises soleil horizontaux: à l'OUEST ou les rayons solaires sont verticaux



**Fig.37 : Utilisation des ouvertures urbaines**



**Fig.38 : Utilisation des brises soleil**



## 2-12-5- Utilisation de la couleur bleu et blanche :

La couleur bleu fait référence à la mer méditerranéenne (la mer bleue)

La couleur blanche pour réfléchir les rayons solaires



Fig.39 : Utilisation de la couleur bleu et blanche Grèce

## 2-12-6- Les matériaux de construction utilisés dans le littoral :

Afin de résoudre le problème d'humidité on utilise dans les villes littorales des matériaux thermiques et des isolants tel que : la brique; le béton; la structure en bois; la pierre; le double vitrage; l'isolation thermique etc. et éviter l'utilisation de l'acier à cause du problème de corrosion.

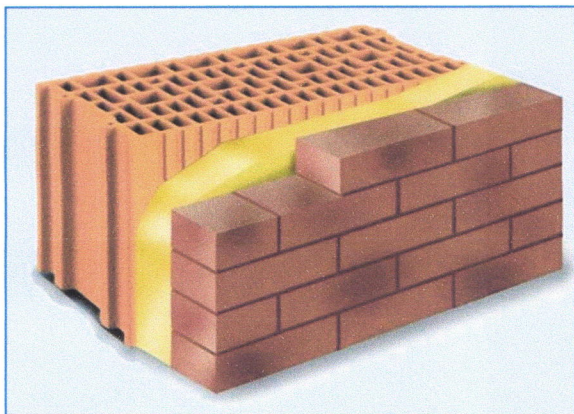


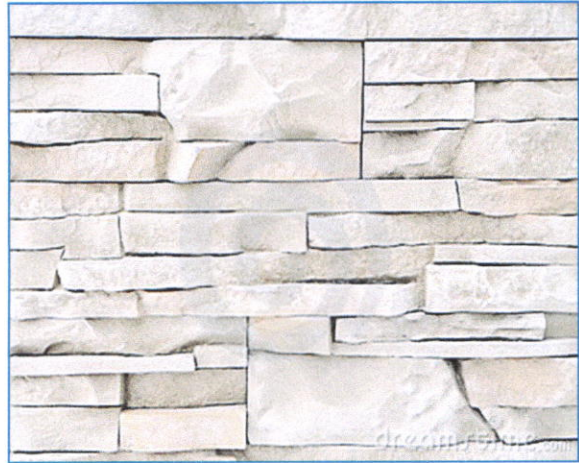
Fig.40 : Utilisation de la brique monomur et de l'isolation thermique



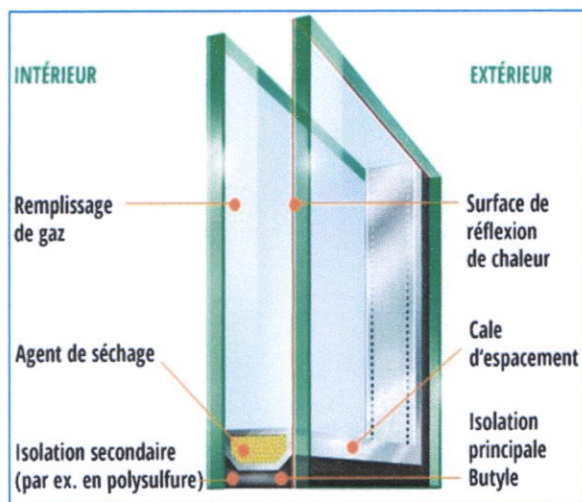
Fig.41 : Utilisation du béton de chanvre



**Fig.42 : Utilisation de la structure en bois**



**Fig.43 : Utilisation de la pierre**



**Fig.44 : Utilisation du double vitrage**



**Fig.45 : Eviter l'acier a cause de la corrosion**

## 2-13- Synthèse :

Cette recherche thématique va nous aider à créer un bâti harmonieux aménagé et adapté à son environnement; à la société; aux activités touristiques et à la sauvegarde des spécificités du littoral afin d'avoir un développement durable répondant aux besoins des habitants; de la ville; des touristes et de l'environnement tout en tenant compte de la présence de la mer

### 3-1- Objectif :

Notre objectif a travers cette phase est de faire une lecture ; une étude et une analyse de la ville de ainsi que notre site d'intervention et définir de manière réfléchie les problèmes que vie cette ville particulièrement sur le plan architectural et urbanistique en arrivant a travers a apporter des réponses judicieuse dans nos nouvelles projections et interventions.

### 3-2- Choix de la ville :

*Nous avons choisi la ville de "TIPASA" pour les raisons suivantes:*

#### 3-2-1- Son histoire:

Parmi les villes algériennes ; Tipasa possède une histoire assez riche. En effet l'existence d'une cité romaine classée patrimoine mondial par L'UNESCO, ainsi l'observation des tracés de passage des phéniciens avant l'époque romaine. Et enfin ; Après l'arrivée des colons vers 1853 la ville a connu un développement qui Explique cette richesse historique qu'elle possède.

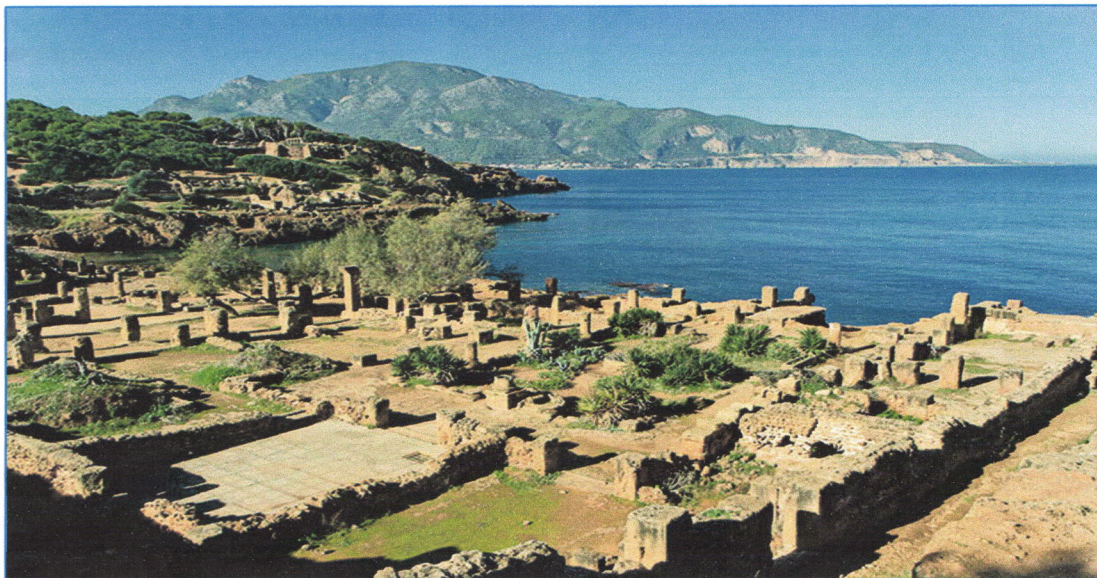


Fig.46 : Vue sur les ruines romaines à TIPAZA

#### 3-2-2- Sa situation :

Bien abritée par le mont Chenoua; présentant un amphithéâtre ayant pour scène la mer méditerranée ; Tipasa se trouve sur le littoral 70 kilomètres à l'OUEST de la capitale d'ALGER destinée essentiellement à l'aménagement touristique

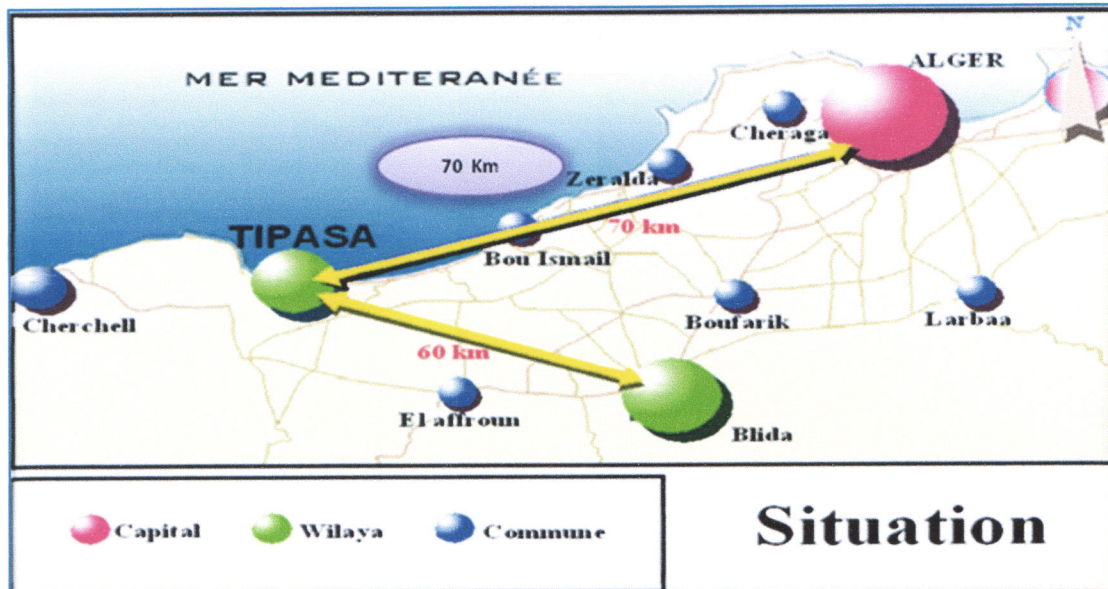


Fig.47 : Situation de TIPAZA par rapport a ALGER

### 3-2-3- Ses potentialités naturelles:

- La plaine : le prolongement des terres agricoles (Mitidja) au sud
- Les montagnes : le mont de Chenoua a l'est
- La mer méditerranée : au nord



Fig.48 :Vue sur le mont de Chenoua ; les terres agricoles et la mer méditerranée

### 3-2-4- Ses infrastructures touristiques :

Destiné essentiellement au tourisme national et international (le CET- le complexe MATARES et la CORN D'OR)



Fig.49 : Complexe de matares

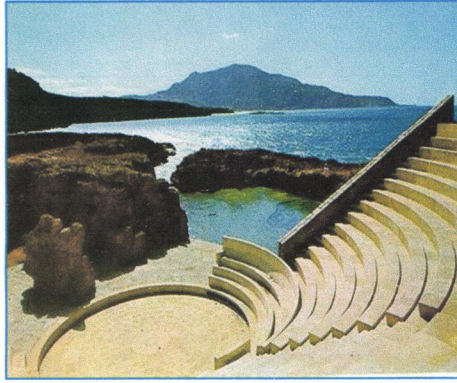


Fig.50 : La corne d'or



Fig.51 : Le C.E.T

### 3-3-lecture de la ville de Tipaza

#### 3-3-1- Présentation de la ville de Tipaza

Unique par sa culture ; marqué par son histoire et sa richesse archéologique ; une cité historique dont le nom n'a pas changé depuis 2600 ans et qui signifie en punique « lieu de passage ». TIPAZA, érigée en chef lieu de wilaya depuis 1985, se trouve au Nord du pays s'ouvre sur le bassin méditerranéen située 70Km à l'Ouest de la Capitale d'Alger, 28 Km à l'Est de Cherchell, 60 km au sud de Blida.

#### 3-3-2- Situation géographique :

Les limites sont les éléments linéaires que l'observateur ne considère pas comme des voies. Ce sont généralement des frontières entre deux sortes de zones. Les limites peuvent être des barrières plus au moins franchissables, qui isolent une région à une autre. »(1)

##### ▪ Situation territorial :

###### Les limites administratives :

- La wilaya de Blida au Sud méditerranée
- La wilaya d'Alger à l'Est agricoles
- La wilaya de Chlef à l'Ouest archéologique est
- La wilaya d'Ain Defla au sud ouest CHENOUA

###### Les limites naturelles:

- Du Nord : la mer
- Du Sud : les terres
- De l'Est: le parc
- De l'Ouest : le mont de



Fig.52 : Situation territoriale de la ville de TIPAZA

▪ Situation régional :

Les limites administratives :

- Au Sud par de Sidi Rached et de Hadjot
- A l'Est par la Commune de Aïn Tagourait
- A l'Ouest, par la Commune de Cherchell

et Nador

Les limites naturelles:

- La mer méditerranéenne
- Les terres agricoles au sud est
- Le mont Chenoua et sud ouest

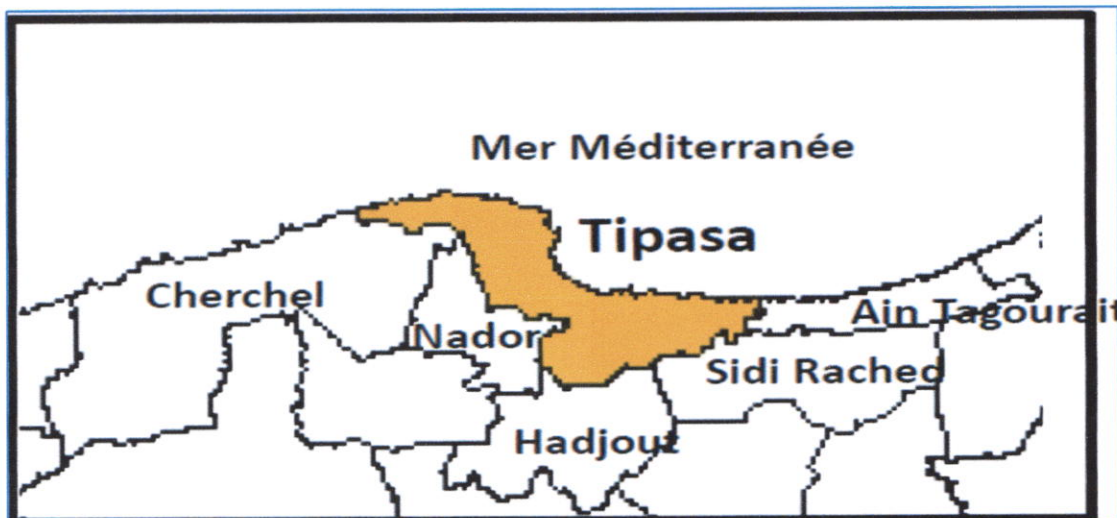


Fig.53 : Situation régionale de la ville de TIPAZA

3-3-3- Périmètre urbain :

La ville de Tipasa est limitée par : la mer méditerranéenne au nord, les terrains agricoles au sud, le complexe européen touristique le C.E.T et les terrains agricoles à l'Est et à l'Ouest le complexe touristique Matares; le centre de repos familial (militaire) C.R.F et les terrains agricoles

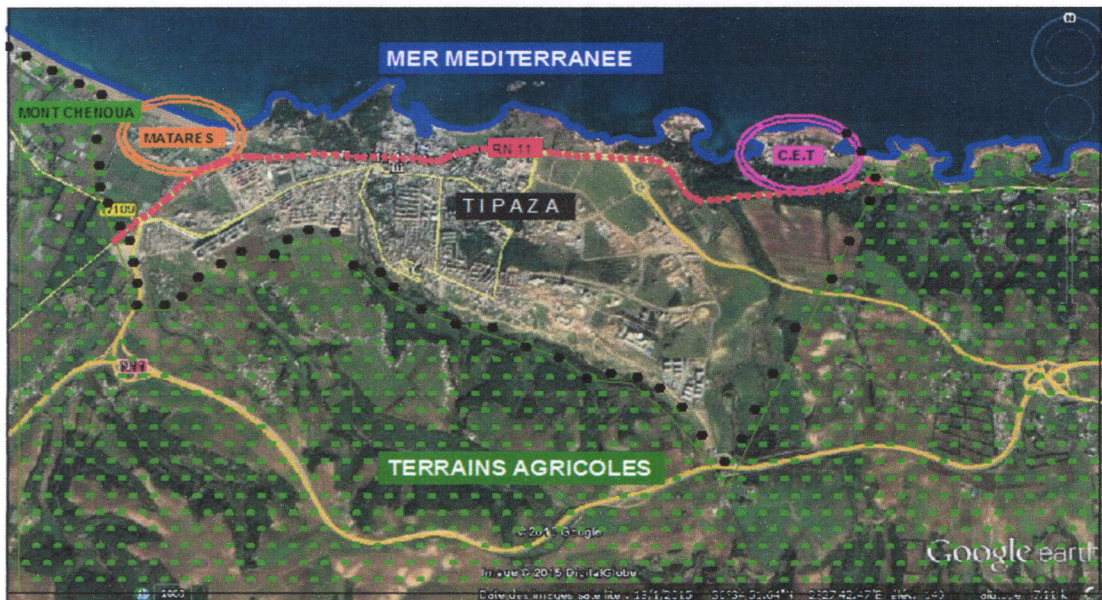


Fig.54 : Périmètre urbain de la ville de TIPAZA

### **3-3-4- Accessibilité :**

La commune de Tipasa est desservie principalement par :

- ✓ La RN n°11 relie Tipasa- Alger et les différentes villes situées sur l'axe Est-Ouest
- ✓ Le CW 106 qui relie TIPASA a Sidi Rached et se raccorde à la RN 67.
- ✓ Le CW 109 qui longe la corniche du Chenoua pour rejoindre plus loin la RN 11.

Par ailleurs, la commune est dotée d'un réseau viaire interne très important, composé de chemins communaux, d'une multitude de pistes rurales carrossables et de pistes agricoles jouant



Fig.55 : Accessibilité de la ville de TIPAZA

### 3-3-5- Aperçue historique

"Connaitre une ville n'est pas simple, surtout quand elle est vaste et que chaque époque est venue déposer, sans trop de précautions, sa marque sur celle des générations précédentes".(1)

Pendant près d'un millénaire, Tipasa a joui d'une situation privilégié au bord de la mer méditerranée, et ses ruines, étendues sur plusieurs centaines de mètres, le long du littoral demeurent le reflet de son importance dans l'antiquité. Elle offre l'une des plus grandes superficies de nécropoles antique connues autour de la méditerranée. (2)

La connaissance des anciens habitants de Tipasa peut se faire aujourd'hui grâce à l'approche archéologique de leurs monuments et en particuliers de leurs cimetières et des objets depuis long temps en fouis dans les sépultures. (2)

#### 3-3-5-1- L'époque phénicienne 5-6 siècle av JC :

La création de Tipasa, remonte vers le 5e siècle avant J.C, par les phéniciens. Le nom de « Tipasa » signifiait pour eux « lieu de passage » donc Tipasa fut un comptoir commercial.

On trouve 4 phases :

- **Phase de découverte, observation et choix du site:** Grâce à sa :  
Situation stratégique : (défense militaire).  
Conditions naturelles : consiste à se protéger du vent dominant Nord-Ouest en hiver et Nord-est en été.  
Choix techniques : matériaux utilisés pour la fabrication des navires
- **Phase de pré installation :** caractérisée par la construction du port primitif au niveau des deux îlots.
- **Phase d'installation :** établissement d'un petit comptoir d'échange.
- **Phase d'occupation :** caractérisée par un comptoir plus pratique et plus important, attesté par la présence des nécropoles Est et Ouest.

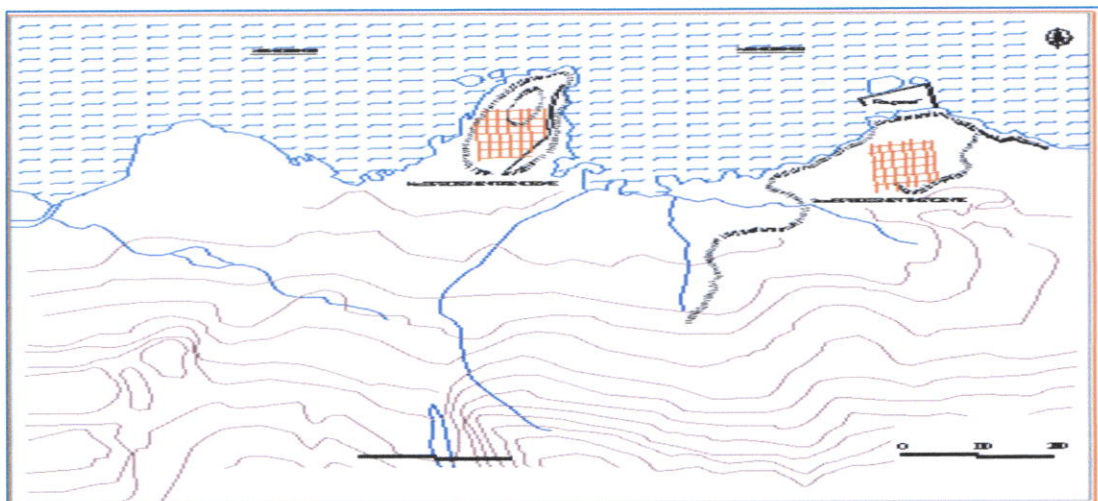


Fig.56 : Époque phénicienne 5ème et 6ème siècle avant J.C

Source : musée de Tipasa (mémoire)

(1) L'analyse urbaine. PANERAI, P / DEMERGON, M / DEPAULE, J-C. Edition parenthèses. 1999. 29

(2) Le livre: *Tipasa (site de patrimoine mondial)* Mounir Bouchenaki



### 3-3-5-2- L'époque maure 146 avant J.C:

Après la chute de Carthage, la ville de Tipasa se retrouve dans les territoires des rois maures ; a ce moment là, on double la route maritime des caboteurs par une route côtière terrestre venant d'IOL et rejoignant ICOSIUM (l'actuel tracé du bord de mer)

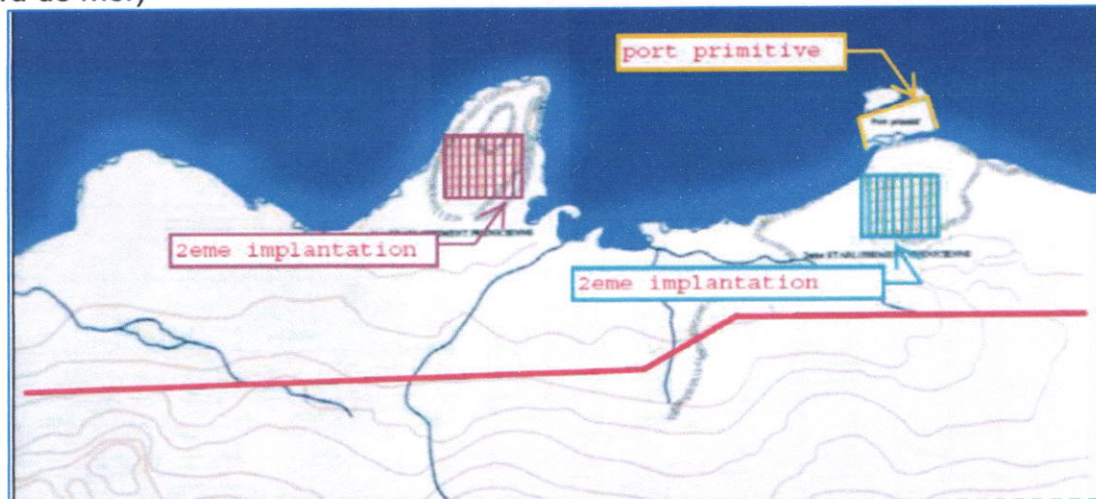


Fig.57 : L'ÉPOQUE MAURE 146 AVANT J.C

Source : musée de Tipasa

### 3-3-5-3- L'époque romaine (40 av JC – 450 après JC) :

Les romains ont détruit tout ce qui était Carthaginois en effaçant ainsi les traces de toutes les périodes précédentes

#### ▪ Premier noyau (40avant JC- 150après JC):

✓ La ville romaine primitive s'est installée en 46 après JC , les romains se sont établis sur le comptoir phénicien, sont tracés à épouser celui de la ville préexistante. Son enceinte était caractérisée par deux axes principaux : le **CARDO MAXIMUS** et le **DECUMANUS MAXIMUS**.

✓ Elle est dotée d'une enceinte avec des édifices d'intérêts communs édilitaires et de spectacles, qui sont : **L'enceinte ; Le forum ; La basilique judiciaire ; Le capitole ; Le curie**

#### ▪ Deuxième noyau(150après JC 450aprèsJC):

✓ Entre 145- 150 après J.C, Tipasa fût élevée au rang de colonie « Aelia Tipasinis » et se voit dotée d'une autre enceinte de 2200 m de longueur.

✓ L'accroissement de population a engendré une croissance de la ville dans 3 directions (sud, est, ouest) en dépassant la clôture primitive , et la construction d'un nouveau rempart doté de 3 portes(est, ouest et sud) La construction de quelques édifices publics **Nymphée ;L'aqueduc ;Les thermes; Le théâtre**

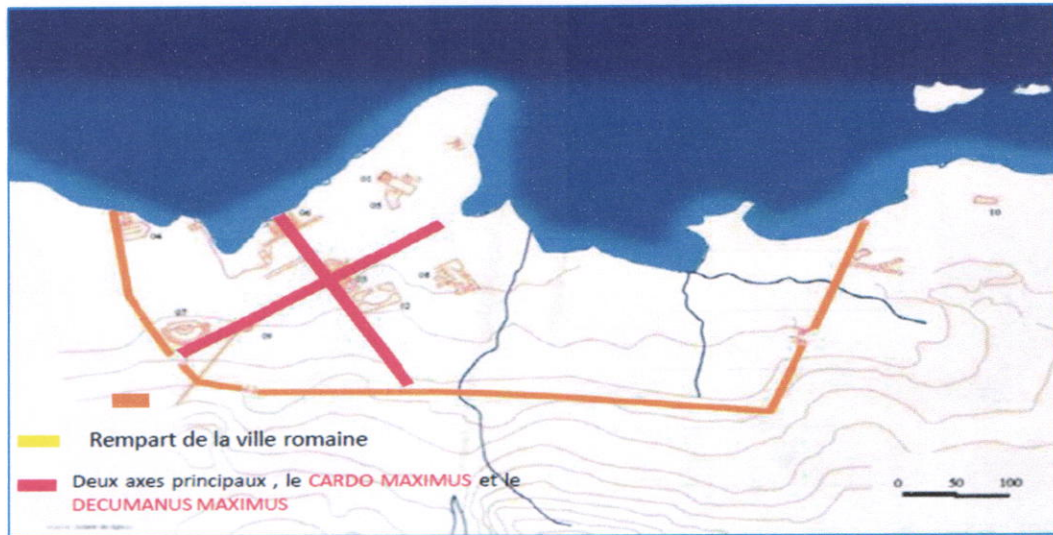


Fig.58 : Deuxième noyau "150aprs JC 450aprsJC"  
 Source : musée de Tipasa



Grande basilique



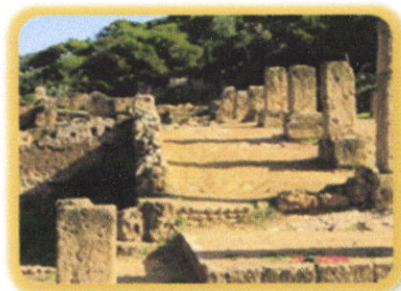
Villa des fresques



L'axe Cardo



Théâtre



L'axe documanus



Amphithéâtre



Les grands thermes

### 3-3-5-4- Epoque vandale (430 après J.C) et byzantine (533 après J.C) :

Les tribus Vandales occupèrent la ville de Tipasa et détruisirent le rempart pour faire de celle-ci une ville ouverte. Quand à l'époque Byzantine, elle n'a laissé que peu de traces. Le port de Tipasa n'a pu connaître qu'une occupation temporaire, certaines basiliques (Sainte Salsa et St Pierre et Paul) ont fait l'objet de remaniements pouvant être attribués aux Byzantins

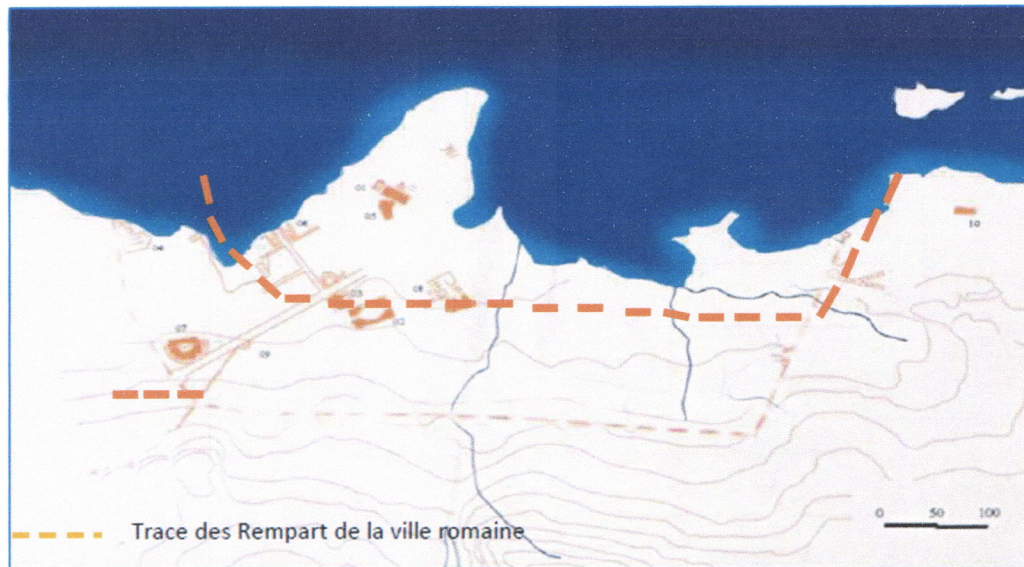


Fig.59 : Epoque vandale (430 après J.C) et byzantine (533 après J.C)

Source : musée de Tipasa

### 3-3-5-5- Epoque musulmane IX-XV siècle :

Du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, Tipasa fait partie des dynasties locales : les Rustumides, les Fatimides, les Zirides ; les musulmans lui donnèrent le nom de « tefes-sed » qui veut dire « la ruinée »

Les éléments physiques témoignant de cette période sont inexistant.

### 3-3-5-6- Epoque coloniale 1853\_1962:

#### a. Peu après 1853 :

Récupération des monuments historiques

L'édification d'un petit village agricole.

#### b. en 1854 :

Projet DEMONCHY Le plan établit une superficie de **9,8 ha**, divisée en cinq îlots



Fig.60 : Projet de DEMONCHY 1854

Source : musée de TIPAZA

Demonchy avait la charge de construire **18 maisons**, le lotissement a pris le grand axe central Nord – Sud comme axe de symétrie qui divise les quatre îlots rectangulaires de dimension **(106 x 78) m<sup>2</sup>**, dont chacun dispose de **8 parcelles** d'une surface égale **1100 m<sup>2</sup>**, une grande place centrale avec une grande parcelle destiné a la construction d'un palais

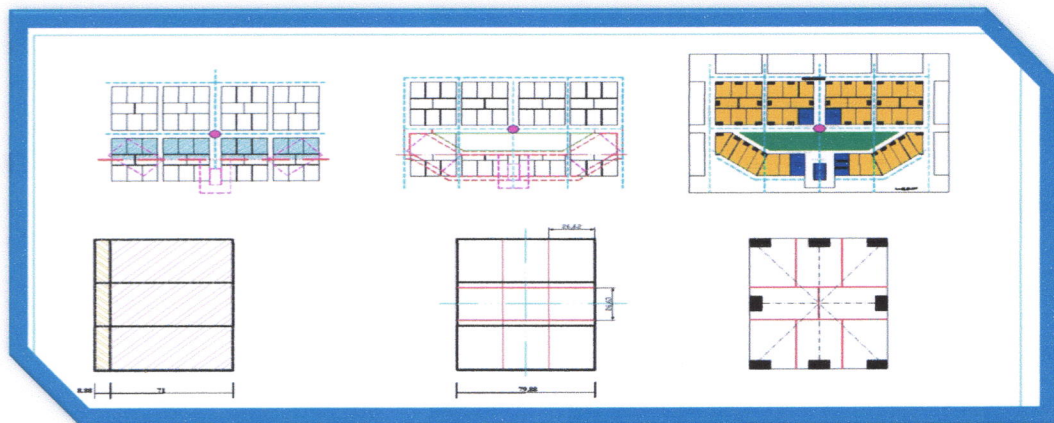


Fig.61 : Parcellaire de projet demonchy



- Projet demonchy
- Axe central nord-sud
- Les quatre îlots
- Place central
- Place central

**c. en 1861 :**

Une croissance urbaine vers le **Nord – Ouest** par la construction de l'îlot industriel et quelques bâtiments

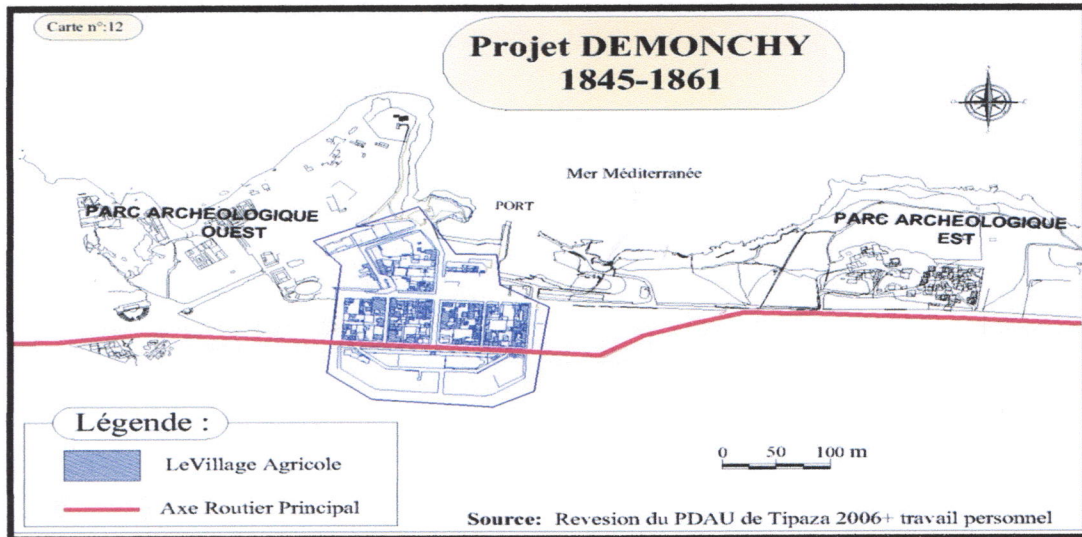


Fig.62 : Parcellaire de projet demonchy

**d. le 27 mars 1886 :**

Création de nouvelles constructions et des édifices publics tels que la Mairie, l'église...



Fig.63 : L'église de TIPAZA

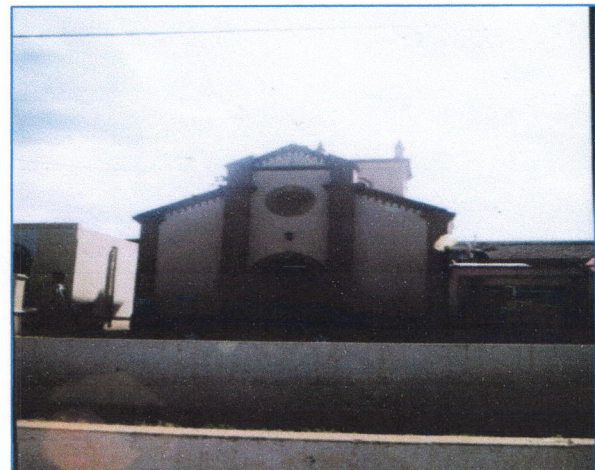


Fig.64 : La mairie(APC)

**e. en 1925 :**

La réalisation de la cave coopérative et la rue (BNA) dans l'axe Nord – Sud

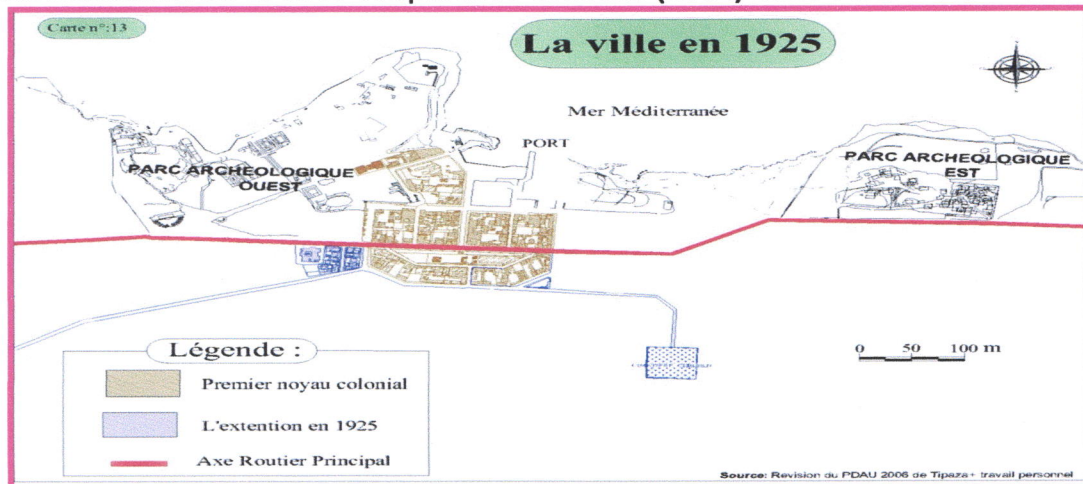


Fig.65 : la ville de Tipaza en 1925

source : réversion du PDAU 2006

**f. en 1933 :**

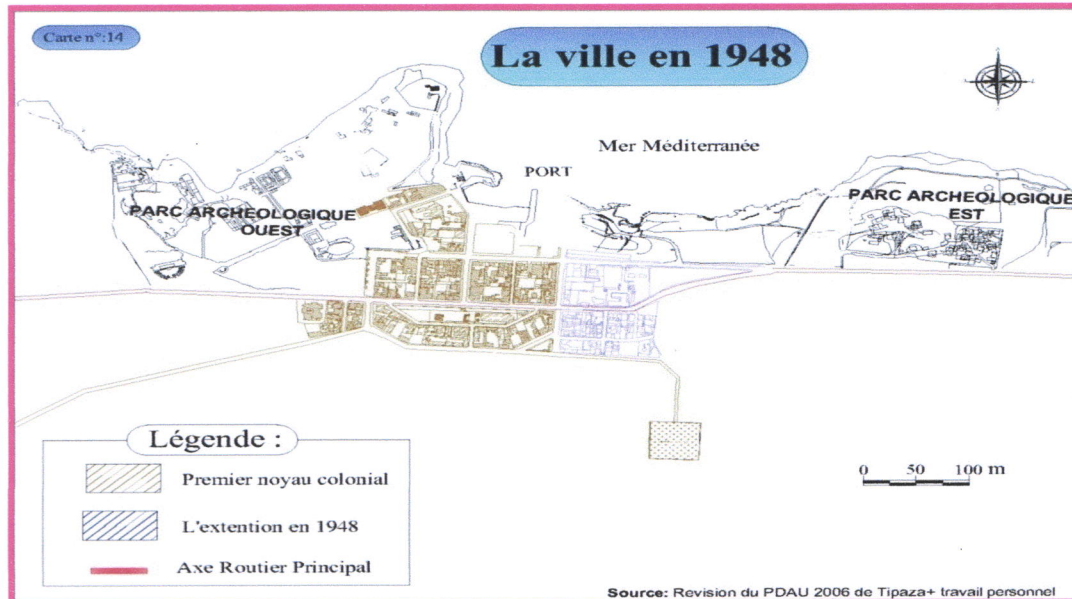
La réalisation d'une construction nouvelle « **Mairie** ».

**g. en 1936 :**

Aménagement des locaux scolaires.

**h. en 1948:**

Une **2eme extension** urbaine vers l'**Est**, et même une continuité de l'axe **Nord Sud**, qui assure une nouvelle extension vers le **Sud**



**Fig.66 : TIPAZA en 1948**

source : révision du PDAU 2006

**i. De 1953 a 1958 :**

Aménagement du port au **Nord** et les terres agricoles au **Sud**, à l'**Est** et à l'**Ouest** plus les deux parcs archéologiques



**Fig.67 : Port de TIPAZA**

**j. De 1958 a 1962 :**

## La construction d'une cité de regroupement Oued Marzoug dans la partie Sud

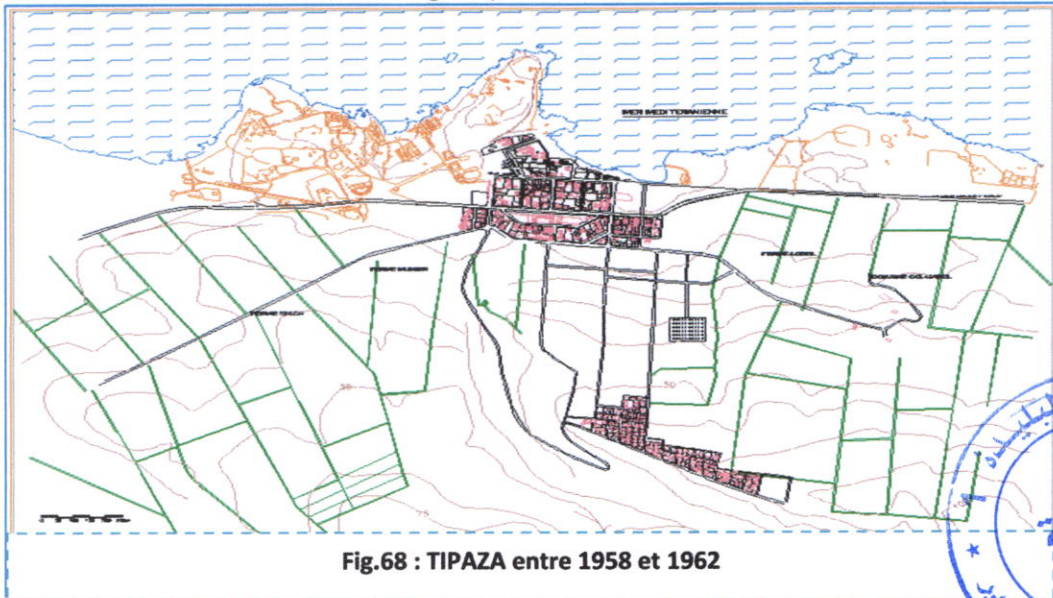


Fig.68 : TIPAZA entre 1958 et 1962



### 3-3-5-7- Période post coloniale :

- jusqu'à 1984, TIPASA a connu deux formes d'extensions :
- Une densification des îlots du village ancien.
- Une implantation d'équipements et logements entre le centre ancien et la cité Oued Merzoug ainsi que sur la partie Est et Ouest

### 3-3-5-8- Période entre 1985 à nos jours :

- La commune de Tipasa est chef lieu de la wilaya depuis 1985,
- Développement incontrôlable de la commune sur les terres agricoles sud du village colonial.
- malgré l'adoption d'un plan directeur d'aménagement et d'urbanisme en 1995.
- Dernièrement TIPAZA a connue une extension vers les deux cotés Est et Ouest du village colonial.

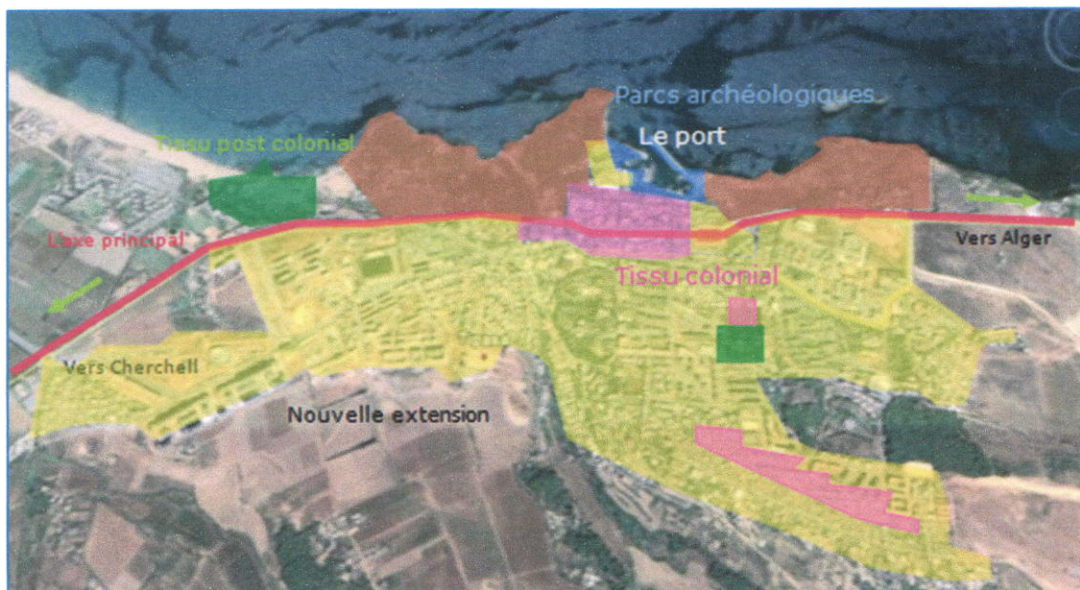


Fig.69 : Carte De Synthèse (Tissus Urbains Existants)

### Conclusion:

Tipaza fut marqué par plusieurs civilisation, mais c'est l'époque romaine qui a tant marquée cette ville par son organisation, son architecture et son caractère

### 3-3-6- Potentialités naturelles et physiques

#### 3-3-6-1-La température et l'humidité :

Lorsque la température du mois de novembre et février est entre 10 et 14°C, l'humidité est élevée entre 85% et 75%. Après cette période la température augmente et arrive à sa valeur maximale 29°C au mois d'Aout par contre l'humidité diminue jusqu'au maximum 58%.

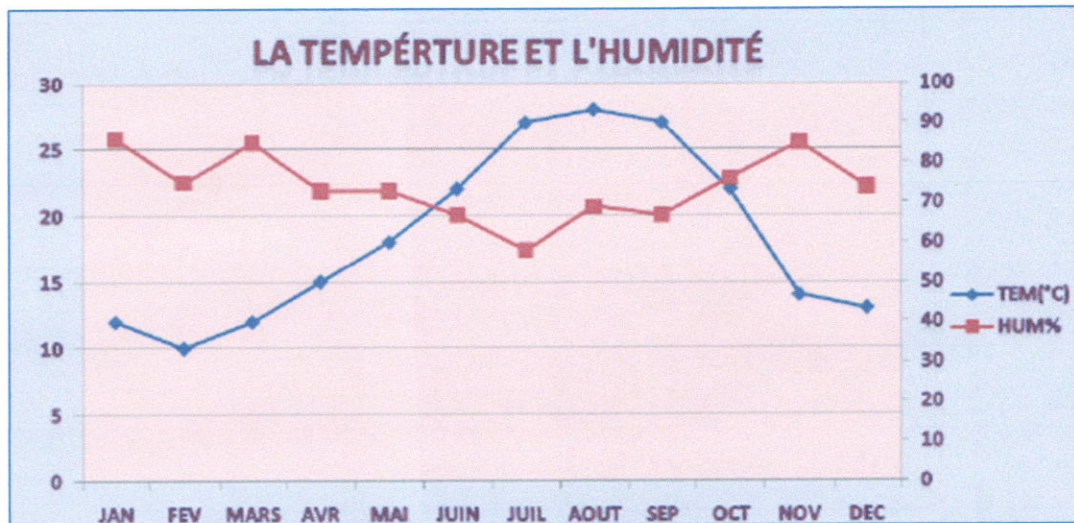


Fig.70 : Carte de la température et l'humidité à TIPAZA

source : mémoire

#### Synthèse :

Pour Diminuer le niveau d'humidité on doit utiliser des matériaux adéquats afin d'assurer une bonne ventilation

#### 3-3-6-2- Pluviométrie:

La distribution des valeurs moyennes annuelles des précipitations indique une pluviométrie est irrégulière durant l'année, mais généralement peut atteindre les 500 mm



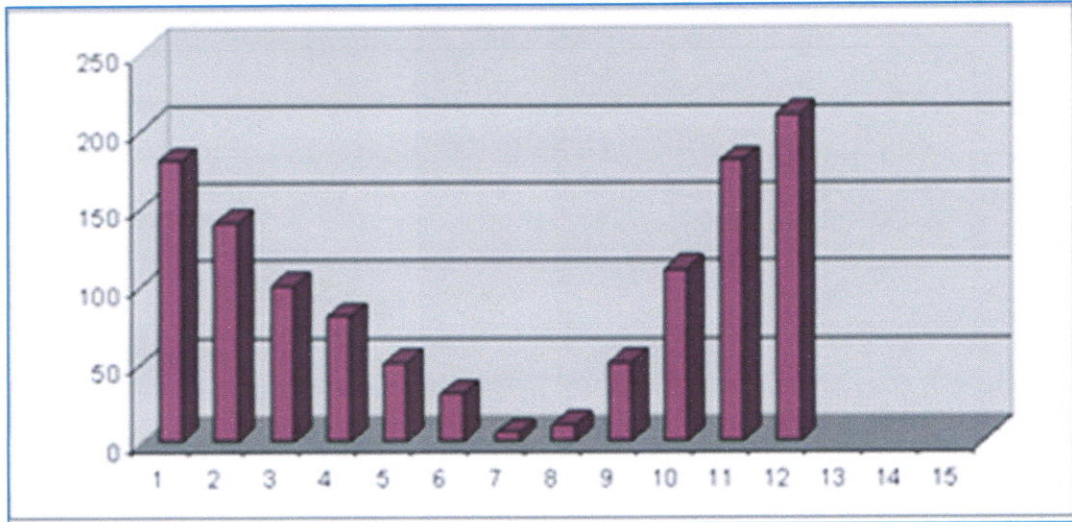


Fig.71 : Carte de la pluviométrie de TIPAZA

source : mémoire

### 3-3-6-3- Les vents dominants :

- Le vent d'Est est faible ; frais et humide souffle de Mai a Octobre.
- Le vent d'Ouest souffle de Novembre en Mai apportant les pluies.
- Le sirocco se manifeste 14 jours / an en moyenne pendant la période estivale juillet et Août.
- L'intensité du vent est assez forte sur la façade maritime. Les vents dominants de direction Nord- Ouest en hiver et Nord Est en été.

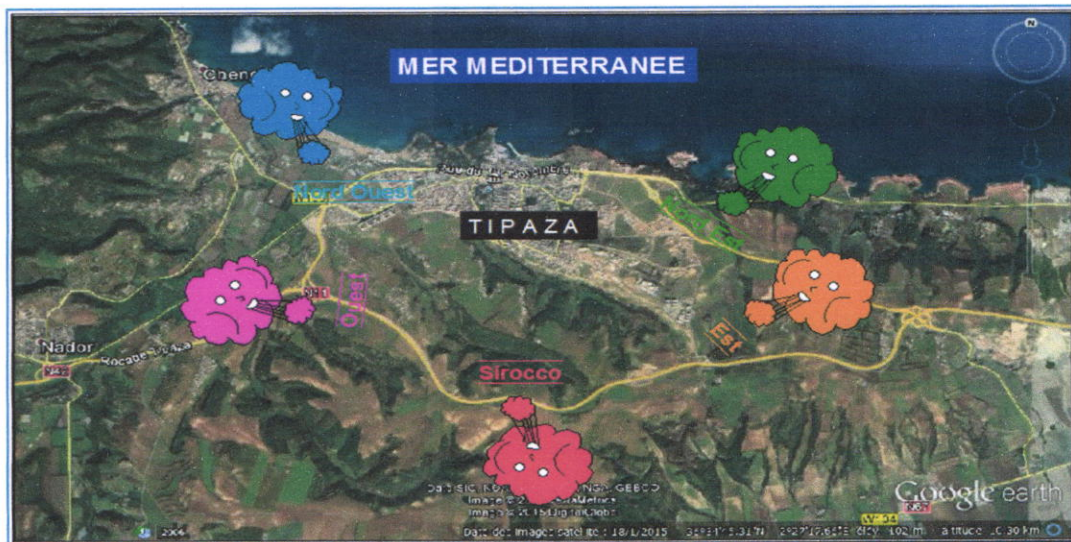


Fig.72 : Les vents dominants à TIPAZA

source :google earth modifié par :auteur

### Synthèse :

*Sur le plan architectural il faut Eviter de construire des grandes masses exposées aux vents dominant surtout dans la façade maritime.*

### 3-3-6-4- Hydrographie:

Le réseau hydrographique est constitué de quatre oueds: (Oued Nador ;Oued Mellah ;Oued Bou Dlal ;Oued Merzoug)

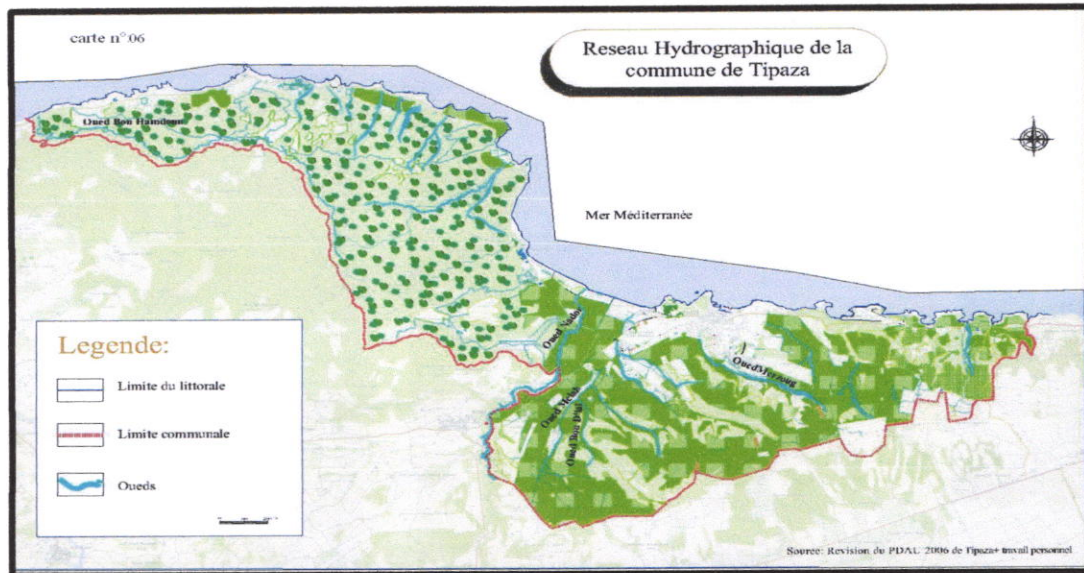


Fig.73 : Carte du réseau hydrographique de TIPAZA source : PDAU de TIPAZA

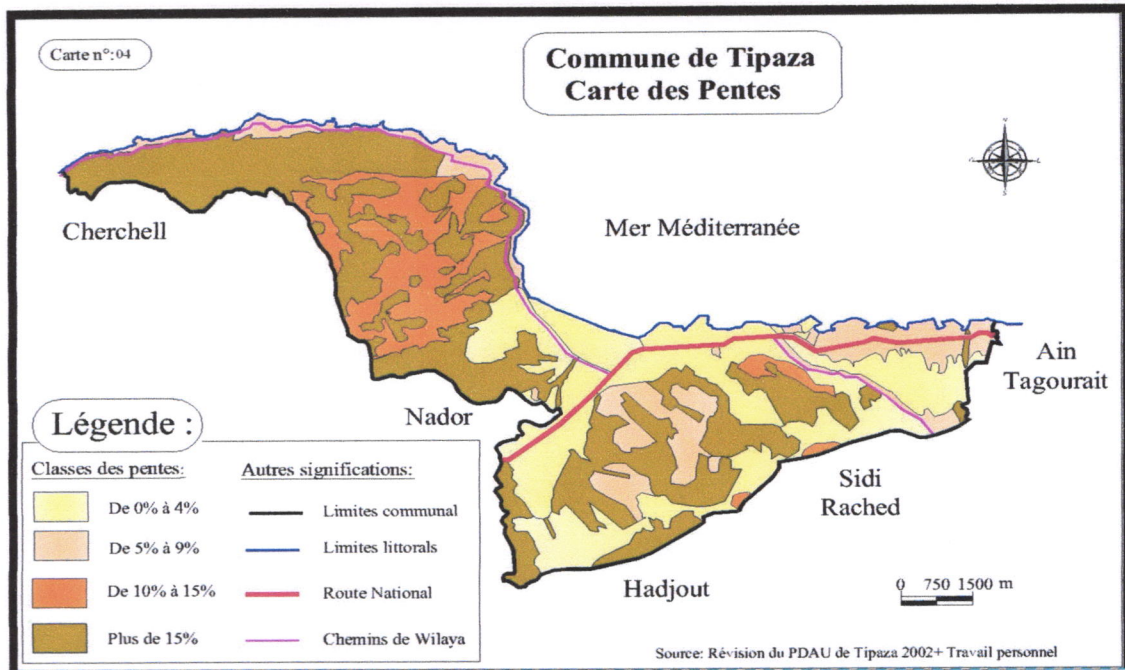
### 3-3-6-5- Relief :

Au Nord Ouest de la wilaya la chaîne de montagnes comprenant (Les Monts du Dahra et du zaccaret le Mont de Chenoua)

Au Nord est, la Mitidja s'étendant essentiellement sur la wilaya de Blida se trouve limitée au niveau de la wilaya de Tipaza par le bourrelet constitué par le sahel

Le relief de cette ville est matérialisé par des courbes de niveaux parallèle à la mer , ce qui ordonna une orientation perpendiculaire à la mer et une direction axiale Est -Ouest

. Le massif de CHENOUA s'élève a plus de 900m au dessus de la mer séparant. ainsi la ville de celle de Cherchell.



**Fig.74 : Relief de la ville de TIPASA**

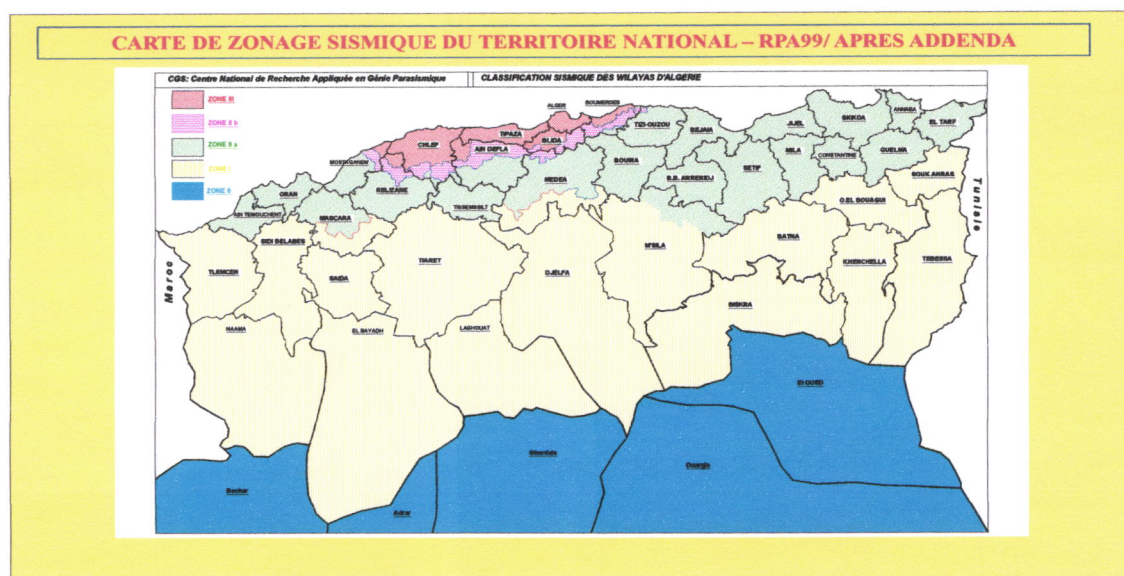
Source : PDAU de Tipaza

### Synthèse :

La ville de TIPASA est matérialisée par des reliefs et des pentes importantes donc il faut réfléchir à bien intégrer nos projets dans leur environnement de manière à résoudre la contradiction entre les courbes de niveaux ; l'orientation ; les vents dominants et la vue sur la mer

### 3-3-6-6- Sismicité :

*La ville se situe dans une zone sismique active dont le degré de sismicité peut atteindre 8°, elle est donc classée dans la zone III.*



**Fig.75 : Carte de zonage sismique du territoire national**

Source : PDAU de Tipaza

## Synthèse :

Il faut prendre en considération le classement de notre ville dans la technique de construction des édifices

### 3-3-7- Approche urbaine

#### 3-3-7-1- Système Viaire et Nœuds :

##### a. La structure de la ville :

- L'axe principale RN11 : c'est la voie principale qui structure la ville. Elle joue un rôle de liaison avec la capitale Alger.
- L'axe culturel : Reliant les deux parcs, C'est un axe mécanique à vocation touristique.
- L'axe de croissance NORD SUD : Relier le port au centre historique puis à la ville.
- L'axe des écoles : Relie la partie Est de la ville avec l'Ouest.

##### b. Les nœuds :

- Les nœuds principaux : A l'entrée et la sortie de la ville, ils permettent l'accès à la ville ainsi que l'orientation vers plusieurs directions en dehors de la ville.
- Les nœuds secondaires : A l'intérieur de la ville, ils marquent l'intersection des axes de majeure de la ville

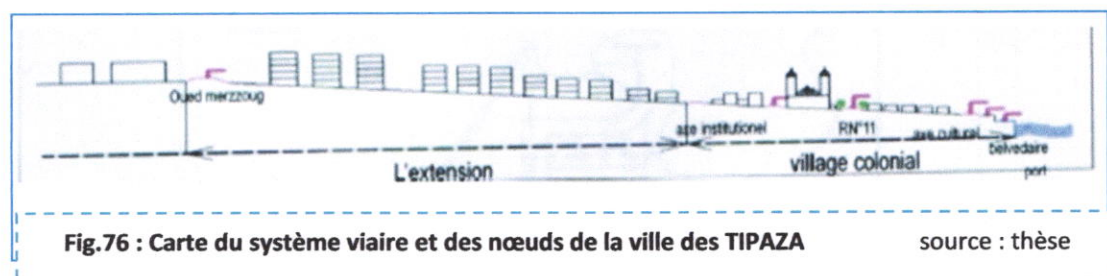
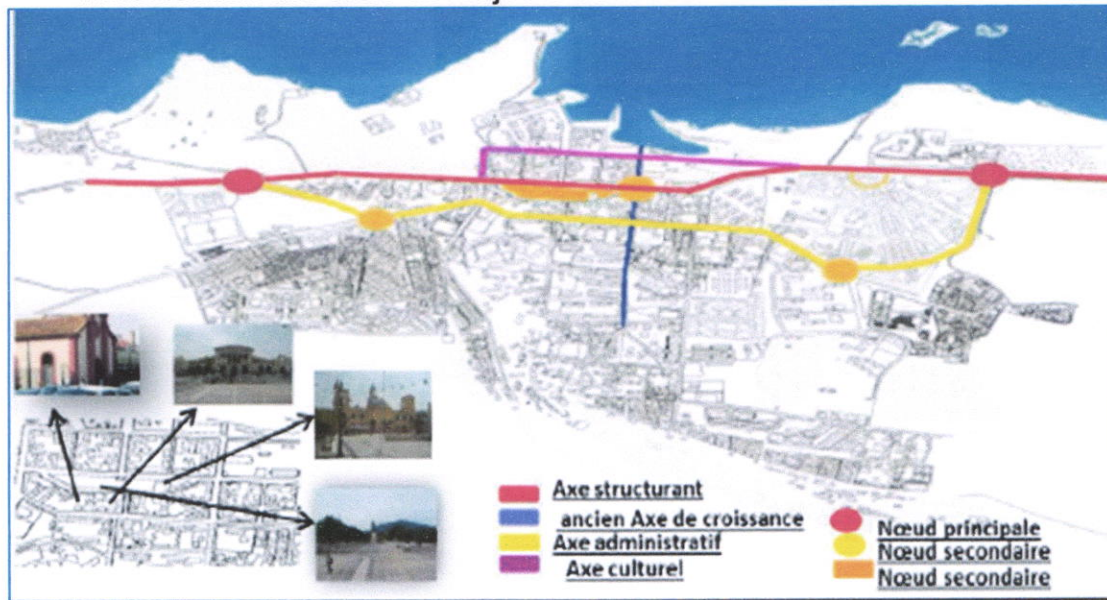


Fig.76 : Carte du système viaire et des nœuds de la ville des TIPAZA

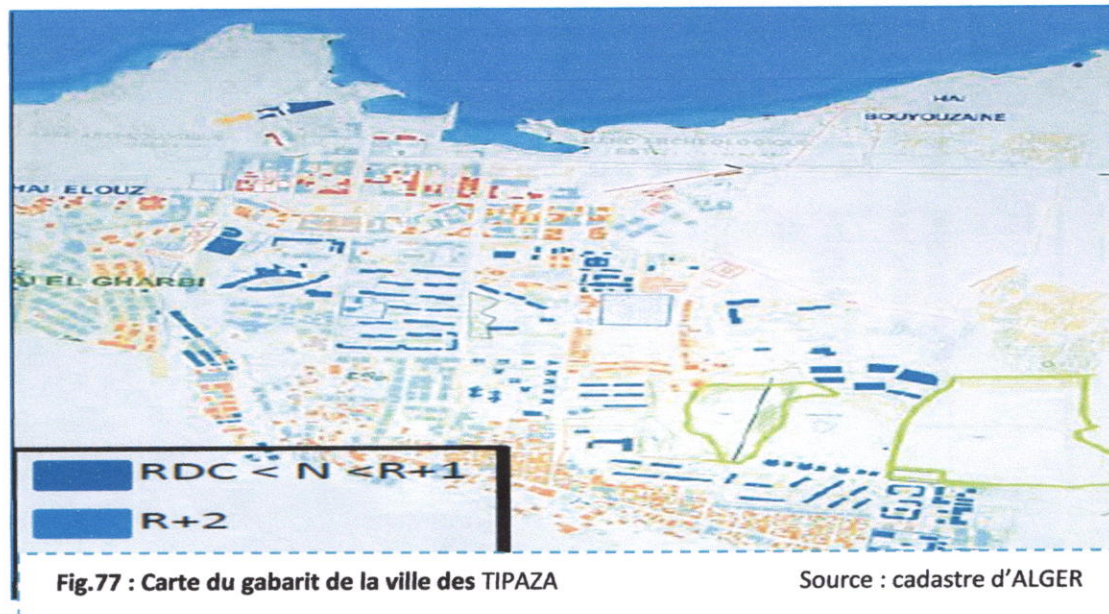
source : thèse

### 3-3-7-2- Gabarit :

La dominance des gabarits moyens du RDC à R+2 répartis sur l'ensemble du site

Le bâti à gabarits égale ou supérieur à R+2 se situe particulièrement le long de la rue des écoles et cite des 200 Logement ; haï EL GHARBI et la cité oued merzoug

Le gabarit varie selon la topographie du site et le type de sol

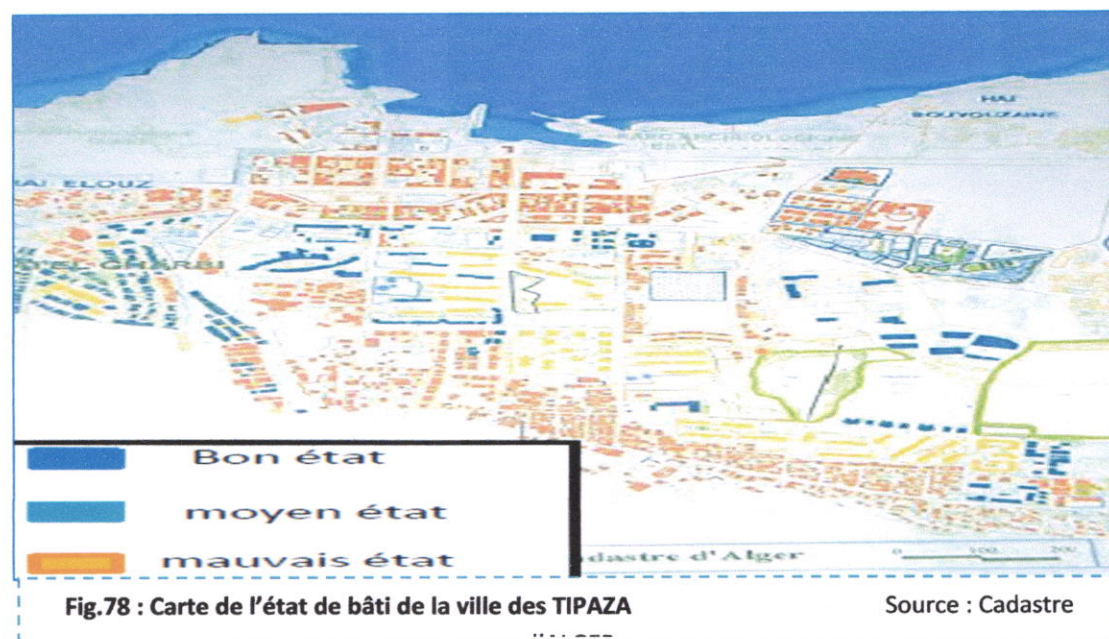


### 3-3-7-3- Etat de bâti :

TIPAZA souffre d'une dégradation inquiétante du cadre bâti au fait de l'ancienneté de certaines constructions

Environ 70 % du bâti de la cité Oued Marzoug et du village Colonial varie entre moyen et mauvais état.

Quelques édifices en bonne état dans les nouvelles extensions



### 3-3-7-4- Bâti et non bâti :

On remarque une faible densité du bâti et un gaspillage de terrain dans cette ville littorale malgré la cherté du foncier notamment dans le tissu postcolonial

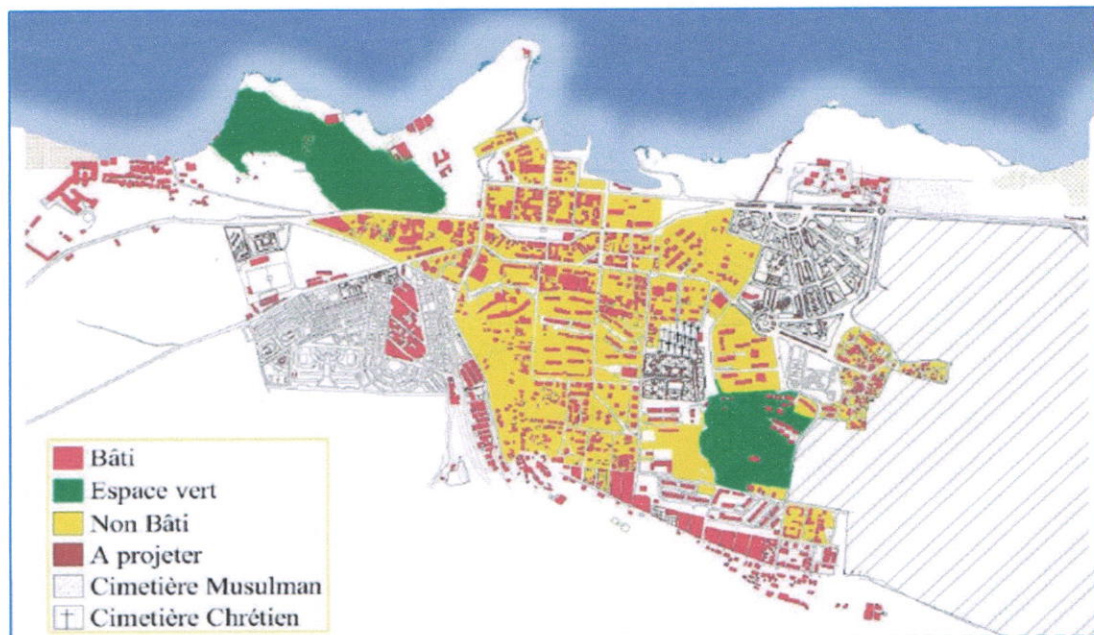


Fig.79 : Carte de la densité du bâti de la ville des TIPAZA Source : PDAU modifié par : auteur

### 3-3-7-5-Type de bâti :

On constate un manque important des équipements par rapport à l'habitat

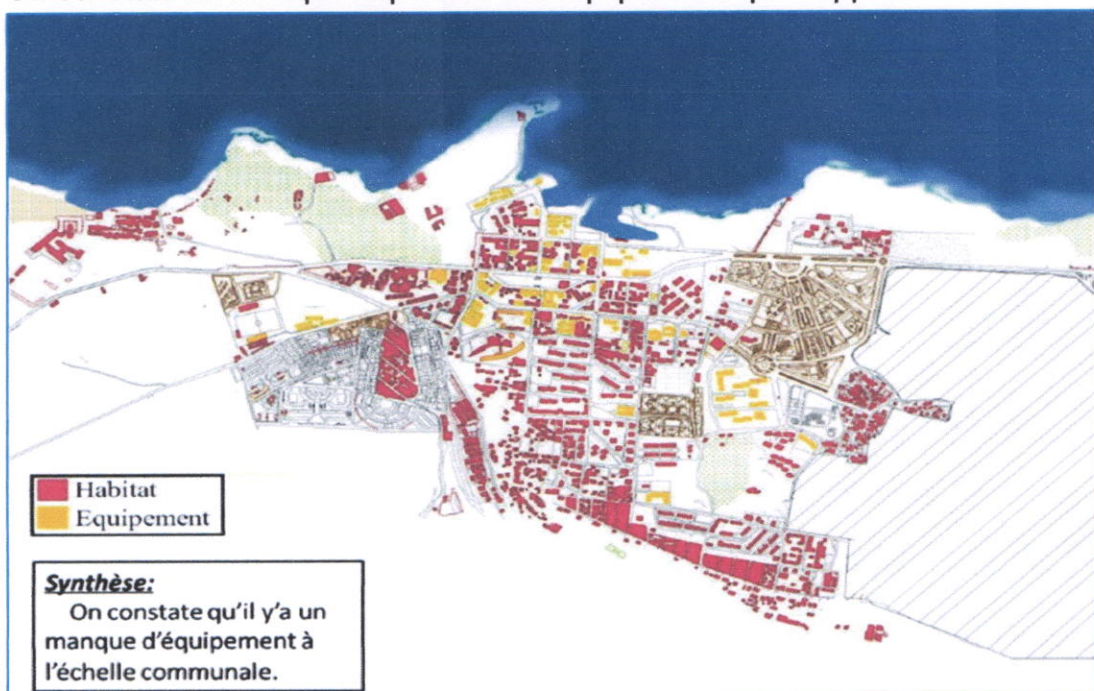


Fig.80 : Carte du type de bâti de la ville des TIPAZA Source : PDAU modifié par :

On remarque la prédominance de l'habitat individuel dans la ville et quelques habitations collectives dans la partie centrale allant vers la cité oued merzoug

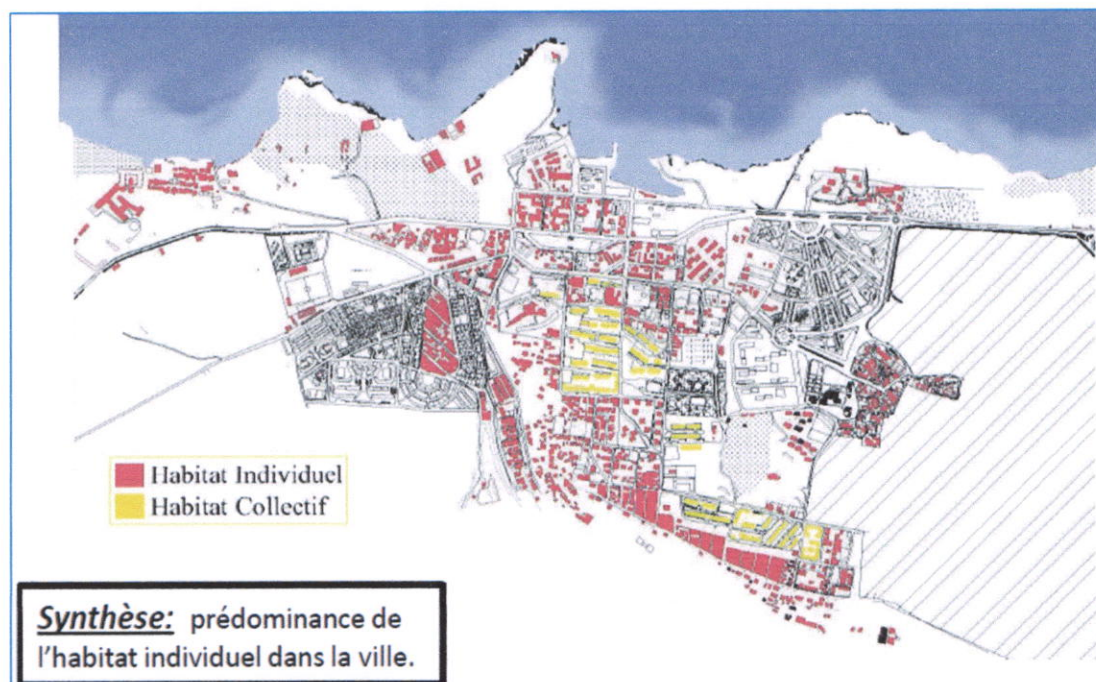


Fig.81 : Carte de typologie de l'habitat de la ville des TIPAZA Source : PDAU modifié par : auteur

### 3-3-7-7- La grille des équipements :

L'agglomération chef lieu de Tipasa est un tissu urbain polyfonctionnel avec un niveau d'équipements moyen (concentration d'activité administrative sur la rue des écoles et un manque d'équipement a caractère culturel ; éducatif ; et culturel)

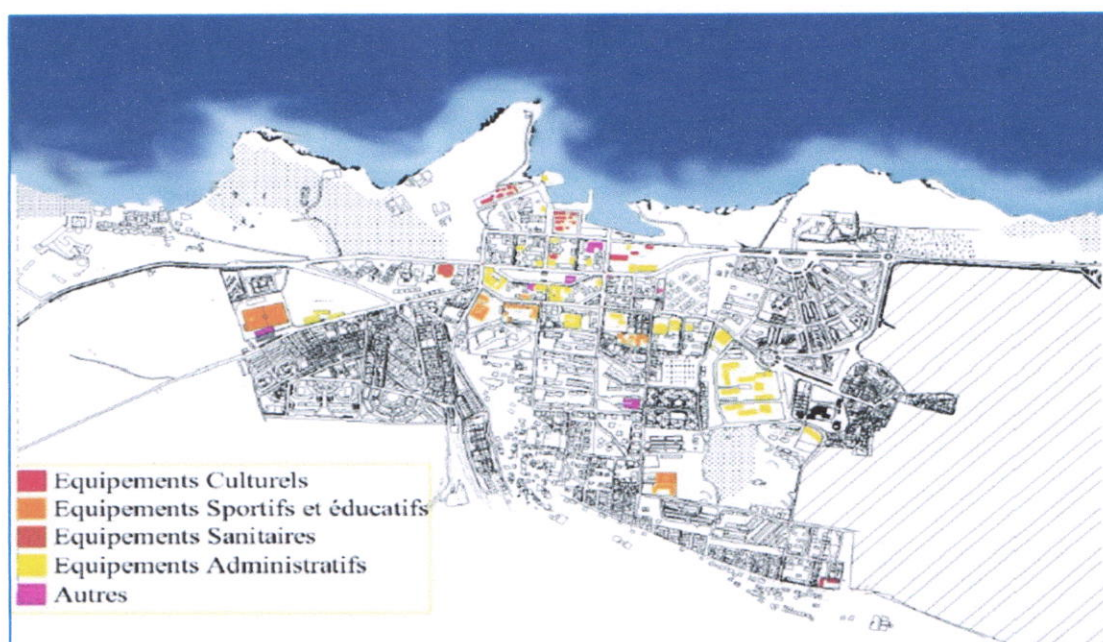
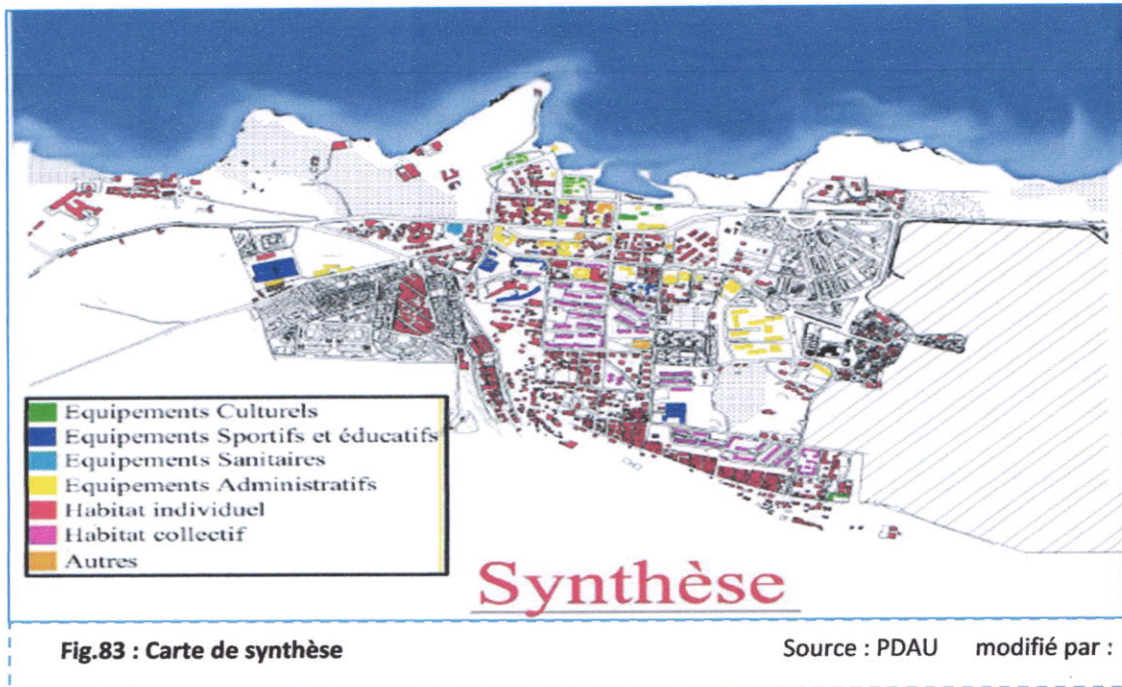


Fig.82 : Carte de la grille des équipements de la ville des TIPAZA Source: PDAU modifié par: auteur

### 3-3-7-8- Carte de Synthèse :



#### Synthèse:

La prédominance de l'habitat, plus précisément de l'habitat individuel ainsi que les l'activité administratifs à l'échelle de la commune de « *Tipasa* ».

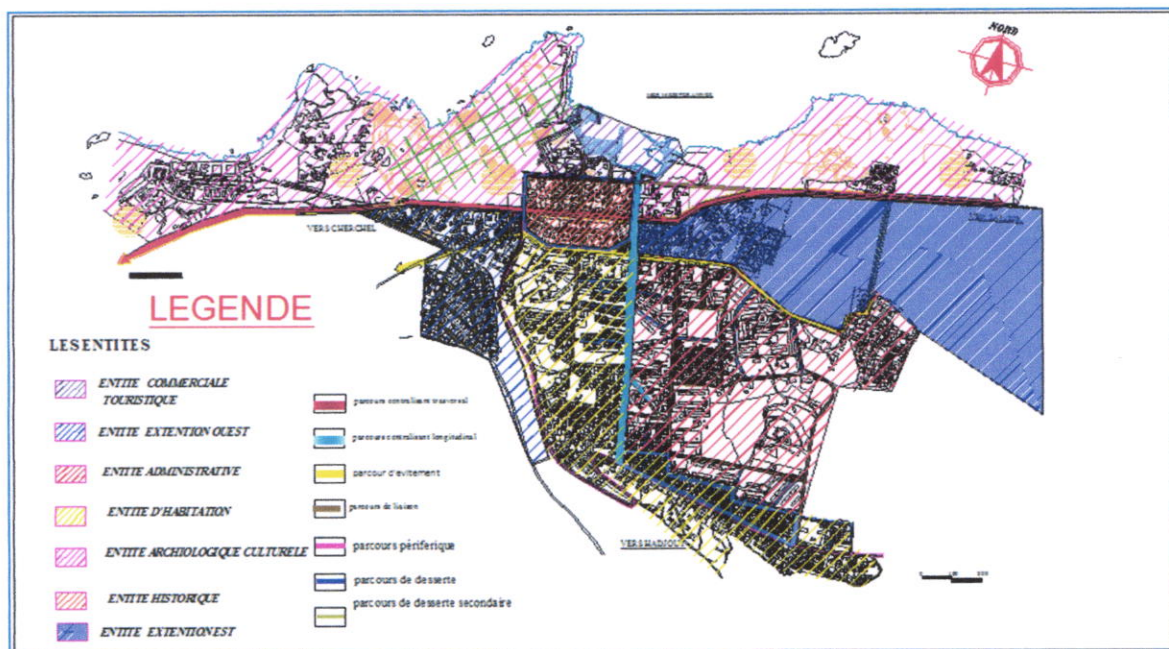
Le manque d'équipements sportifs et éducatifs

Concentration des équipements administratifs sur l'axe des écoles

L'absence d'aire de loisir et de détente

### 3-3-7-9- Conclusion :

D'après notre analyse sur la ville de TIPAZA ; nous avons pu la divisée en des entités selon ses différents caractères (topographique ; historiques ; fonctionnels ; typologiques ; ... et sa délimitation)





## **4-1- Choix de l'entité :**

Après avoir divisé la ville de TIPAZA en des entités nous avons choisi l'entité d'extension EST ; ce choix est fait sur la base des points avantageux énumérés ci-dessous :

- Très bonne accessibilité a partir de la RN11 ainsi que la pénétrante nord-sud (CW106)
- Sa situation stratégique exceptionnelle sur plusieurs aspects :
  - A la porte est de TIPAZA ; l'entrée principale qui accueille la majorité des gens pondant la période estivale
  - A proximité du patrimoine historique ( parc archéologique EST)
  - Sur l'axe le plus important de la ville (RN11)
- Sa potentialité historique et culturelle en face le parc archéologique EST ainsi que le plus grand édifice culturel (centre arabo-culturel )
- Le site offre des échappées visuelles exceptionnelles sur la mer méditerranée ; le mont Chenoua ; les parcs archéologique et le site boisé

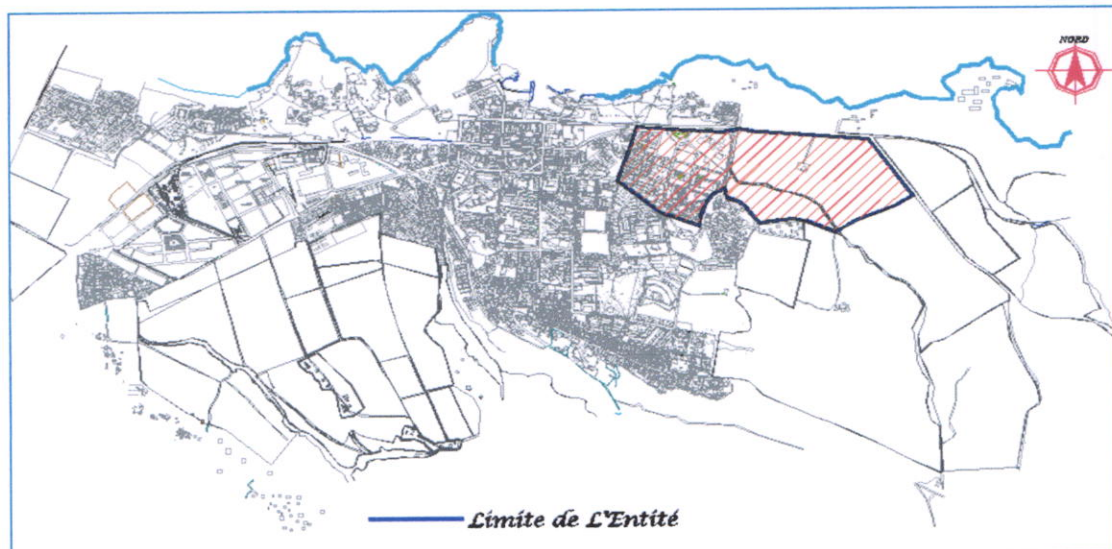


Fig.85 : L'Entité d'extension EST

Source : PDAU modifié par : auteur

## **4-2-Analyse de l'entité :**

### **4-2-1- Délimitation:**

L'entité d'extension Est s'agit d'un pole administratif et d'un terrain vierge destiné aux besoins de la population à court et à moyen terme pour la réalisation d'un pole multifonctionnel dont tout équipement est autorisé a part ceux a vocation industriel

L'entité est délimitée par :

- ✓ Le parc archéologique EST ; le cimetière ; la forêt ; la mer méditerranée et la RN11 au Nord
- ✓ Le pole administratif et la rue qui mène vers la wilaya à l'Est
- ✓ Les terres agricoles et le CW106 à l'ouest
- ✓ Les habitations semi collectives et individuels au sud

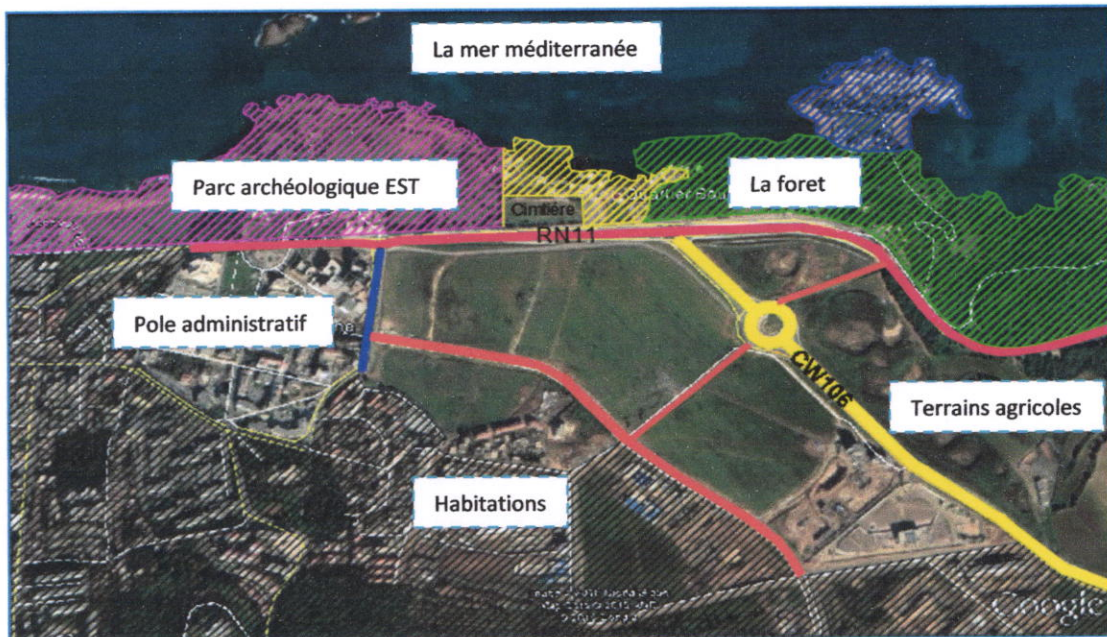


Fig.86 : Délimitation de l'entité d'extension EST Source : Google earth modifié par : auteur

#### 4-2-2- Accessibilité et nœud :

Notre entité est marquée par deux nœuds fort a l'intersection du CW106 et de la vois principale avec la RN11marquant l'entrée de la ville et l'accès vers la wilaya ; et un nœud moyen allant vers la wilaya

L'entité est desservi par un réseau routière important ou on peut accéder principalement par

- ✓ La route nationale RN11 au Nord
- ✓ Le chemin de wilaya CW106 à l'Est
- ✓ La vois principale qui mène vers la wilaya à l'ouest
- ✓ Les vois secondaires qui relie la RN11 et la voie principale
- ✓ Les vois tertiaire qui mène vers les habitations au Sud et qui assurent la circulation mecanique a l'interieur du pole administratif a l'ouest

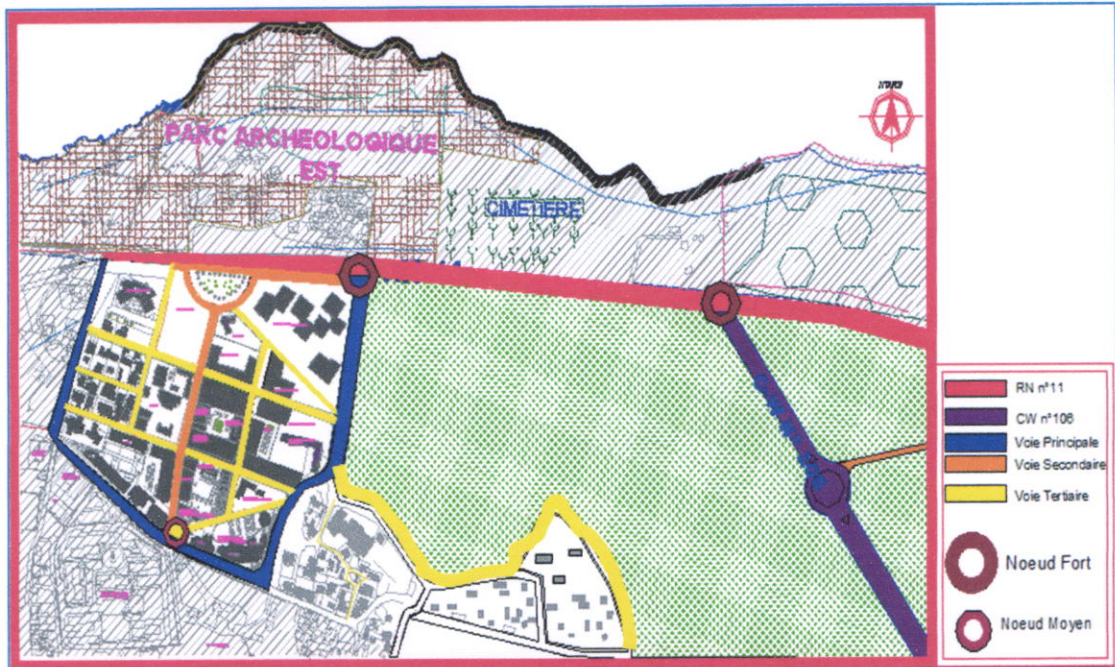


Fig.87 : Accessibilité et nœuds de l'entité d'extension EST Source : PDAU modifié par : auteur

#### 4-2-3- Le gabarit :

Le gabarit pour les habitations vari entre RDC et r+1

Pour les équipements administratifs et culturels il varie entre r+2 et r+8

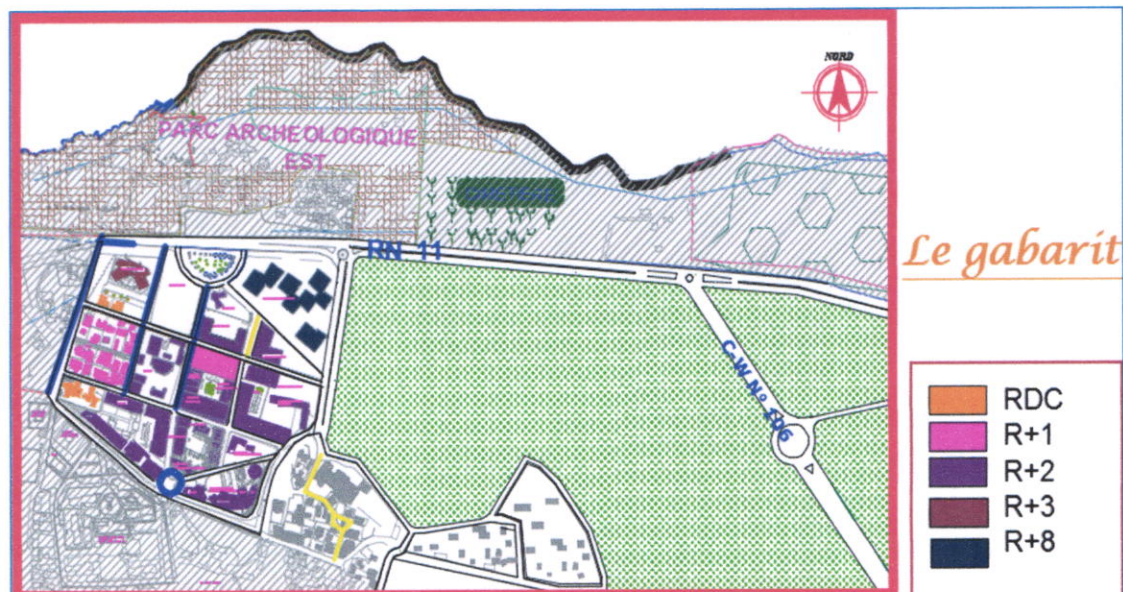


Fig.88 : Carte Gabarit de l'entité d'extension EST Source : PDAU modifié par : auteur

#### 4-2-4- Bâti-non bâti :

On remarque une densité moyenne du bâti

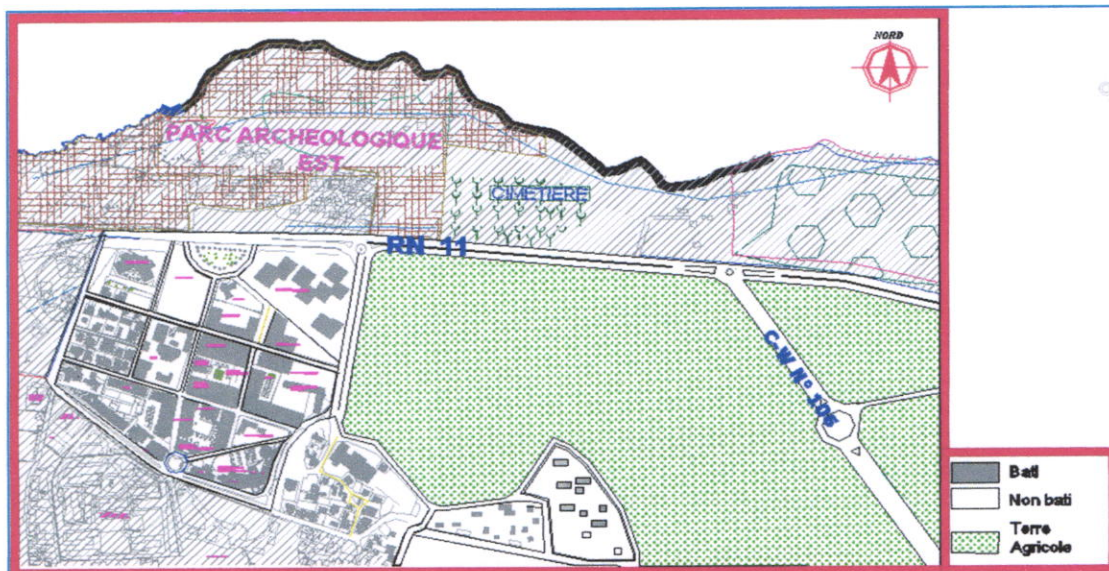


Fig.89 : Carte bâti non- bâti de l'entité d'extension EST

Source : PDAU modifié par : auteur

#### 4-2-5- Etat de bâti :

Notre entité est dotée d'équipements en bonne état car c'est des nouvelles constructions et des habitations en moyenne état ainsi qu'un parc archéologique d'un état dégradé besoin d'une revalorisation a court terme

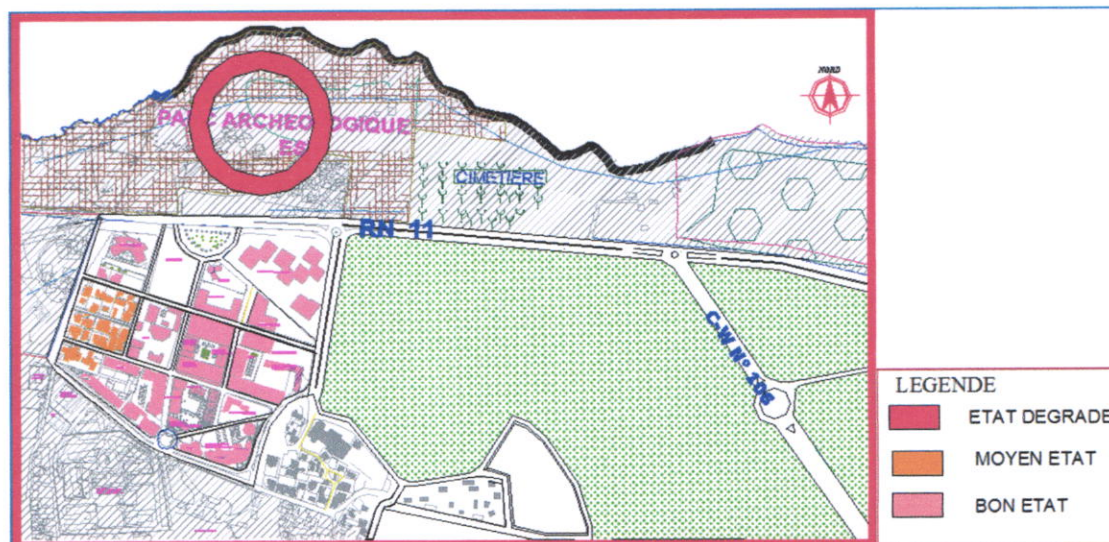


Fig.90 : État de bâti de l'entité d'extension EST

Source : PDAU modifié par : auteur

#### 4-2-6- Type de bâti :

On constate que notre entité est matérialisée par les équipements administratifs

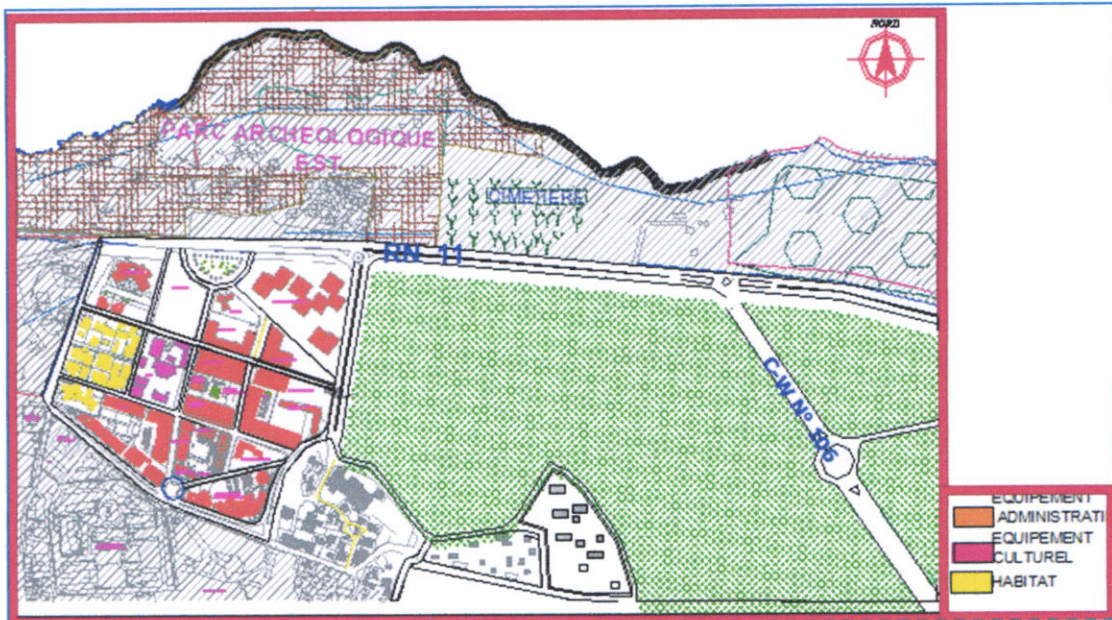


Fig.91 : Type de bâti de l'entité d'extension EST

Source : PDAU modifié par : auteur

#### 4-2-7- Le fonctionnement :

L'entité d'extension Est est caractérisé par un déséquilibre fonctionnel marqué par la concentration de l'activité administrative se qui pose un problème de zoning et d'insécurité pour les habitant après 16h du soir

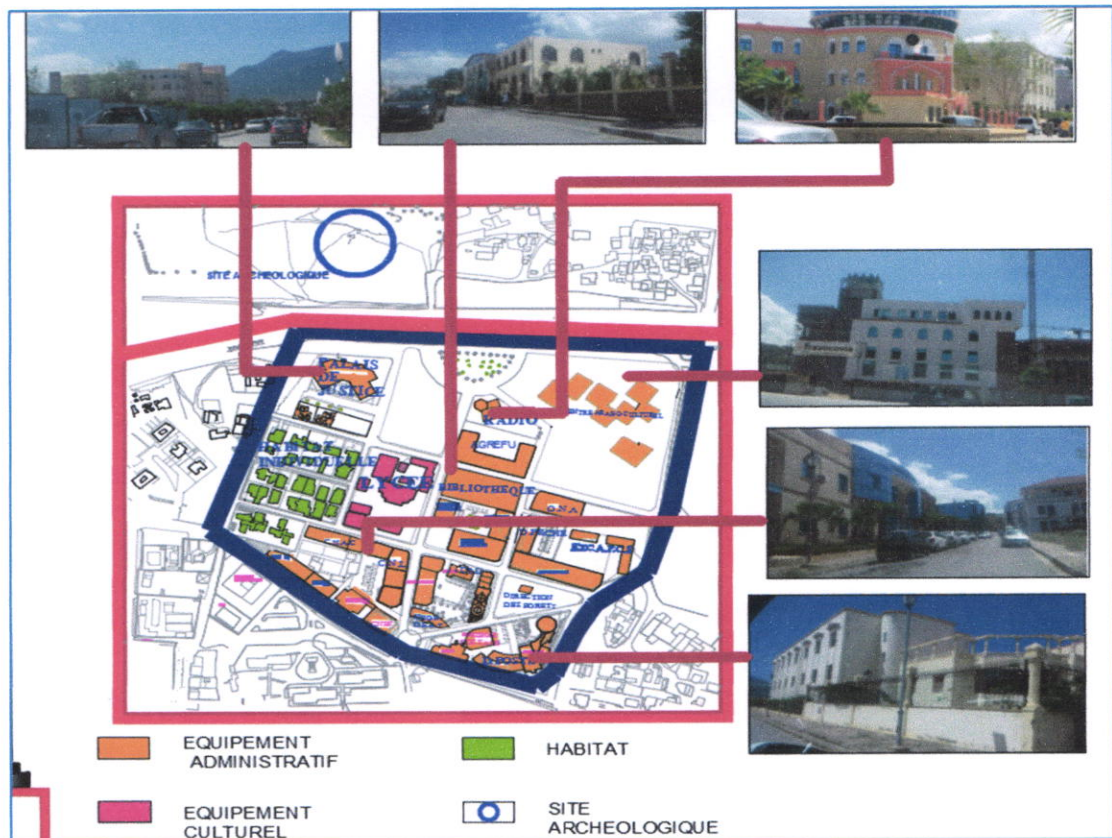


Fig.92 : Fonctionnement de l'entité d'extension EST

Source : PDAU modifié par : auteur

### **4-3- Problèmes retenus :**

D'après notre étude sur l'entité choisie nous avons souligné ci-dessous les problèmes trouvés :

- ❖ Perte de la valeur du patrimoine historique
- ❖ Problème de zoning au niveau du pôle administratif
- ❖ Perte de la continuité entre le centre ville et les nouvelles extensions
- ❖ Gaspillage de terrain
- ❖ Encombrement au niveau de la RN11 (pendant l'été)
- ❖ Manque d'alignement et de traitement des façades irréfléchi
- ❖ Manque d'équipements touristiques ; sportifs ; de service et de loisir
- ❖ Manque d'espace de (détente ; loisir ; sportifs ; et vert)
- ❖ Besoin en logement
- ❖ Manque d'animation (pôle administratif dortoir)
- ❖ Le cimetière en face le site d'intervention pose un mal-être au gens et un problème étant barrière visuelle vers la mer

### **4-4- Proposition :**

- ❖ Revalorisation des sites archéologiques
- ❖ Utilisation des colonnes romaines le long de la galerie
- ❖ Adopter la mixité urbaine
- ❖ Implantation des arbres déjà utilisés au centre ville le long de la RN11
- ❖ Densification et création des espaces de détente ; de loisir et de jeux
- ❖ Création d'un doublement de voie
- ❖ Alignement et traitement des façades
- ❖ Projection des équipements touristiques ; sportifs et de service
- ❖ Création d'aires de jeux et d'équipement de loisir
- ❖ Projection des habitations intégrées aux services et aux commerces
- ❖ Utilisation d'une barrière végétale (sapin ; ... ) afin d'éviter les échappés vers le cimetière

### **4-5- Principes :**

Notre option consiste à faire une relation assez forte entre notre proposition et la mer ; la ville et l'environnement immédiat pour cela nous devons :

- ❖ Marquer l'entrée et assurer l'alignement et la continuité de notre intervention avec la ville
- ❖ Marquer vocation touristique de la ville
- ❖ Profiter le maximum de la vue panoramique sur la mer ; la forêt et le site historique et garder l'aspect d'être près de la mer dans notre intervention
- ❖ Renforcer l'activité administrative du pôle dortoir existant afin d'éviter la rupture fonctionnelle
- ❖ Répondre aux besoins des habitants en matière de logement ; d'équipement de services ; de loisir ; de détente ; de sport et éducatifs

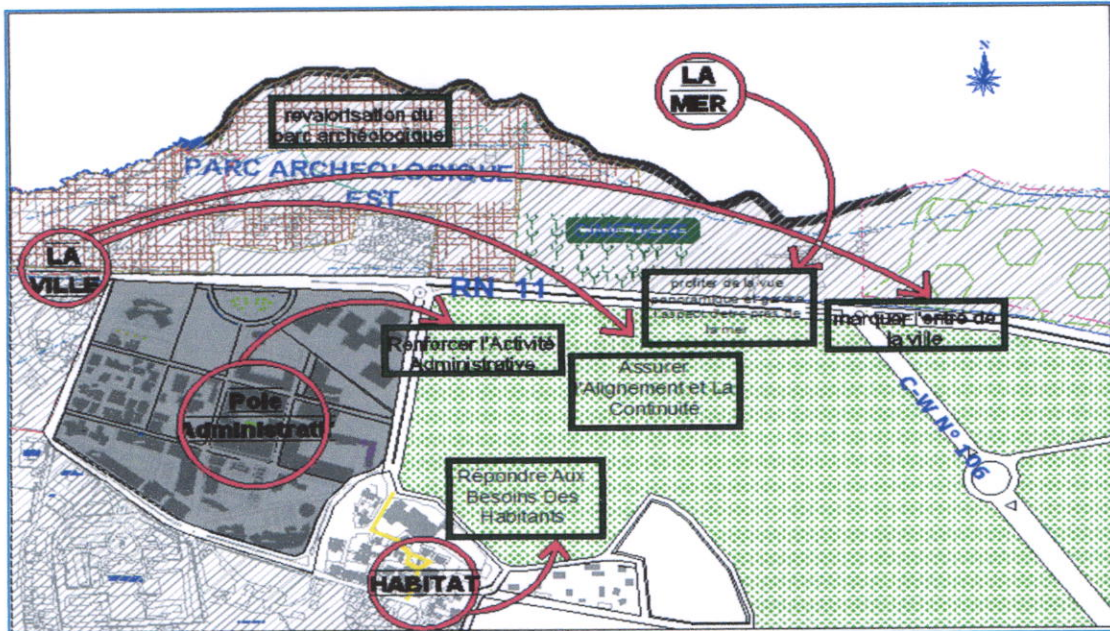


Fig.93 : Carte des principes

Source : PDAU modifié par : auteur

## 4-6- Intervention urbaine :

### 4-6-1- Référence urbaine :

Nous avons choisi comme référence urbaine le projet de SAYADA à Mostaganem qui consiste à création d'un dédoublement de vois afin de répondre au problème d'embouteillage

La création d'une place centrale et d'une mosquée ouverte sur cette dernière et l'adaptation du principe de l'ilot fermé afin de profiter le maximum des boulevards tout au tour



Fig.94 : Carte Le dédoublement de vois du projet SAYADA

source : BET modifié par : auteur



Fig.95 : Carte la place centrale du projet SAYADA

Source : BET modifié par : auteur

Comme inconvénient de ce projet le petit parking extérieur que nous allons l'éviter et le remplacer par un parking sous-sol afin de profiter du terrain en espace de détente et de loisir



Fig.96 : Parking extérieur du projet SAYADA

Source : BET modifié par : auteur



#### 4-6-2- Plan de zoning :

Notre plan de zoning est basé sur des principes cités ci-dessous :

- Création d'une zone de loisir dans la partie Nord du projet pour en profiter de la mer méditerranée et pour marquer l'entrée de la ville littorale par un équipement aquatique
- Création d'une zone touristique afin d'accueillir les touristes et de marquer la vocation touristique de la ville de TIPAZA
- Création d'une zone de service sur la RN11 afin d'en profiter le maximum
- Une zone industrielle pour répondre au besoin important en logement
- La zone culturelle et de service afin de répondre aux besoins des habitants
- Une place centrale de détente en référence avec le projet de SAYADA avec une zone de culture ouverte sur cette dernière
- Une zone d'affaire en retrait agissant sur l'économie de la ville
- Une zone culturelle et de service près du parc archéologique marquant ce dernier



Fig.97 : Plan de zoning

Source : PDAU modifié par : auteur

#### 4-6-3- Schéma de principe :

Nous avons adopté un système de quadrillage pour créer la structure viaire afin de lui doter d'une possibilité maximal d'accessibilité commençant par la projection des vois déjà existantes ; a leurs intersection nous avons créé un giratoire .puis ; nous avons projeté deux autres vois parallèle a celle déjà projetée ; et enfin nous avons créé trois percés perpendiculaires à la RN11 donnant vers la mer et assurant la circulation transversal a l'intérieur de notre projet

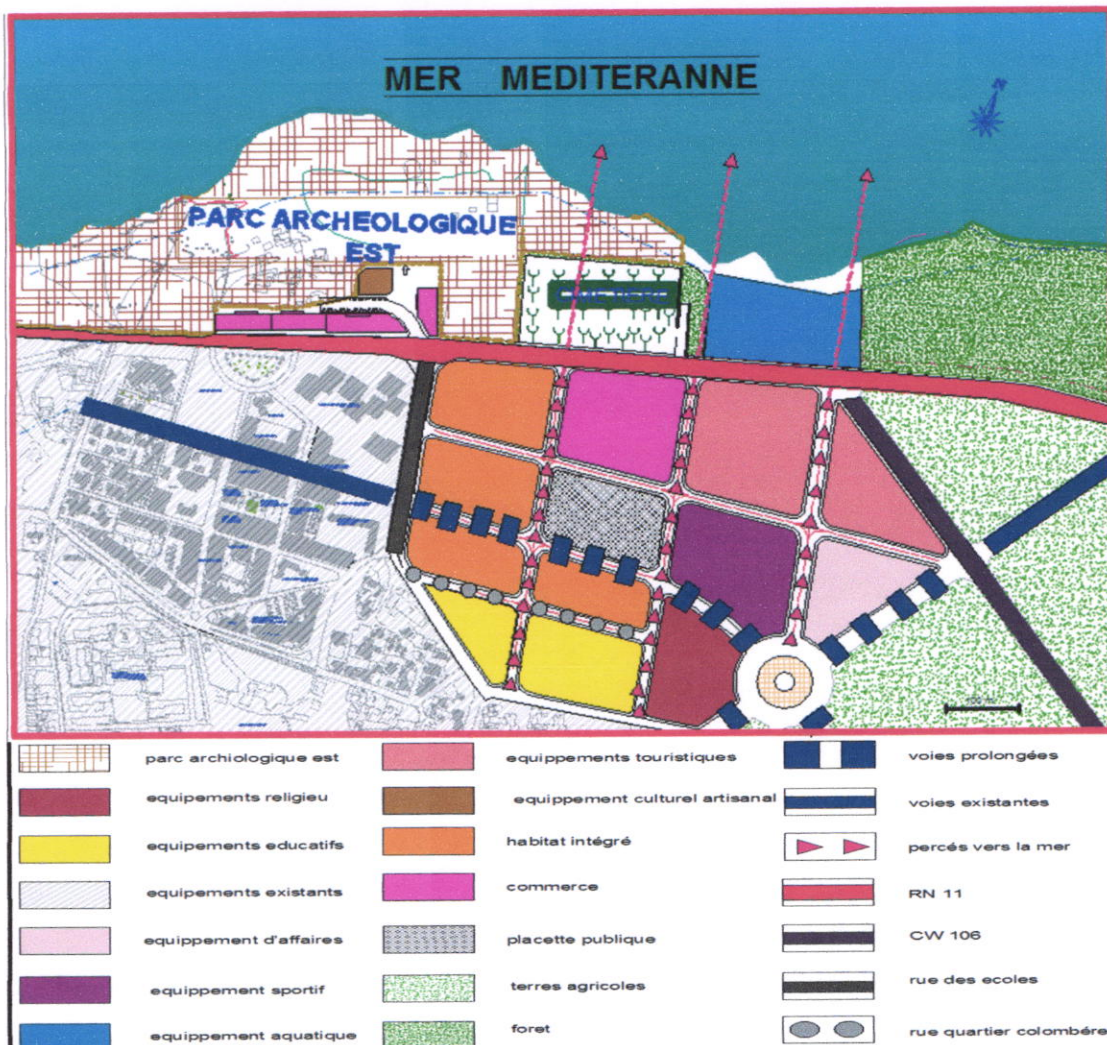


Fig.98 : Schéma de principe

Source : PDAU modifié par : auteur

#### 6-4- Programme :

D'après l'analyse effectuée sur la ville de TIPAZA ; nous avons souligné le caractère particulier et dominant comme étant touristique pour cela notre projet est destiné à devenir un point fort et important de la ville vue sa position à l'entrée principale pour cela nous avons proposé :

L'habitat intégré aux commerces et aux services pour éviter la rupture fonctionnel avec le pôle administratif

Les équipements éducatifs à côté des habitations afin de répondre aux besoins des habitants

Le groupement sportif est pour but de satisfaire aux besoins des gens à savoir les jeunes

Une mosquée ouverte sur la place centrale gardant l'aspect de l'espace ouvert

Un centre d'affaire en retrait pour améliorer l'économie de la ville

Un centre commercial sur le grand boulevard (RN11) avec un dédoublement de voies servant les gens et les touristes

Un hôtel et une école de tourisme marquant l'entrée principale de la ville et accueillant les touristes dans la partie sud

Un centre aquatique marquant la ville littorale et accueillant les touristes dans la partie nord

Une revalorisation du site archéologique par la proposition d'aménagement des commerces à proximité de ce dernier avec des produits d'artisanats

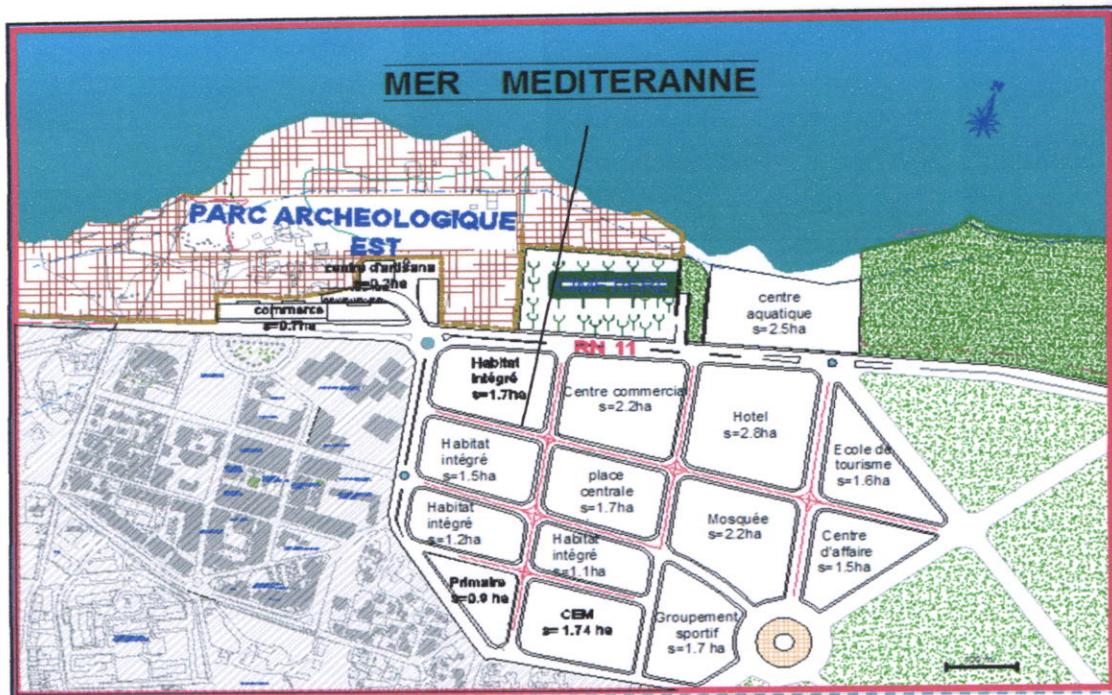


Fig.99 : Carte Programme proposé

Source : PDAU modifié par : auteur

- ✚ La contrainte de notre entité c'est le cimetière qui empêche la vue vers la mer pour cela nous avons proposé d'implanter le sapin autour

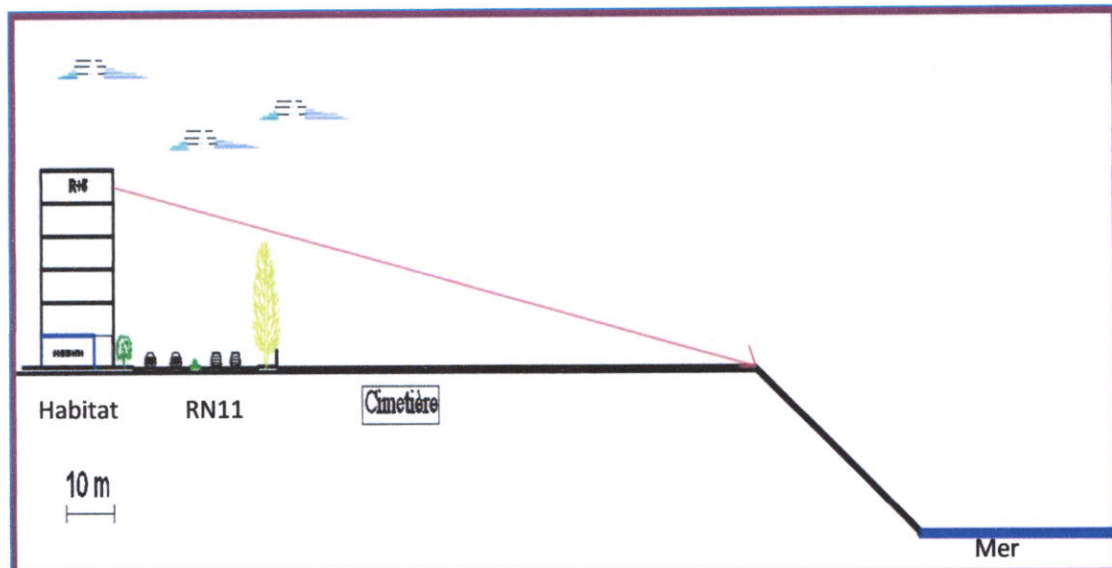


Fig.100 : Coupe schématique sur le cimetière

Source : auteur

#### 4-6-5- Plan d'aménagement :



**Fig.101 : Carte Plan d'Aménagement**

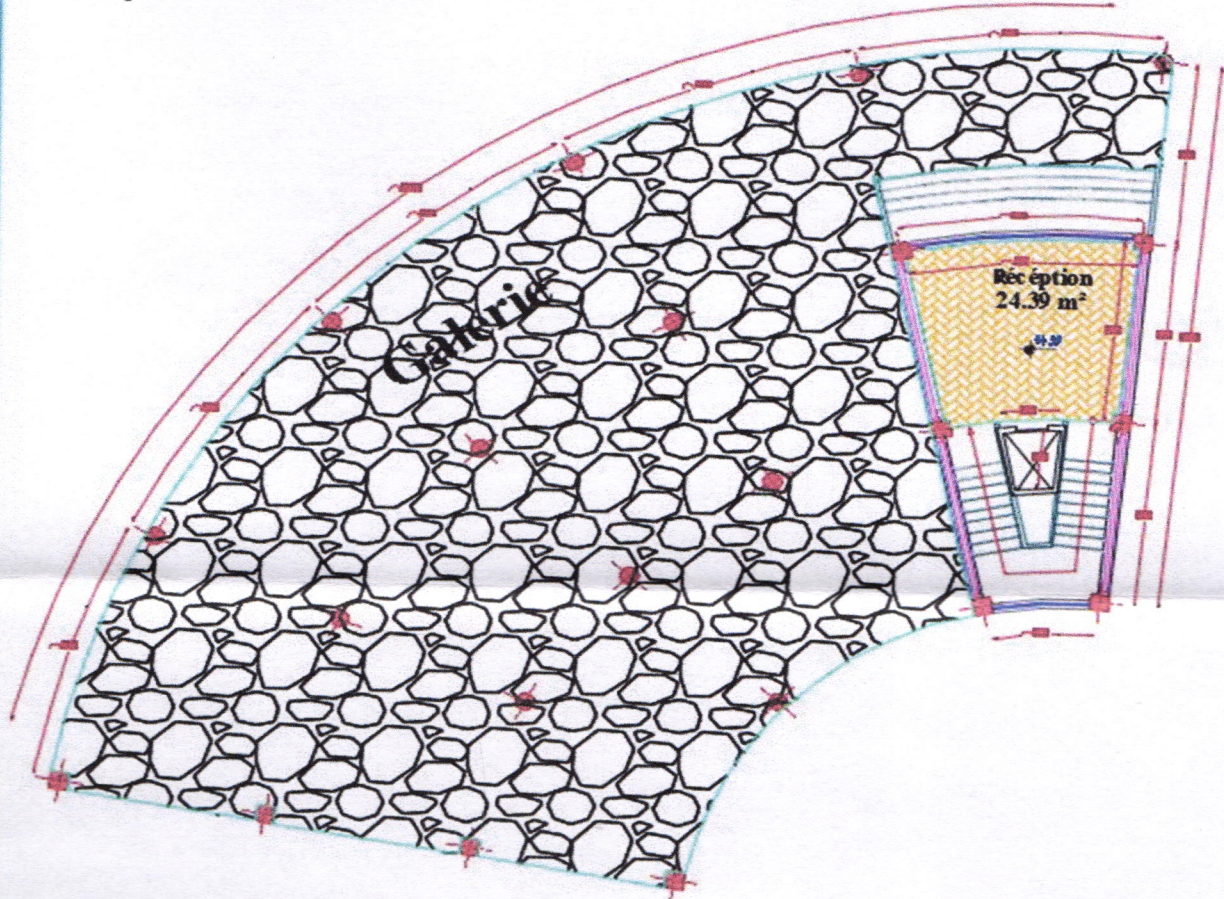
Source : PDAU modifié par : auteur



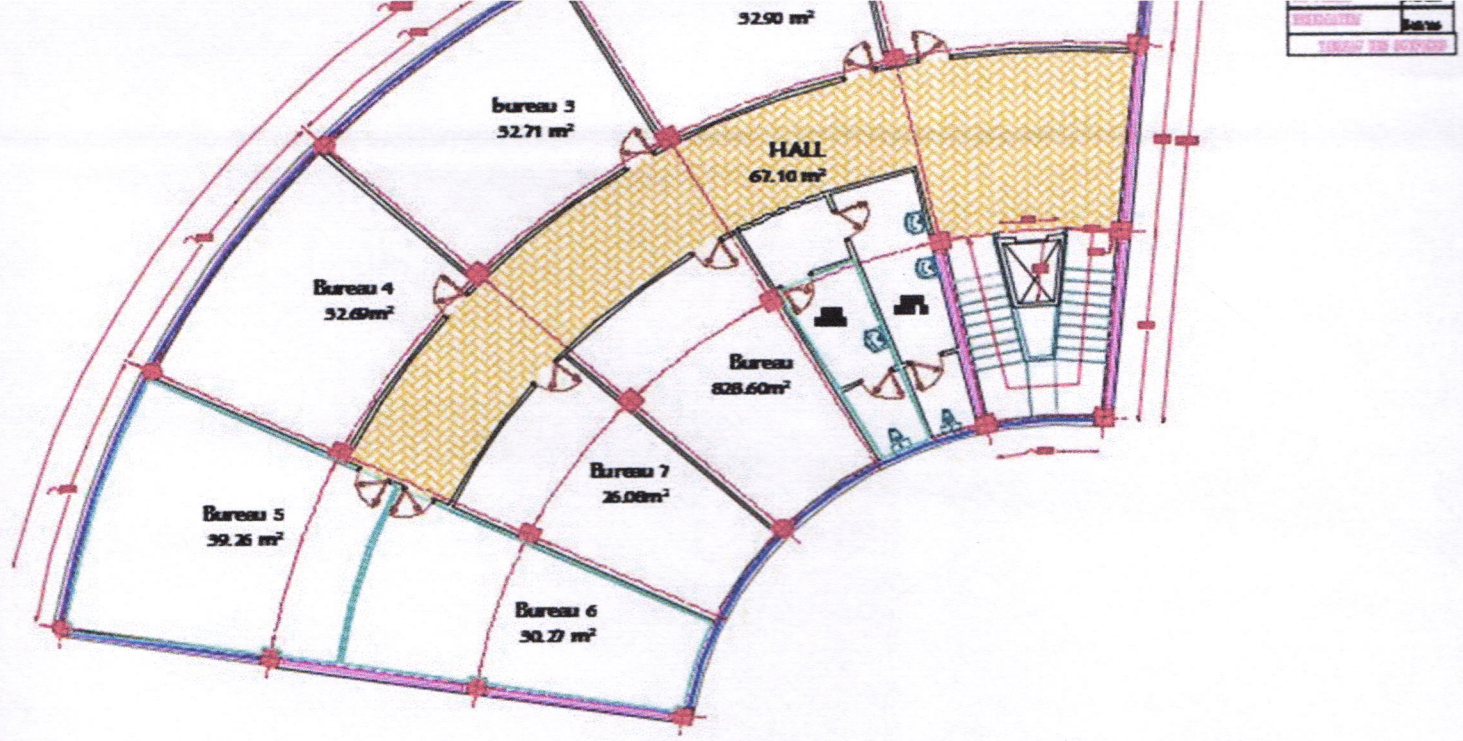
**R.D.C BLOC (C1)**



DESIGN	DATE
Reception	24.39 m²
Galerie	24.39 m²
STAIRCASE	24.39 m²
TOTAL 73.17 m²	

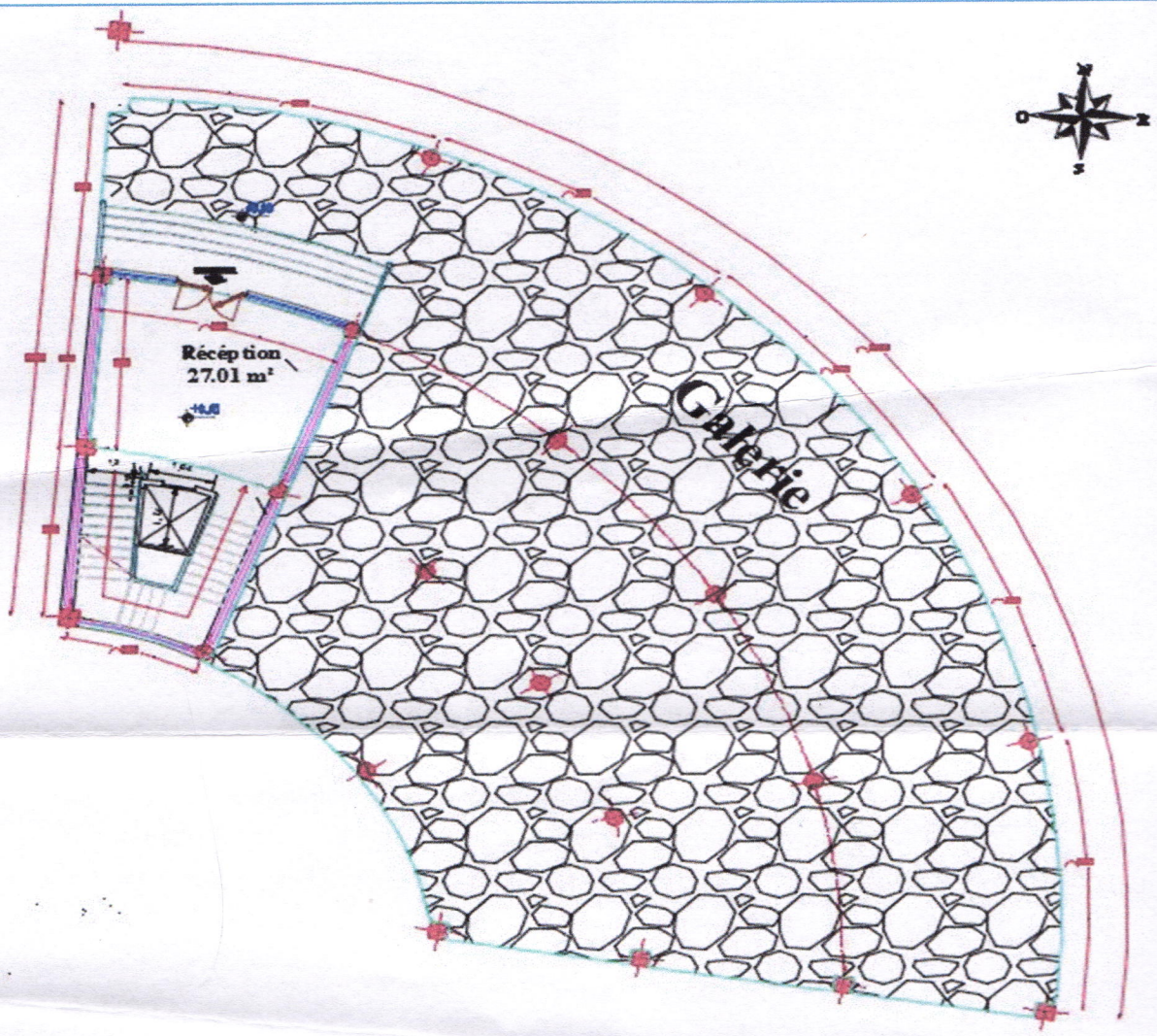


**ETAGE 1 BLOC (C1)**

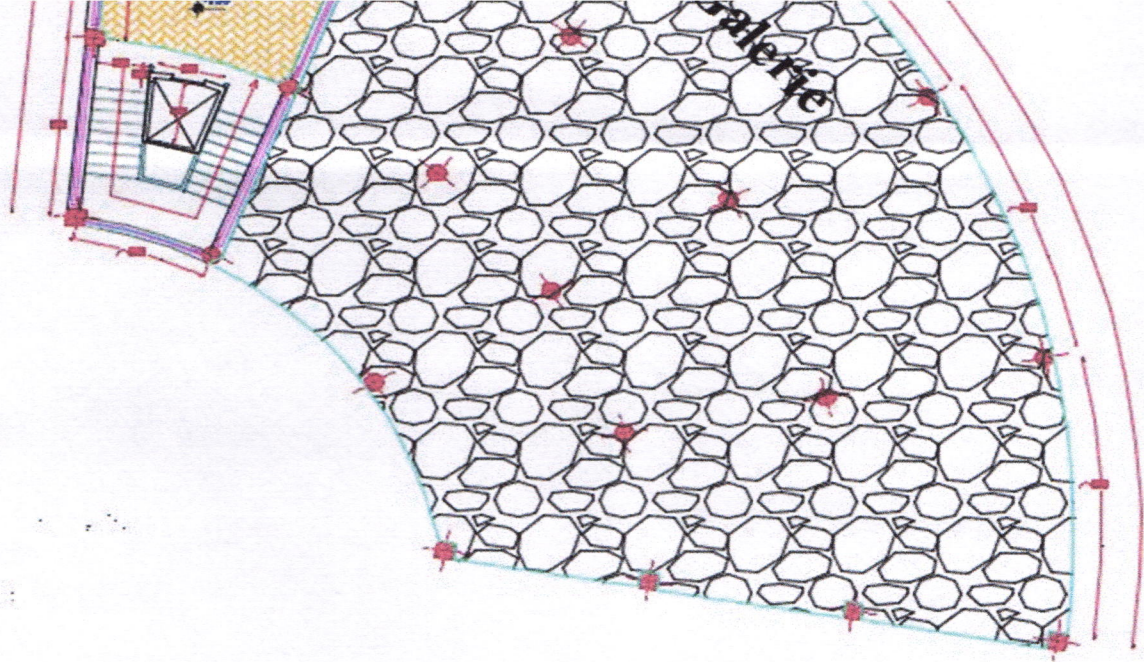


**ETAGE 2-3-4-5 BLOC (C1)**

<b>EXTENSIVE COUZE</b>	700.67 m²
<b>Surface</b>	27.01 m²
<b>Volume</b>	700.67 m³
<b>PROJETÉ</b>	14.15 m
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	

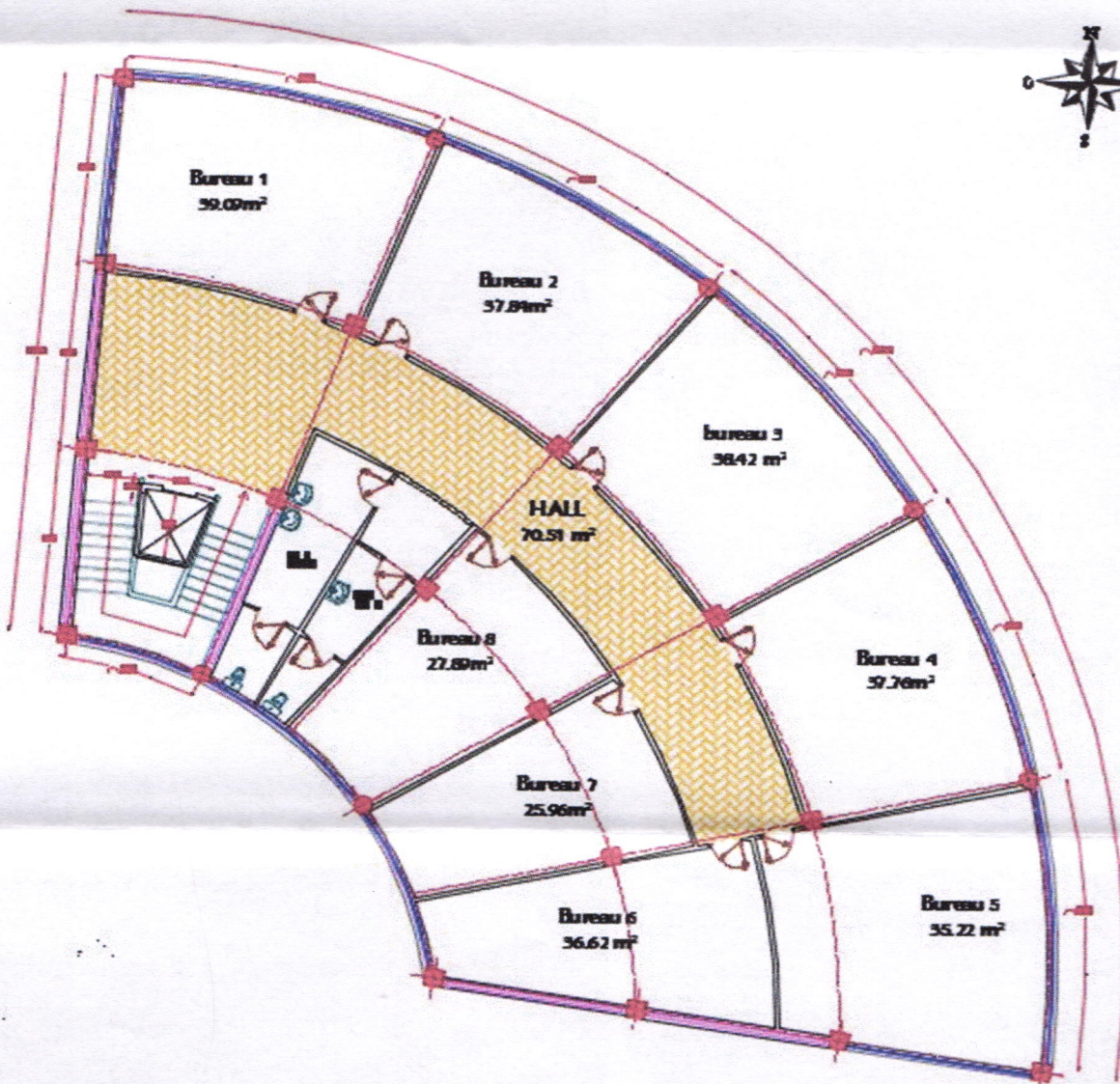


**R.D.C BLOC (C2)**

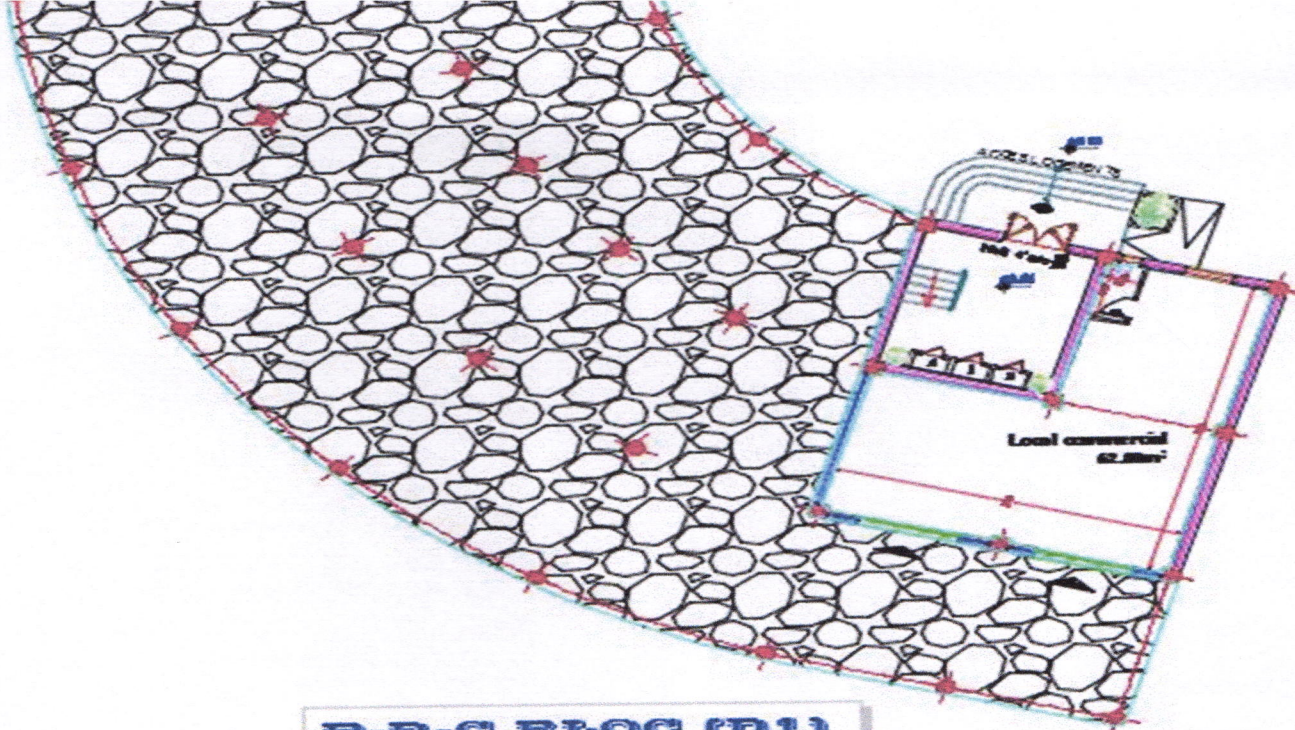


**ETAGE 1 BLOC (C2)**

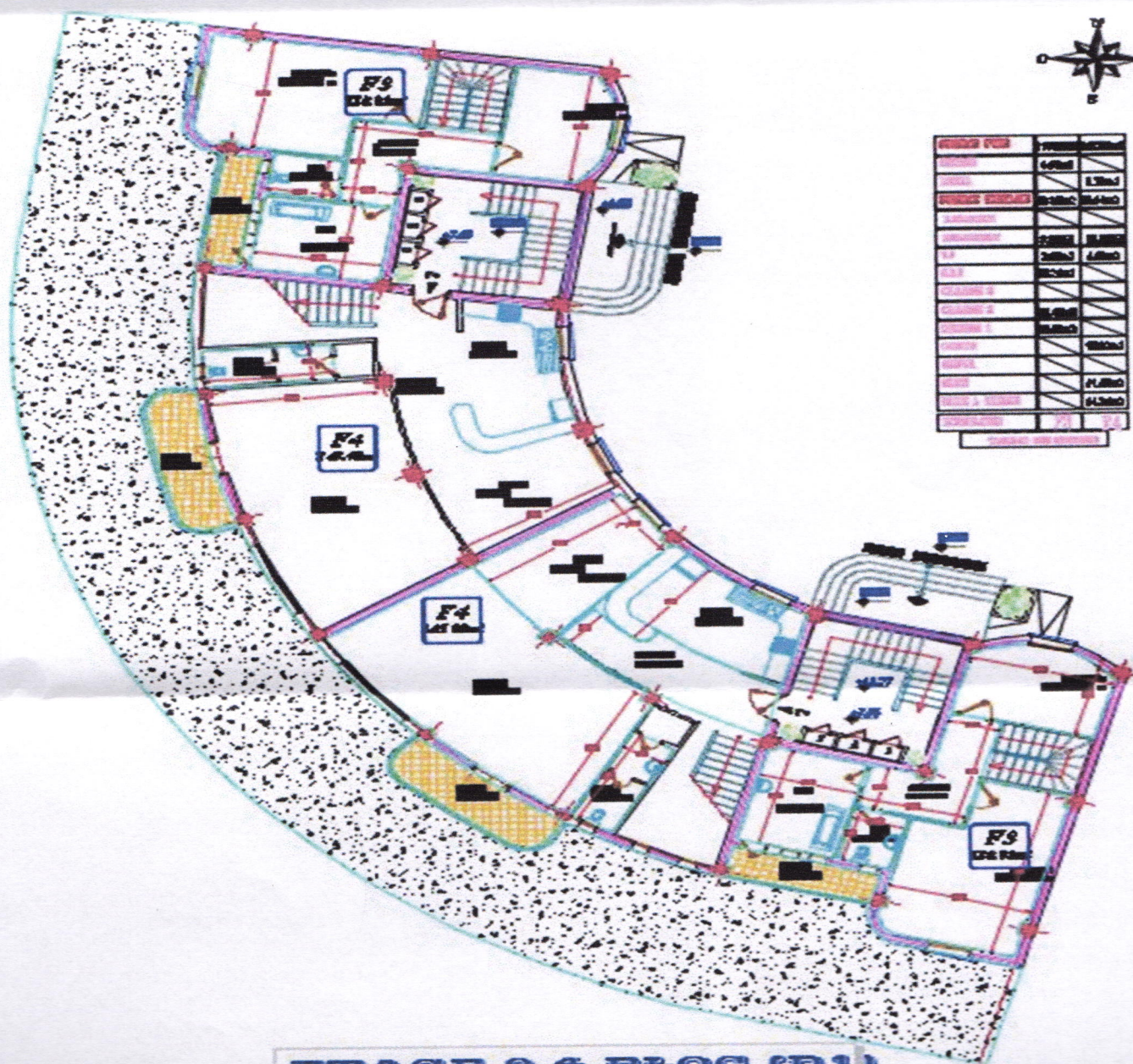
DESIGNATION	Surface
Bureau 1	59.09m <sup>2</sup>
Bureau 2	57.89m <sup>2</sup>
Bureau 3	58.42m <sup>2</sup>
Bureau 4	57.70m <sup>2</sup>
Bureau 5	55.22m <sup>2</sup>
Bureau 6	56.62m <sup>2</sup>
Bureau 7	25.96m <sup>2</sup>
Bureau 8	27.89m <sup>2</sup>
HALL	70.51m <sup>2</sup>
V.C Bureau	1.88m <sup>2</sup>
V.C Bureau	1.00m <sup>2</sup>
RESERVATION	5.47m <sup>2</sup>
TOTAL	414.94m <sup>2</sup>



**ETAGE 2-3-4-5 BLOC (C2)**



**R-D-C BLOC (D1)**



COULEUR	TYPE	REMARQUE
ROUGE	6/10m	6/10m
ROUGE	1/10m	1/10m
ROUGE	2/10m	2/10m
ROUGE	3/10m	3/10m
ROUGE	4/10m	4/10m
ROUGE	5/10m	5/10m
ROUGE	6/10m	6/10m
ROUGE	7/10m	7/10m
ROUGE	8/10m	8/10m
ROUGE	9/10m	9/10m
ROUGE	10/10m	10/10m
ROUGE	11/10m	11/10m
ROUGE	12/10m	12/10m
ROUGE	13/10m	13/10m
ROUGE	14/10m	14/10m
ROUGE	15/10m	15/10m
ROUGE	16/10m	16/10m
ROUGE	17/10m	17/10m
ROUGE	18/10m	18/10m
ROUGE	19/10m	19/10m
ROUGE	20/10m	20/10m
ROUGE	21/10m	21/10m
ROUGE	22/10m	22/10m
ROUGE	23/10m	23/10m
ROUGE	24/10m	24/10m
ROUGE	25/10m	25/10m
ROUGE	26/10m	26/10m
ROUGE	27/10m	27/10m
ROUGE	28/10m	28/10m
ROUGE	29/10m	29/10m
ROUGE	30/10m	30/10m
ROUGE	31/10m	31/10m
ROUGE	32/10m	32/10m
ROUGE	33/10m	33/10m
ROUGE	34/10m	34/10m
ROUGE	35/10m	35/10m
ROUGE	36/10m	36/10m
ROUGE	37/10m	37/10m
ROUGE	38/10m	38/10m
ROUGE	39/10m	39/10m
ROUGE	40/10m	40/10m
ROUGE	41/10m	41/10m
ROUGE	42/10m	42/10m
ROUGE	43/10m	43/10m
ROUGE	44/10m	44/10m
ROUGE	45/10m	45/10m
ROUGE	46/10m	46/10m
ROUGE	47/10m	47/10m
ROUGE	48/10m	48/10m
ROUGE	49/10m	49/10m
ROUGE	50/10m	50/10m
ROUGE	51/10m	51/10m
ROUGE	52/10m	52/10m
ROUGE	53/10m	53/10m
ROUGE	54/10m	54/10m
ROUGE	55/10m	55/10m
ROUGE	56/10m	56/10m
ROUGE	57/10m	57/10m
ROUGE	58/10m	58/10m
ROUGE	59/10m	59/10m
ROUGE	60/10m	60/10m
ROUGE	61/10m	61/10m
ROUGE	62/10m	62/10m
ROUGE	63/10m	63/10m
ROUGE	64/10m	64/10m
ROUGE	65/10m	65/10m
ROUGE	66/10m	66/10m
ROUGE	67/10m	67/10m
ROUGE	68/10m	68/10m
ROUGE	69/10m	69/10m
ROUGE	70/10m	70/10m
ROUGE	71/10m	71/10m
ROUGE	72/10m	72/10m
ROUGE	73/10m	73/10m
ROUGE	74/10m	74/10m
ROUGE	75/10m	75/10m
ROUGE	76/10m	76/10m
ROUGE	77/10m	77/10m
ROUGE	78/10m	78/10m
ROUGE	79/10m	79/10m
ROUGE	80/10m	80/10m
ROUGE	81/10m	81/10m
ROUGE	82/10m	82/10m
ROUGE	83/10m	83/10m
ROUGE	84/10m	84/10m
ROUGE	85/10m	85/10m
ROUGE	86/10m	86/10m
ROUGE	87/10m	87/10m
ROUGE	88/10m	88/10m
ROUGE	89/10m	89/10m
ROUGE	90/10m	90/10m
ROUGE	91/10m	91/10m
ROUGE	92/10m	92/10m
ROUGE	93/10m	93/10m
ROUGE	94/10m	94/10m
ROUGE	95/10m	95/10m
ROUGE	96/10m	96/10m
ROUGE	97/10m	97/10m
ROUGE	98/10m	98/10m
ROUGE	99/10m	99/10m
ROUGE	100/10m	100/10m

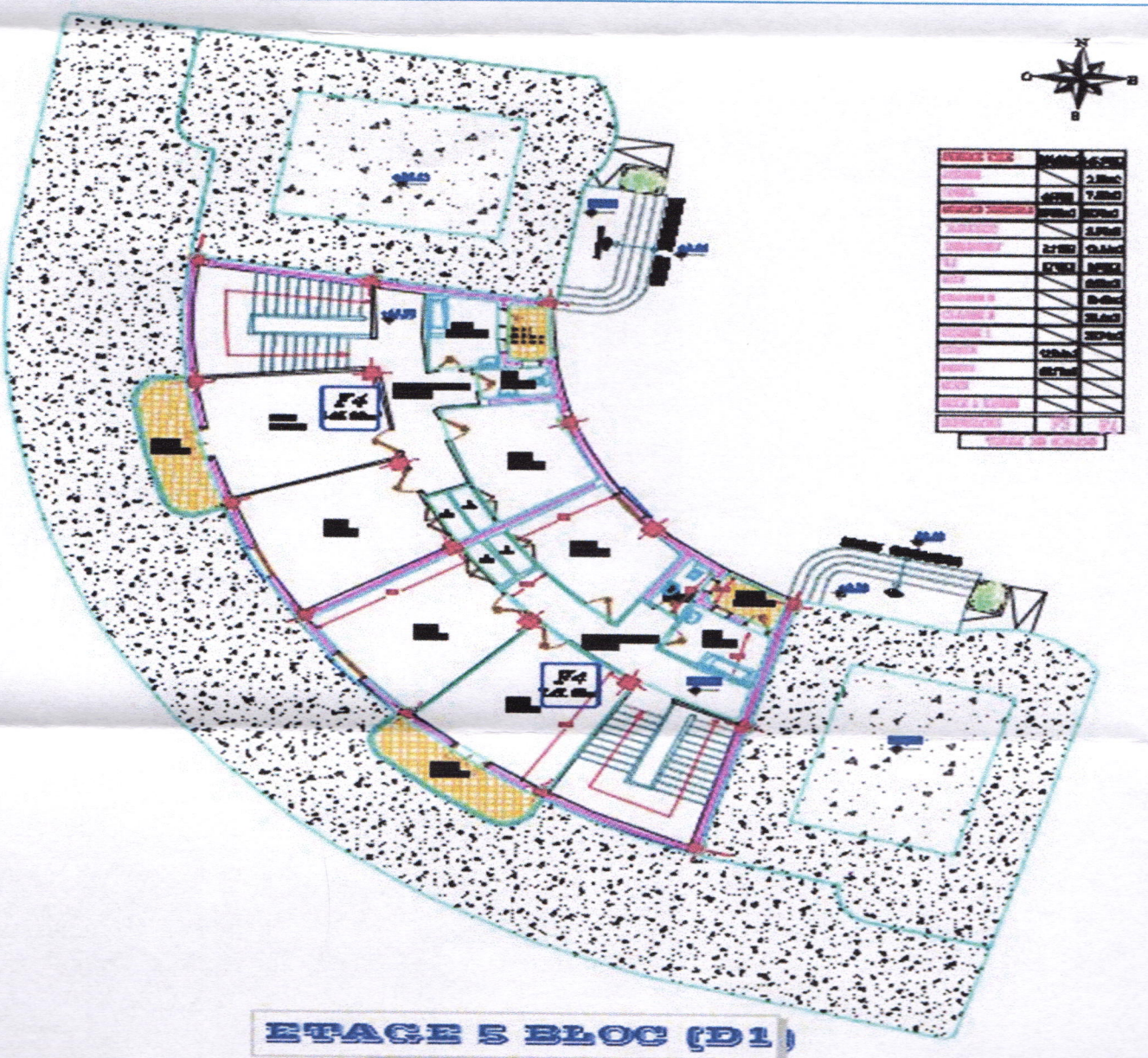
**ETAGE 2-4 BLOC (D1)**





**ETAGE 3 BLOC (D1)**

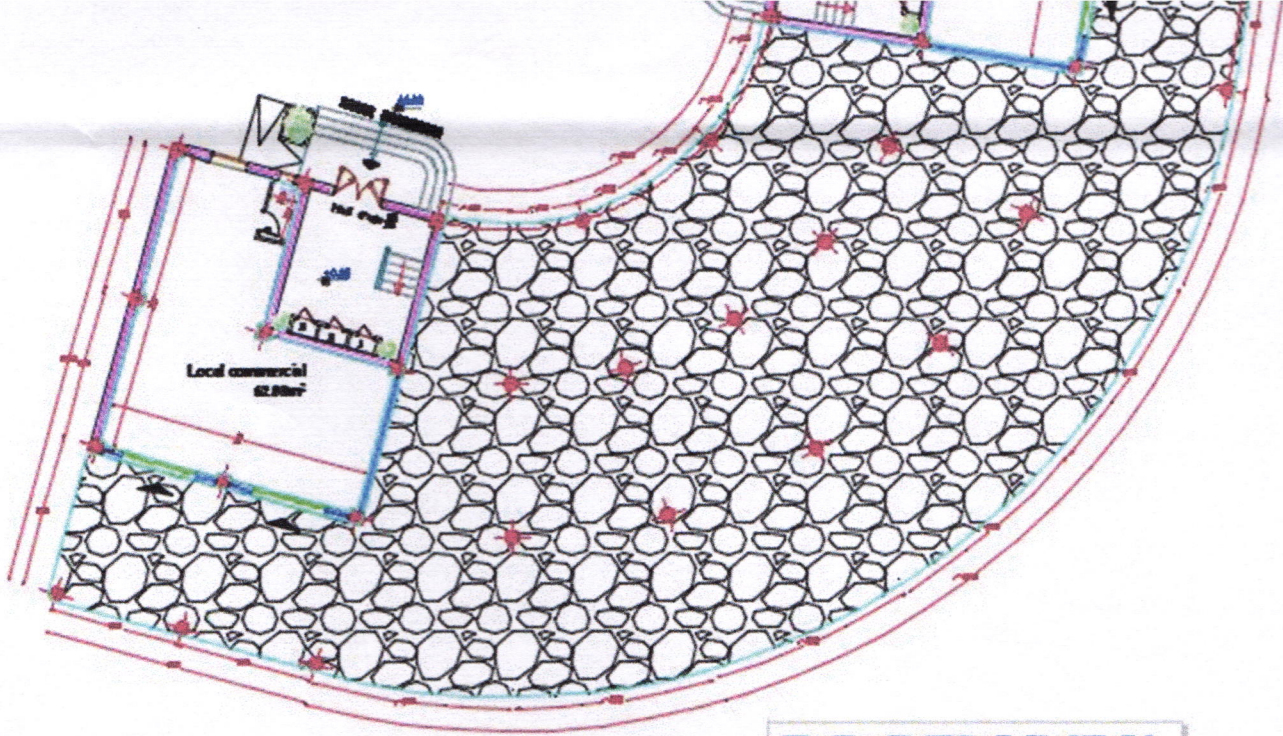
TYPE 1	2.50m	1.20m
TYPE 2	3.50m	1.20m
TYPE 3	4.50m	1.20m



**ETAGE 5 BLOC (D1)**



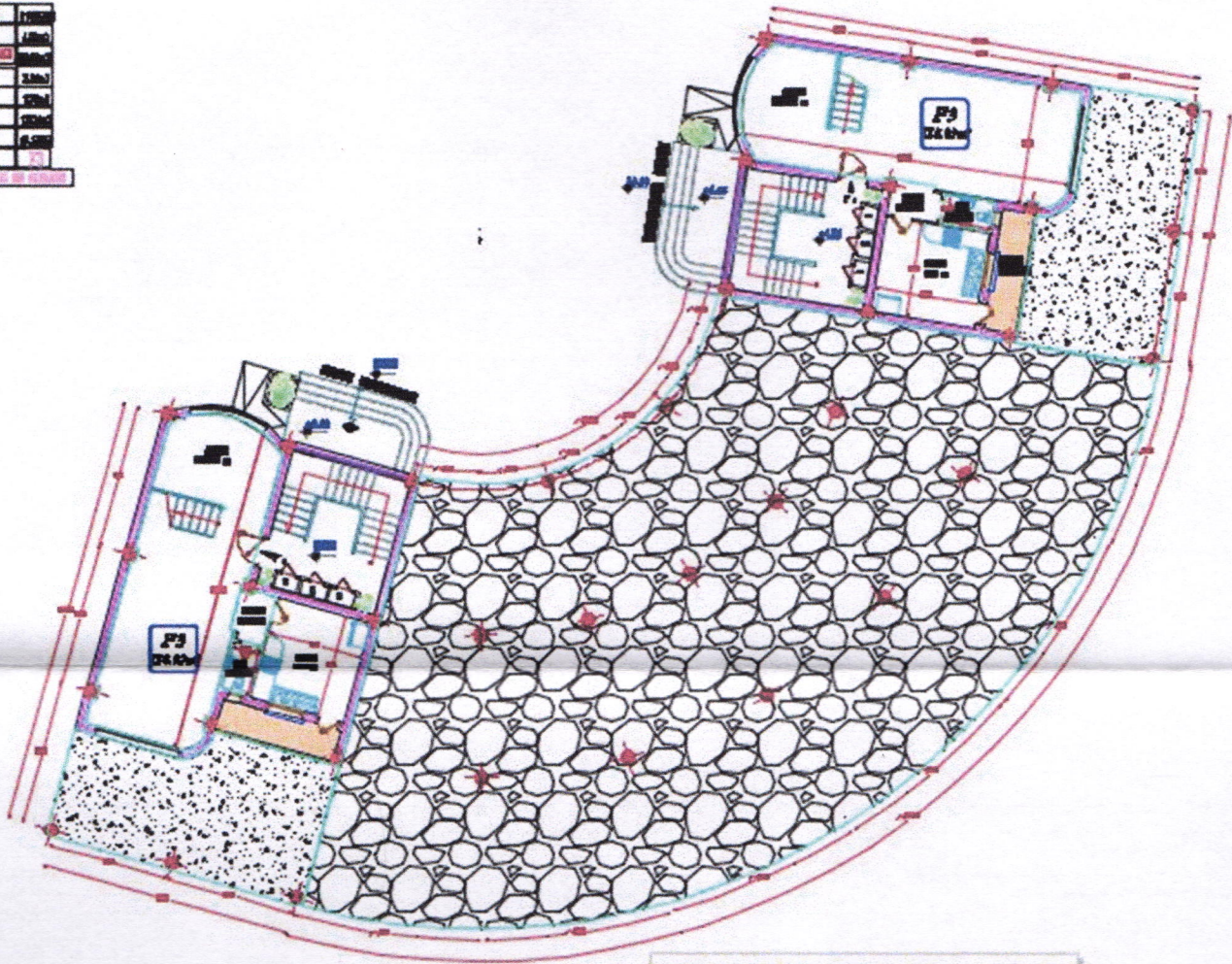
TYPE	AREA	PERIMETER
TYPE 1	2.50m	1.20m
TYPE 2	3.50m	1.20m
TYPE 3	4.50m	1.20m
TYPE 4	5.50m	1.20m
TYPE 5	6.50m	1.20m
TYPE 6	7.50m	1.20m
TYPE 7	8.50m	1.20m
TYPE 8	9.50m	1.20m
TYPE 9	10.50m	1.20m
TYPE 10	11.50m	1.20m
TYPE 11	12.50m	1.20m
TYPE 12	13.50m	1.20m
TYPE 13	14.50m	1.20m
TYPE 14	15.50m	1.20m
TYPE 15	16.50m	1.20m
TYPE 16	17.50m	1.20m
TYPE 17	18.50m	1.20m
TYPE 18	19.50m	1.20m
TYPE 19	20.50m	1.20m
TYPE 20	21.50m	1.20m
TYPE 21	22.50m	1.20m
TYPE 22	23.50m	1.20m
TYPE 23	24.50m	1.20m
TYPE 24	25.50m	1.20m
TYPE 25	26.50m	1.20m
TYPE 26	27.50m	1.20m
TYPE 27	28.50m	1.20m
TYPE 28	29.50m	1.20m
TYPE 29	30.50m	1.20m
TYPE 30	31.50m	1.20m
TYPE 31	32.50m	1.20m
TYPE 32	33.50m	1.20m
TYPE 33	34.50m	1.20m
TYPE 34	35.50m	1.20m
TYPE 35	36.50m	1.20m
TYPE 36	37.50m	1.20m
TYPE 37	38.50m	1.20m
TYPE 38	39.50m	1.20m
TYPE 39	40.50m	1.20m
TYPE 40	41.50m	1.20m
TYPE 41	42.50m	1.20m
TYPE 42	43.50m	1.20m
TYPE 43	44.50m	1.20m
TYPE 44	45.50m	1.20m
TYPE 45	46.50m	1.20m
TYPE 46	47.50m	1.20m
TYPE 47	48.50m	1.20m
TYPE 48	49.50m	1.20m
TYPE 49	50.50m	1.20m
TYPE 50	51.50m	1.20m
TYPE 51	52.50m	1.20m
TYPE 52	53.50m	1.20m
TYPE 53	54.50m	1.20m
TYPE 54	55.50m	1.20m
TYPE 55	56.50m	1.20m
TYPE 56	57.50m	1.20m
TYPE 57	58.50m	1.20m
TYPE 58	59.50m	1.20m
TYPE 59	60.50m	1.20m
TYPE 60	61.50m	1.20m
TYPE 61	62.50m	1.20m
TYPE 62	63.50m	1.20m
TYPE 63	64.50m	1.20m
TYPE 64	65.50m	1.20m
TYPE 65	66.50m	1.20m
TYPE 66	67.50m	1.20m
TYPE 67	68.50m	1.20m
TYPE 68	69.50m	1.20m
TYPE 69	70.50m	1.20m
TYPE 70	71.50m	1.20m
TYPE 71	72.50m	1.20m
TYPE 72	73.50m	1.20m
TYPE 73	74.50m	1.20m
TYPE 74	75.50m	1.20m
TYPE 75	76.50m	1.20m
TYPE 76	77.50m	1.20m
TYPE 77	78.50m	1.20m
TYPE 78	79.50m	1.20m
TYPE 79	80.50m	1.20m
TYPE 80	81.50m	1.20m
TYPE 81	82.50m	1.20m
TYPE 82	83.50m	1.20m
TYPE 83	84.50m	1.20m
TYPE 84	85.50m	1.20m
TYPE 85	86.50m	1.20m
TYPE 86	87.50m	1.20m
TYPE 87	88.50m	1.20m
TYPE 88	89.50m	1.20m
TYPE 89	90.50m	1.20m
TYPE 90	91.50m	1.20m
TYPE 91	92.50m	1.20m
TYPE 92	93.50m	1.20m
TYPE 93	94.50m	1.20m
TYPE 94	95.50m	1.20m
TYPE 95	96.50m	1.20m
TYPE 96	97.50m	1.20m
TYPE 97	98.50m	1.20m
TYPE 98	99.50m	1.20m
TYPE 99	100.50m	1.20m
TYPE 100	101.50m	1.20m



**R-D-C BLOC (D2)**

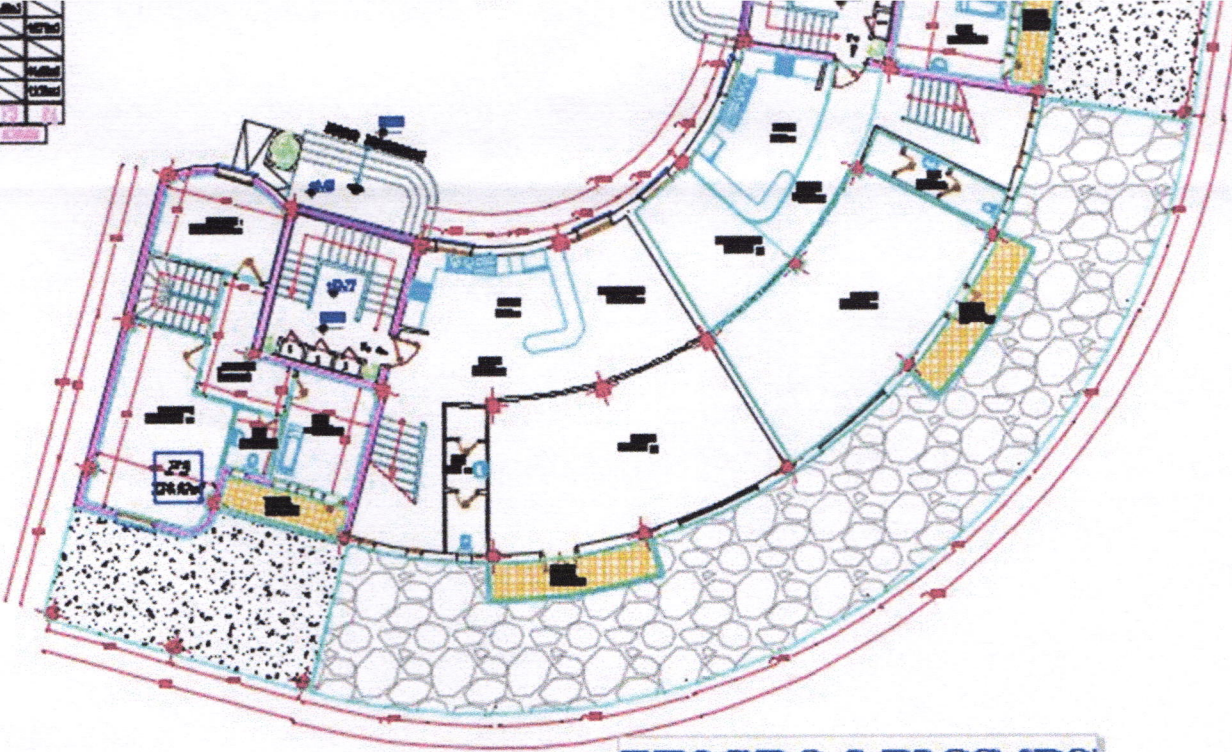


Surface totale	1750m²
Surface commerciale	1400m²
Surface d'habitat	250m²
TC	250m²
Surface	1500m²
Surface	1500m²
Surface	1500m²
Surface	1500m²
Surface	1500m²
Surface	1500m²



**ETAGE 1 BLOC (D2)**

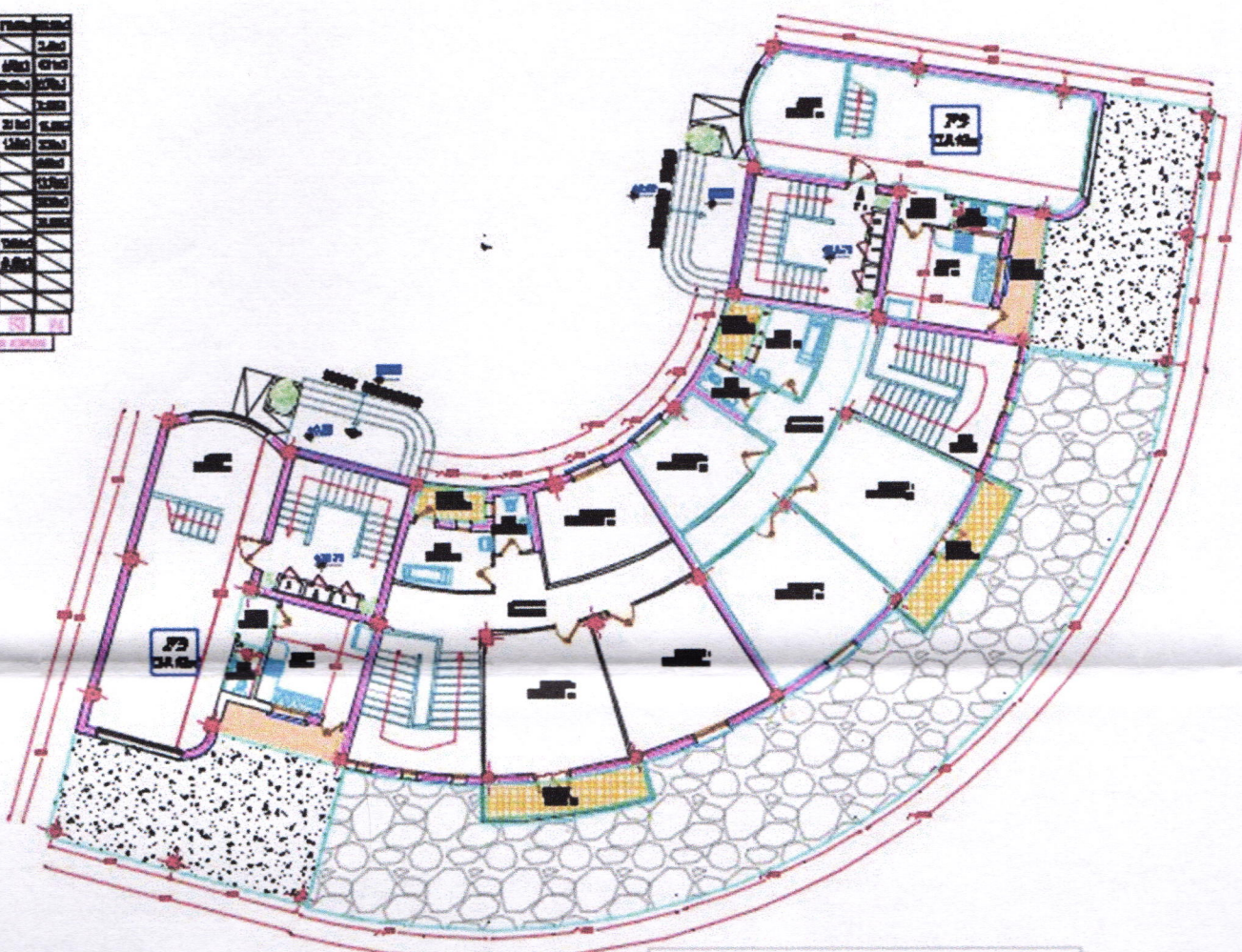
PLANCHER	150	150
PLOMBERIE	150	150
PEINTURE	150	150
SAINT & MOURE	150	150
PROTECTIONS	150	150
TOTAL DES ENDUITS		



**ETAGE 2-1 BLOC (D2)**

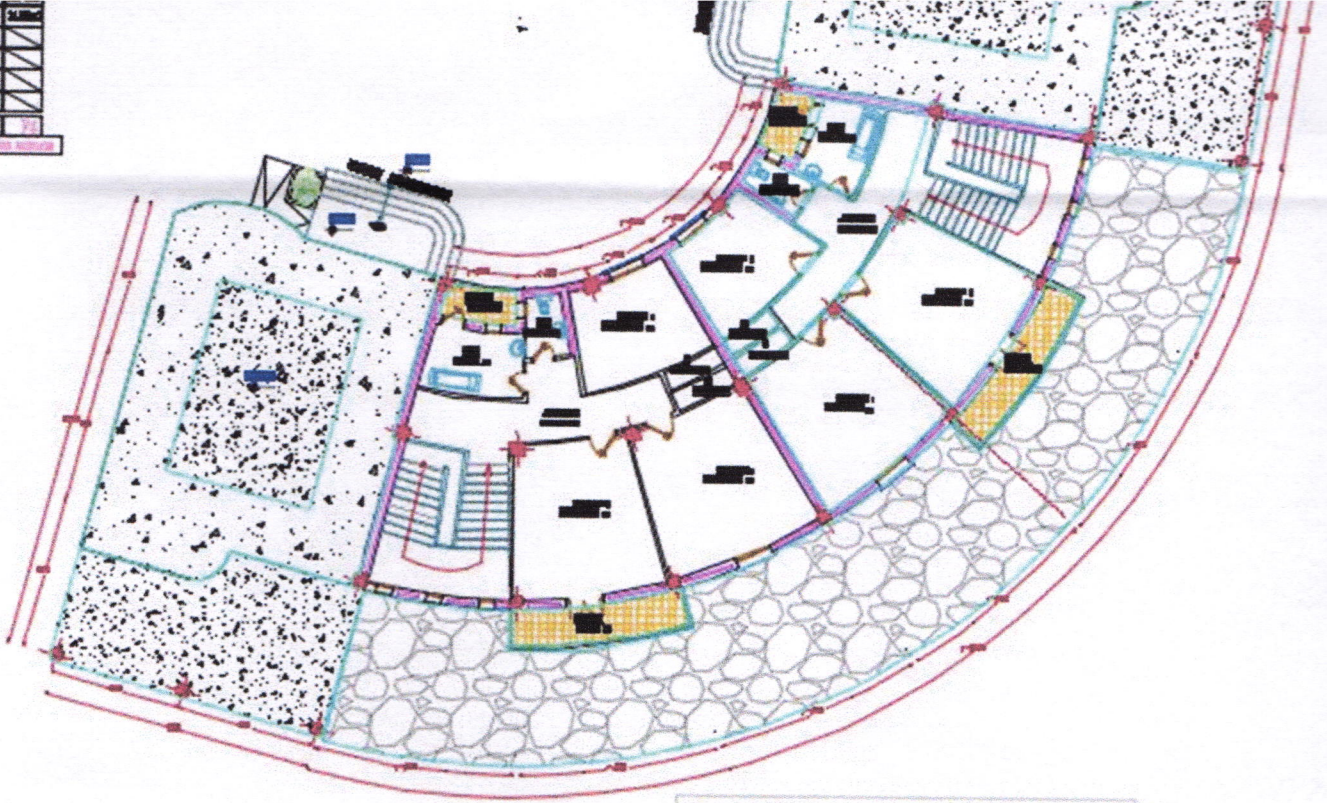


PLANCHER	150	150
PLOMBERIE	150	150
PEINTURE	150	150
SAINT & MOURE	150	150
PROTECTIONS	150	150
TOTAL DES ENDUITS		



**ETAGE 3 BLOC (D2)**

Structure	
Plancher	
Mur	
Escalier	
Ascenseur	
Éléments de façade	
Éléments de toiture	

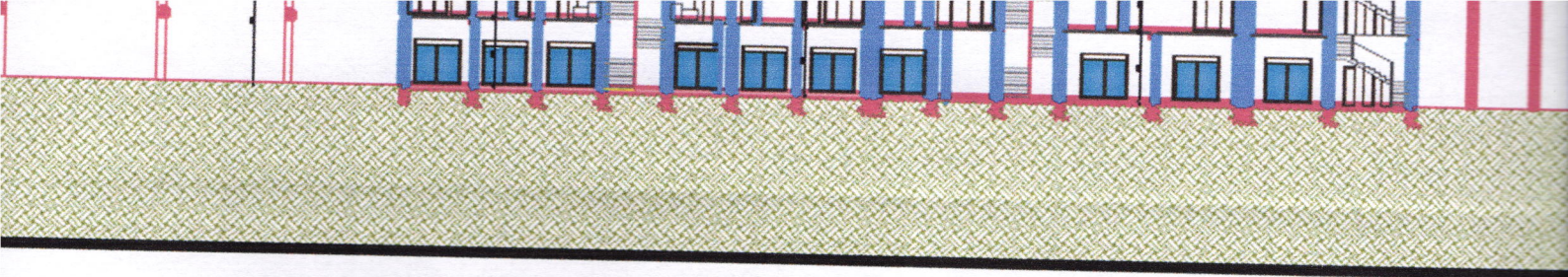


**ETAGE 5 BLOC (D2)**

**10- les coupes :**



*COUPE A-A*



*COUPE B-B*

**11- les façades :**

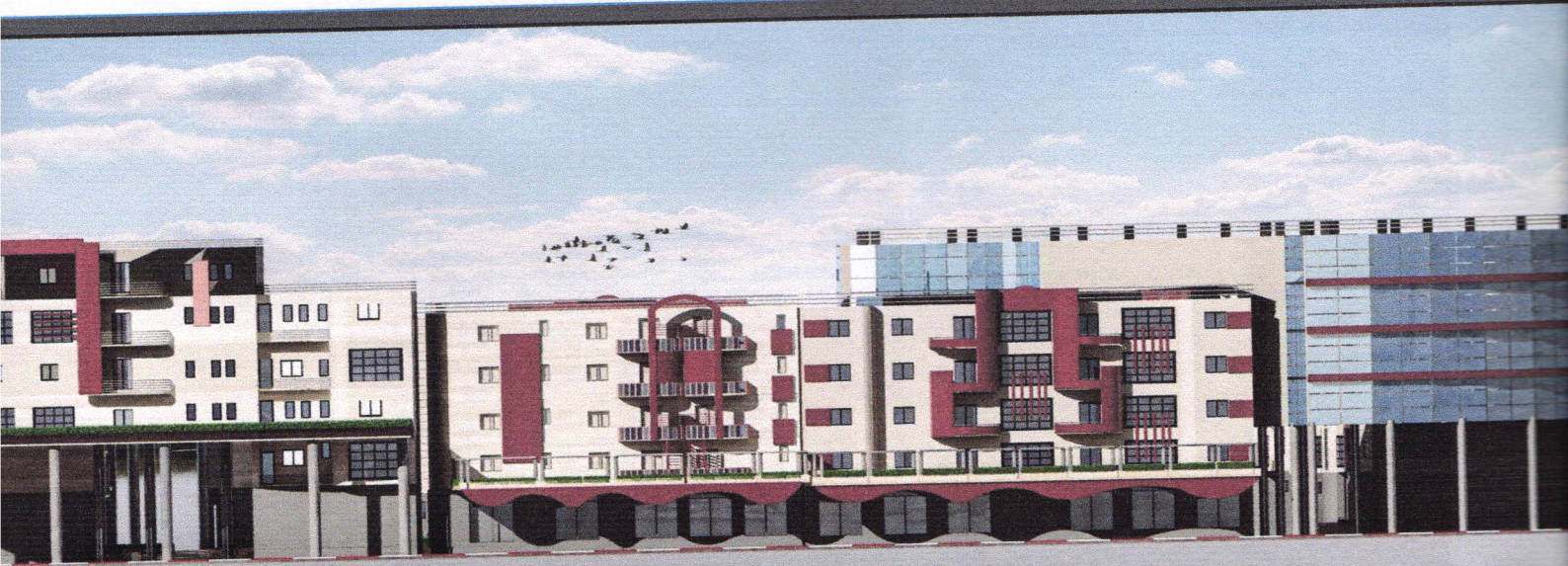


**FACADE NORD**



**FACADE OUEST**

**FACADE SUD**

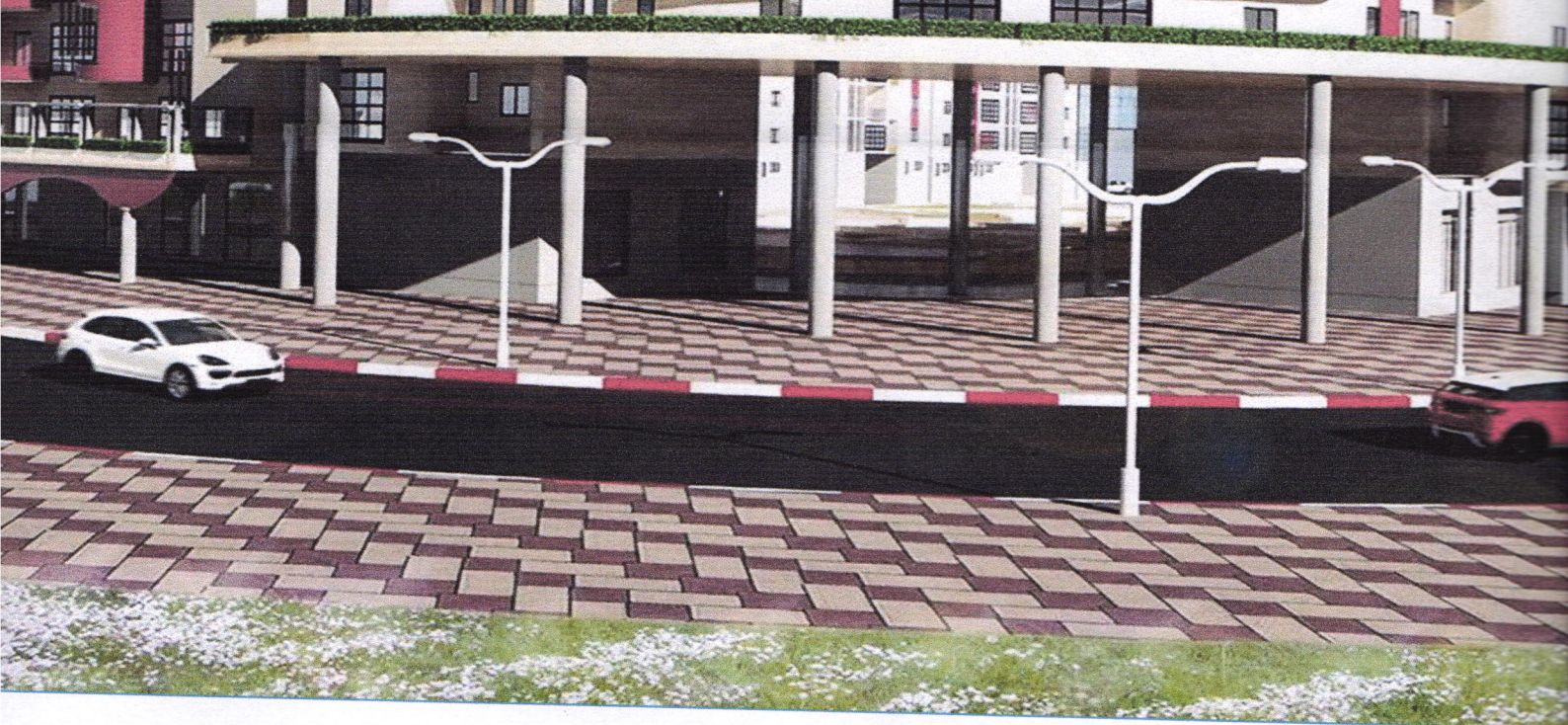


**FACADE EST**

**12- les vues 3D :**











## BIBLIOGRAPHIE :

### Ouvrages et revues :

- ❖ Tourisme et Littoral « un enjeu du monde » par Philippe DUHAMEL et Philippe VILLIOR Edition Belin France
- ❖ Le droit de l'Urbanisme du littoral Edition Didact 2002
- ❖ Les principes d'aménagement du littoral Direction, conception, mise en page et illustrations Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction Sous direction de la planification et de l'aménagement Bureau des stratégies nationales
- ❖ Des vocations urbaines différentes à l'épreuve du renouveau chinois (*Les métropoles littorales, acteurs du développement*)
- ❖ Histoire Critique d'Architecture « essentiel national géographie »
- ❖ Histoire Critique d'Architecture « évolution architecturale pendant le 20eme siècle par Mohamed FOURA enseignant université de Constantine
- ❖ Atlas de l'Architecture d'aujourd'hui Edition Eyrolle
- ❖ Dictionnaire LAROUSSE
- ❖ Instruments & Spécificités De l'Urbanisation Des Villes Littorales Master AZUL Mr.BEN BOUDJEMA M
- ❖ Kevin Lynch, image de la cite (p54-55)
- ❖ *Le livre: Tipasa (site de patrimoine mondial) Mounir Bouchenaki*
- ❖ L'Intégrale par Zaha HADDID Edition Parenthèses 2009
- ❖ L'analyse urbaine. PANERAI, P / DEMERGON, M / DEPAULE, J-C. . Edition Barzakh 2009
- ❖ Code du foncier & code de l'urbanisme ; BERTI Editions, Alger, 2004
- ❖ Histoire Critique d'Architecture « evolution architecturale pendant le 20 eme siècle
  - ❖ « Les quartiers durables » Un exemple de démarche intégrée et participative. Etude réalisée par Clémence Chouvet. 2007.

### Instruments d'aménagement:

- ❖ Schéma National d'aménagement du Territoire SNAT
- ❖ Révision du Plan Directeur d'aménagement et D'urbanisme de La Wilaya de Tipasa Rapport D'orientation
- ❖ Plan d'Aménagement Côtier PAC

## Articles :

- ❖ L'Urbain A la Une du N°233 4 janvier 2008  
<http://www.lurbain.fr/spip.php?article4029> Aménagement du littoral : un enjeu méditerranéen
- ❖ Cahier littoral n°10 : problématique et enjeux de l'urbanisation du littoral ; séance de travail du 27 mai 2007 avec monsieur PATRICK POTTIER maître de conférence de géographie ; directeur du laboratoire de géomatique IMAR
- ❖ Comprendre le milieu littoral ; confluence ; magazine de l'agence de l'eau seine Normandie  
<file:///G:/icho/Comprendre%20le%20milieu%20littoral.pdf>
- ❖ Règles de constructibilité et loi Littoral: état des lieux. France Par XAVIER.NGUYEN le 01/12/09 (mis à jour le 20/01/11) Article paru dans la revue Tourisme & Droit, n°114, novembre 2009
- ❖ Vers des alternatives au zoning touristique en Tunisie *Mohamed Sadok CHAIEB Architecte*

## Thèses de mémoires :

- ❖ Bouroumi T. « Impact de l'urbanisation sur l'évolution du littoral, cas de la commune de Ain el Türk », Université des Sciences et de la Technologie d'Oran, thèse soutenue en Mai 2010.
- ❖ Mémoire de master2: architecture et habitat Thème : architecture et habitat en milieu littoral Projet: 242 logements en habitat collectif podium aménagé en commerce service et équipements ; Réalisé par : BENAÏSSA Manel ; ZOUADI Lilia Encadré par: Mr. Y. ICHEBOUBENE ; Mr. ABBA ; Mme. BOUKHARS .S 2014/2015
- ❖ Mémoire de master2: Architecture Ville et Territoire Thème : Aménagement et Architecture en Milieu Urbain Littoral « Pour une meilleure image de marque de la baie d'Alger » PROJET URBAIN : Aménagement du quartier Hamma PROJET ARCHITECTURAL : Gare Maritime Internationale Réalisé par : Mlle Ould khaoua Nawal ; Mlle Saighi Lydia Encadré par : Mr: Y ICHEBOUBENE ; Mr: TABTI ; Mr: SAIGHY B 2014/2015
- ❖ Projet de Fin D'études ; Option : Architecture bioclimatique Thème : HABITAT; Projet : Conception d'un éco-quartier à TIPAZA ; Réalisé par : ELARBI RABAH Mohamed ; DAGHBOUCHE Ayoub ; KEBBAL Med Amine ; Encadrés par : Mme. MAACHI.I 2013/2014

- ❖ Réaménagement du port de TIPAZA encadré par Mme. TALEB Safia ; Mr. AMRANI Athman réalisé par : BOUABIDA Ahmed ; BOUCHAM Abdelhak ; CHOUCHAOUI Amina ; HAKMI Rekaia Sihem 2010/2011
- ❖ MAZARI Mohammed , « étude et évaluation du confort thermique des bâtiments a caractère public : cas du département d'architecture de Tamda (Tizi –Ouzou) » Mémoire de Magistère en architecture . Université Mouloud Mammeri .septembre 2002. 167p
- ❖ «Conception d'un éco quartier à TIPASA». BEN KHEDOUMA Moufida, BOUDJELLAB Amina.2012-2013

### **Internet:**

- ❖ Google earth
- ❖ Site Wikipédia
- ❖ Site Calaméo